

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL • INSTITUT DE GEOGRAPHIE
Espace Louis–Agassiz 1 • CH – 2001 Neuchâtel

Etude de terrain

SALINS-LES-BAINS

MAI 2003

Corpus de textes

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
<i>Pierre-Yves Jeanneret</i>	
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITÉ	7
<i>Andreas Blöchlinger & Régis Huguenin</i>	
LES COMMERCES À SALINS	21
<i>Anna Hirsch et Béatrice Ferrari</i>	
ECOLE ET FORMATION	31
<i>Christine Walter et Sophie Marchand</i>	
RÔLE DE L'ÉGLISE, PRATIQUES RELIGIEUSES ET ESPACES SACRÉS	41
<i>Sébastien Oppikofer</i>	
PENDULARITÉ DES EMPLOYÉS DU PÔLE SANITAIRE DE SALINS-LES-BAINS	49
<i>Sébastien Fasnacht et Xavier Beuchat</i>	
LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE SALINS-LES-BAINS.....	59
<i>Basile Weber et Aude Iseli</i>	
ACCESSIBILITÉ, CIRCULATION ET TRANSPORTS.....	75
<i>Sergio Palandrani et Yvan Jourdain</i>	
REPRESENTATIONS DE LA COMMUNE ET DE LA RÉGION PAR LES HABITANTS	85
<i>Pauline Christ, Evelyne Monnay</i>	
LES LIEUX DE SOCIABILITÉ.....	99
<i>Clémence Merçay et Yann Hulmann</i>	
LE TOURISME À SALINS-LES-BAINS	109
<i>Silvia Da Fonseca et Laure Bichsel</i>	

INTRODUCTION

Pierre-Yves Jeanneret

Chaque année, l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel organise un exercice sur le terrain pour ses étudiants de 3^e année. Ainsi, durant cinq jours, les participants sont confrontés aux réalités et - parfois - aux problèmes concrets que rencontre le chercheur dans ses recherches.

Le but premier de cet exercice est de compléter la formation théorique reçue durant l'apprentissage académique de la branche par une expérience pratique de recherche. C'est au travers d'une étude et de l'analyse géographique d'une commune que l'étudiant aura l'occasion d'expérimenter les diverses techniques d'enquête et de recherche.

Les précédents terrains ont été réalisés en Valais, à la Brévine, Saignelégier, Tavannes, Boncourt et Saint-Ursanne en Suisse et Cluny, Arbois, Ornans, Abondance Baume-Les-Dames et Munster en France. Pour l'exercice de terrain de l'année 2003, le choix de la commune d'étude s'est porté sur Salins-les-Bains dans le Jura français.

L'exercice de terrain s'est déroulé en trois phases distinctes :

- 1) dans un premier temps, un séminaire d'étude a été organisé. Les étudiants ont pu commencer à "défricher" les sujets et à faire connaissance avec le terrain d'étude choisi. Les étudiants se sont mis par deux et chaque groupe ainsi formé s'est attelé à un sujet particulier : le patrimoine, le tourisme, les services, etc. Ensuite, lors d'une présentation orale devant les autres participants, chaque équipe a présenté son projet de recherche, ses hypothèses et la manière dont elle envisageait son travail durant les cinq jours de présence sur le terrain ;
- 2) dans un second temps, les étudiants ont réalisé effectivement leurs recherches sur le terrain et ont ensuite rédigé un rapport dans lequel ils présentent les résultats de leurs enquêtes. Ces textes constituent la matière de ce fascicule qui représente, en quelque sorte, la somme et l'achèvement d'un travail commun ;
- 3) dans un troisième temps, les étudiants ont présenté oralement une synthèse des résultats obtenus au cours de leur travail de terrain.

Enfin, il faut remercier, au nom de l'Institut de géographie et de tous ses étudiants, les autorités ainsi que les habitants de Salins-les-Bains qui ont eu la gentillesse de participer aux entretiens et de consacrer du temps pour répondre aux nombreuses sollicitations des étudiants. Ces remerciements s'adressent aussi à l'équipe de l'Hôtel qui nous a hébergés durant cette semaine. Les Professeurs de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, les étudiants et le soussigné sont particulièrement reconnaissants à toutes ces personnes d'avoir permis la réalisation de ce travail dans des conditions optimales.

Pierre-Yves Jeanneret, assistant

1. Introduction

En France, au-delà de l'Etat central, l'organisation du territoire se structure sur trois niveaux : la commune, le département et la région.

Le maillage communal, de loin le plus dense (plus de 36'000 communes), est révélateur de la combinaison des influences physiques et culturelles à la base des paroisses du Haut Moyen Age. Cette trame a été réaffirmée à la Révolution lors de la création des municipalités sur le modèle préexistant. Aujourd'hui, avec presque une commune sur deux comptant moins de 300 habitants, la situation est problématique pour répondre aux besoins de la population.

Les départements (près d'une centaine), eux, sont nés de toute pièce suite à l'abolition des anciennes provinces, selon un maillage artificiel mais qui, depuis la loi de Décentralisation de 1982, a pris une grande importance quant à la gestion des budgets et des ressources des collectivités territoriales. A l'heure actuelle, les contestations portent sur leur trop grand nombre.

Finalement, le découpage régional en larges mailles (22 régions) caractérise « un besoin nouveau d'aménager le territoire en orientant le développement et en réduisant les disparités spatiales »¹. Il repose davantage sur le principe de la fonctionnalité que de l'homogénéité.

2. Problématique

Dans la thématique générale de « connexion – déconnexion d'une communauté avec l'extérieur en 2003 », un travail sur l'aménagement du territoire impose une réflexion multiscale. Il s'agira de mesurer le degré d'intégration d'une commune, en l'occurrence celle de Salins-les-Bains, dans son environnement géographique proche mais aussi plus lointain.

La question de départ « *à quel point l'aménagement communal s'inscrit-il dans une perspective régional et quelles sont les marges de manœuvre possibles pour Salins-les-Bains et les alternatives choisies par cette commune en matière d'aménagement de son territoire ?* » chapeaute toute l'étude. Grâce à elle, nous avons défini trois axes de recherche que l'on peut illustrer par des questions plus précises, chacune relative à un niveau particulier d'organisation du territoire :

- 1) De quelle manière la commune de Salins-les-Bains s'inscrit-elle dans un cadre d'aménagement général du territoire de la **Région** de Franche-Comté et du **Département** du Jura ?
- 2) L'**intercommunalité** est-elle pratiquée par Salins-les-Bains et les communes qui l'environnent ? Sous quelle(s) forme(s) et jusqu'à quel point se matérialise-t-elle ? A quelle aire géographique cette collaboration correspond-elle ?
- 3) Quelle est la place accordée à l'aménagement interne de la **commune** de Salins-les-Bains par rapport à ses choix de développement ? Quels sont les enjeux actuels de la

¹ REY (1989)

commune en matière d'aménagement du territoire et les instruments qu'elle a à disposition dans ce domaine ?

3. Méthodologie

Avant la recherche sur le terrain, quelques ouvrages et articles traitant de l'aménagement du territoire en France, puis plus particulièrement dans la Région de Franche-Comté ont été utilisés comme base de travail². Le *Schéma Régional d'Aménagement du Territoire*, de 1993, donne la direction que doit prendre d'ici 2005 le développement des différentes aires du territoire de la Région de Franche-Comté. Une nouvelle version, exprimant les choix fondamentaux en matière de développement durable, d'emploi, de cohésion sociale et d'environnement pour la perspective 2015, devrait paraître dans les toutes prochaines années.

Dans un second temps, sur la base de ces informations et d'une présentation générale de la commune, nous avons pu élaborer et mener des entretiens semi-directifs avec les responsables de l'aménagement du territoire aux niveaux local (le Maire) et intercommunal (l'animateur de la Communauté de Communes du Pays de Salins-les-Bains).

4. La place de Salins-les-Bains dans l'aménagement du territoire de la Région de Franche-Comté

La dynamique de la Région de Franche-Comté se concentre de plus en plus autour des pôles urbains offrant une densité très importante d'emplois et de services³. Sur la base de ce constat, la Région a établi des aires de cohérence et de projets de son territoire (espaces délimités par les lignes continues, *carte 1*) et a défini les lignes directrices de sa politique d'aménagement. Le choix est clairement fait de développer encore plus les trois pôles moteurs de toute la Région⁴. Il s'agit des agglomérations de Belfort-Montbéliard et de Besançon et de l'ensemble frontalier qui, sans pôle urbain dominant, est malgré tout appelé à jouer un grand rôle en connexion avec la Suisse. L'objectif de cette politique est de rendre ces pôles « crédibles » en matière de liaison et de positionnement national et international, ce qui induira, par un phénomène « d'irrigation et d'animation », un développement de tout l'espace régional.

A un deuxième niveau, il est prévu de renforcer six à huit centres secondaires accessibles en un peu plus d'une vingtaine de minutes depuis n'importe quel localité de la Région. La création de ces « villes-relais » devrait permettre de « mieux résister au risque de polarisation directe par les plus grandes métropoles ». Cependant, un obstacle important à leur développement pourrait bien être que, exceptés Dole et Lons-le-Saunier qui sont indépendants, tous les autres sites, bien qu'en connexion, restent spatialement diffus (pôles locaux en réseau, *carte 1*) : Vesoul–Gray, Luxeuil–Lure, Pontarlier–Morteau et Champagnole–Morez–Saint-Claude.

Sans entrer plus dans le détail de la mise en valeur des pôles urbains, on s'aperçoit que des sous-espaces peu structurés, qu'ils soient trop éloignés d'un centre fort et/ou à cheval sur plusieurs aires de projets, sont mal intégrés par ces mesures d'aménagement, et subissent,

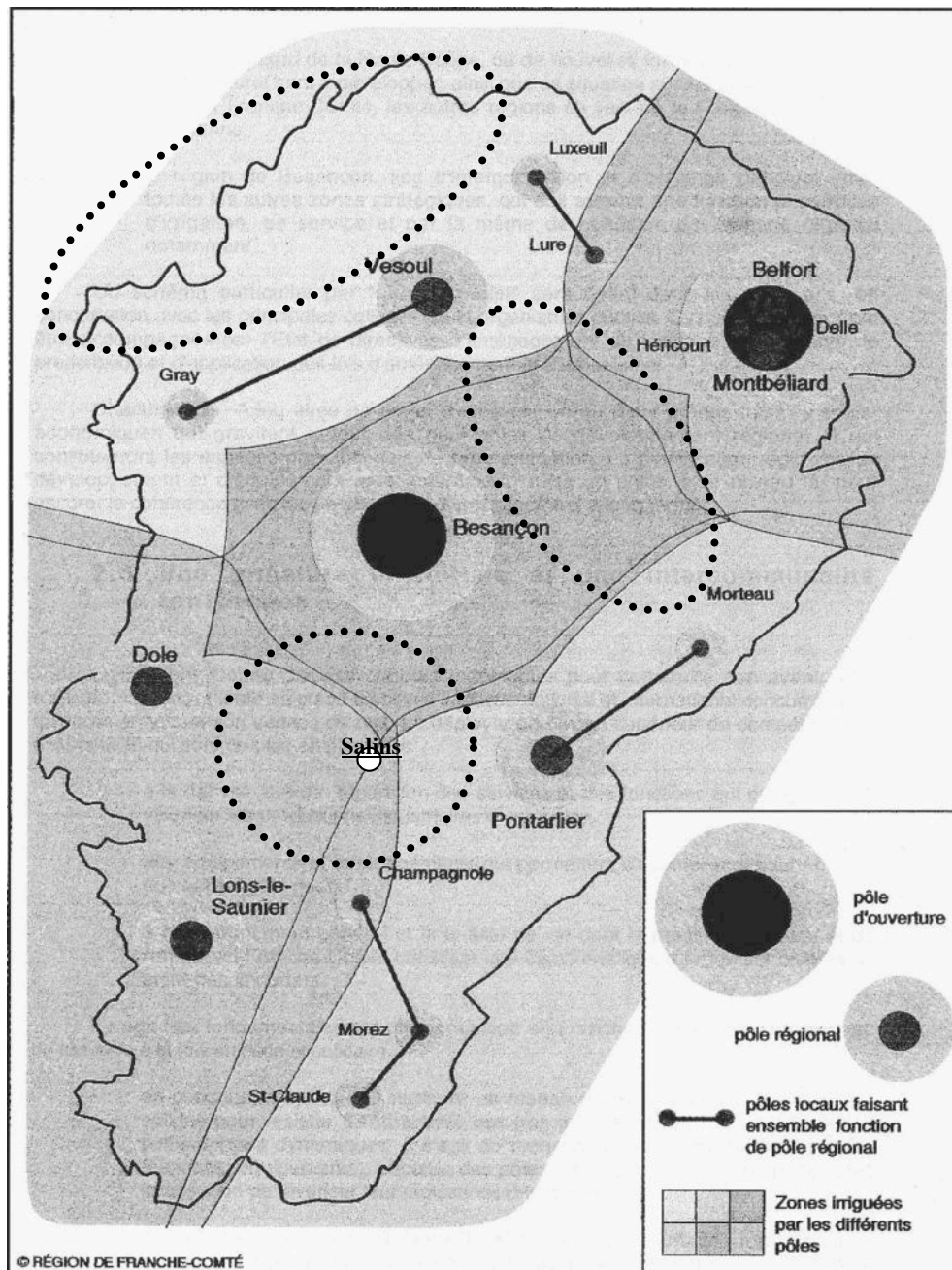
² Cf. bibliographie.

³ Franche-Comté 2005, *Document de synthèse*, 1992, *Schéma Régional d'Aménagement du Territoire*, 1993.

⁴ L'enjeu n°5 du *Schéma Régional d'Aménagement du Territoire*, développé dans le chapitre des fondements de l'aménagement de la Franche-Comté pour le XXI^e siècle, propose d'« appuyer le développement régional sur une armature urbaine forte et un développement solidaire de tout le territoire ».

jusqu'à présent, les effets négatifs de la polarisation : désertification, dévitalisation des centres, vieillissement de la population et utilisation sauvage de l'espace. C'est le cas du nord du département de la Haute-Saône, du territoire séparant les deux principaux pôles urbains et, finalement, la région qui nous intéresse plus particulièrement, toute la zone frontière à cheval entre les départements du Jura et du Doubs (espaces pointillés, carte 1). En effet, la ville de Salins-les-Bains se situe au plein centre de cinq pôles : Besançon (40 km), Pontarlier (45 km), Dole (40 km), Lons-le-Saunier (50 km) et Champagnole (40 km).

Carte 1: Aires de cohérence et de projets et sous-espaces peu structurés du territoire de la Région de Franche-Comté



Source : Adapté de « Franche-Comté 2005, Schéma Régional d'Aménagement du Territoire », Besançon, 1993.

Consciente de ces problèmes, la Région de Franche-Comté entend valoriser quelques pôles au titre d'« arrière pays qualifié », au plan des loisirs et du tourisme notamment. Dans cette optique, la ville de Salins-les-Bains a une bonne carte à jouer, de par sa position centrale dans un espace peu structuré et de par ses atouts de qualité dans des domaines privilégiés par la Région, comme le tourisme, le patrimoine ou encore l'offre en services. A cette échelle, un instrument est vite apparu comme la solution pour tendre vers une continuité et une solidarité du territoire : l'intercommunalité.

5. L'intercommunalité à Salins-les-Bains

Pourquoi l'intercommunalité ?

Dans les années 1970, l'Etat français incitait aux fusions et regroupements de communes mais les propositions furent majoritairement refusées. Face à cet échec, une nouvelle orientation a été donnée à la politique d'administration territoriale, dès 1992, par le renforcement des structures de coopération intercommunale existantes. Dès lors, l'intercommunalité s'est imposée comme le moyen privilégié par les Régions pour aboutir au développement et à la cohésion de leur territoire. On en distingue deux formes principales, bien que la limite entre elles ne soit pas nette et moins encore infranchissable :

- 1) *l'intercommunalité de projet* : fruit d'une coopération des acteurs et des élus locaux dans un projet de développement. Chaque commune s'engage, consciente des risques et des bénéfices liés à l'opération ;
- 2) *l'intercommunalité de gestion* : permet de rationaliser l'offre de services et d'en réduire les coûts et les charges par une gestion commune.

Cet instrument qu'est l'intercommunalité a l'avantage de répondre à quatre enjeux à la fois⁵ :

- 1) *l'enjeu économique* : les petites communes, très nombreuses en France et particulièrement en Franche-Comté (environ 5 % des communes pour seulement 2 % de la population), ne peuvent plus subvenir, seules, à tous les besoins de leurs habitants. La mise en commun des territoires permet de réfléchir à une stratégie de développement global « à travers la mutualisation des charges et une mise en réseau des acteurs du développement local ». A ce niveau là, la possibilité de créer une zone de Taxe Professionnelle Unique (TPU) qui abolit la concurrence fiscale entre les communes constitue une étape importante dans le développement économique harmonieux d'une communauté ;
- 2) *l'enjeu politique* : une partie du pouvoir local se voit peu à peu transféré au niveau intercommunal. L'émergence de ces nouveaux pouvoirs permet une vision plus globale des problèmes de gestion de l'espace, mais remet aussi en question la démocratie locale. Cet enjeu est au cœur des débats sur la décentralisation actuellement en cours en France ;
- 3) *l'enjeu social et culturel* : « l'intercommunalité, par le développement des solidarités locales, de l'activité économique et des services, pousse à la fortification du lien social, à la création d'une identité commune, source de dynamisme et de renouvellement. » ;
- 4) *l'enjeu d'aménagement du territoire* : la décentralisation permet de mener la réflexion de l'aménagement à de nouvelles échelles territoriales plus pertinentes, celles des « bassins de vie et d'habitat ».

La Communauté de Communes du Pays de Salins-les-Bains

A Salins-les-Bains, l'intercommunalité se manifeste sous la forme d'une communauté de communes. La Communauté de Communes du Pays de Salins-les-Bains (C.C.P.S.) est composée de 22 communes (18'086 hectares / 6384 habitants⁶) pour la plupart de très petite taille (13 communes comptent moins de 100 habitants). Il s'agit de : Abergement-les-Thésy

⁵ BERNARD (2002)

⁶ D'après l'INSEE, pour l'année 1999.

(**463**⁷ / 53), Aiglepierre (697 / 350), Aresches (476 / 54), Bracon (629 / 344), Cernans (551 / 101), La Chapelle-sur-Furieuse (903 / 291), Chaux Champagny (733 / 74), Chilly-sur-Salins (1194 / 93), Clucy (513 / 77), Dournon (655 / 106), Géraise (604 / 44), Ivory (913 / 86), Ivrey (667 / 59), Lemuy (2133 / 273), Marnoz (487 / 334), Montmarlon (328 / **30**), Pont-d'Héry (1354 / 216), Pretin (544 / 68), Saint-Thiébaud (794 / 61), Saizenay (488 / 121), Salins-les-Bains (**2468** / **3487**) et Thésy (492 / 62) (*carte 2*). Elle correspond aux limites du canton, mais ces deux niveaux administratifs restent bien distincts.

Carte 2: La Communauté de Communes du Pays de Salins-Bains



Source : C.C.P.S.

La C.C.P.S. a été créée en septembre 2000. Elle n'émane pourtant pas de rien puisque, dès 1968, les mêmes communes ont commencé à collaborer de manière sectorielle dans le cadre d'une institution préexistante, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM). Il s'agissait alors de gérer de manière collective quelques domaines qui pèsent très lourd à la charge d'une commune, comme le problème des ordures ou de la voirie. C'est sous cette institution qu'est né aussi la première réalisation appartenant aux 22 communes, à savoir la Salle des Communes du Pays de Salins-les-Bains, une salle polyvalente.

⁷ Les chiffres en gras indiquent la position extrême qu'occupe une commune au sein de la C.C.P.S., c'est-à-dire les minimums et maximums de superficie et de population.

C'est en 1995 qu'apparaît la notion de communauté de communes, destinée à suppléer peu à peu l'ancien SIVOM (dès le 1er janvier 2002, les SIVOM encore existants sous cette forme ont été transformés automatiquement en communautés de communes). Ce changement est donc vivement soutenu (et même imposé) par l'Etat et les départements, principalement en subventionnant des projets de plus en plus exclusivement à l'échelle des communautés de communes.

Le gros avantage, qui constitue par ailleurs une raison du changement, est qu'une communauté de communes reçoit une dotation globale de l'Etat directement dans sa caisse, alors que dans le cadre de la SIVOM, chaque commune participait en fonction de son nombre d'habitants. Ce transfert inutile ainsi que le calcul de la part de chaque commune sont ainsi abolis et remplacés par une somme fixe destinée directement à la communauté. Le dernier point peut paraître surprenant, c'est-à-dire que la dotation de l'Etat ne se fait pas en fonction des projets présentés par la communauté mais que celle-ci reçoit une enveloppe dont elle peut faire ce qu'elle veut.

La Communauté de Communes du Pays de Salins-les-Bains a donc gardé son périmètre d'avant, ce qui a permis aux 22 communes de suivre la dynamique mise en place depuis 1968 sans trop de changements quant aux habitudes de travail et de collaboration.

Un point important à signaler est qu'un vote à tout de même eu lieu au sein de chaque commune au sujet de l'adhésion ou non à la communauté. Sur les 22 communes concernées, quatre ont refusé d'entrer dans la nouvelle communauté, mais conformément à la Loi d'Orientation pour l'Aménagement Durable Du Territoire (LOADDT) de 1999 qui n'autorise la présence d'aucune enclave dans une communauté de communes pour des raisons de continuité et d'homogénéité du territoire, le préfet a obligé les quatre communes défavorables à y adhérer. Ce cas de figure est intéressant puisqu'il semble que, pour une commune, l'obligation par le droit de faire partie d'un groupe contre sa volonté puisse poser de gros problèmes. Et cela a été un peu le cas de la C.C.P.S. qui a connu quelques tensions et réticences de la part des communes opposées à la Communauté. Mais, au nom de l'homogénéité du territoire et en vue de mener à bien des projets cohérents dans l'espace, la Communauté à 22 communes a vu le jour et se porte bien actuellement.

Certaines petites communes voient la Communauté comme une perte progressive de pouvoir. En effet, de plus en plus de compétences communales sont transférées au niveau intercommunal. Mais cet inconvénient correspond également à un enjeu pour le bon fonctionnement d'une communauté de communes qui repose avant tout sur le principe de subsidiarité.

L'Etat, la Région et le Département du Jura privilégient et incitent les communes à élaborer des projets dans le cadre de communautés soit en subventionnant de manière beaucoup plus importante les projets communautaires que communaux, soit en refusant purement et simplement tout projet relatif à une commune isolée.

La Communauté de Communes met en place et réalise des projets, comme par exemple le parcours de randonnée de 200 kilomètres qui traverse chacune des 22 communes de la C.C.P.S., mais le gros du travail s'effectue dans les diverses commissions qui se voient attribuer au fil du temps de plus en plus de compétences. D'ailleurs, le nombre même des commissions n'est pas fixe, on peut imaginer en créer de nouvelles, comme par exemple pour les écoles. La compétence principale se situe dans le domaine de l'économie, pour lequel une collaboration permet d'obtenir de bien meilleurs résultats que chaque commune individuellement. Les gros projets actuels sont la mise en valeur des zones industrielles, l'ORAC (Opération de Revitalisation de l'Artisanat et du Commerce) et l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat).

Le transfert des compétences n'est pas prêt à déboucher sur la fusion de certaines ou de toutes les communes de la C.C.P.S.. L'esprit de clocher et la volonté d'indépendance des communes reste très forte. Cela dit, le territoire qui nous concerne a vu la fusion de trois communes : Pont-d'Héry, Fonteny et Moutaine, pour former la commune de Pont-d'Héry. La fusion est encouragée mais difficile à faire passer dans les mœurs.

A niveau du fonctionnement de la C.C.P.S. (*schéma 1*), l'institution principale est le Conseil Communautaire. Il est composé de 56 personnes provenant de toutes les communes, selon une répartition de 2 représentants pour chaque commune et de 14 représentants pour celle de Salins. Cette distribution des sièges, qui n'est pas proportionnelle à la population de la Communauté, est tout à fait autorisée. En effet, la loi stipule uniquement qu'une commune ne peut pas avoir la majorité à elle seule. A partir de là, il appartient aux membres d'une communauté de se mettre d'accord sur la proportion de chaque commune au sein du Conseil Communautaire qui, après réflexion et concertation, prend les décisions.

Le Bureau, composé de 12 membres, s'occupe de la partie administrative de la C.C.P.S. (budget, gestion du personnel, investissements, plans de développement) et joue le rôle d'intermédiaire entre le Conseil et les Commissions.

Enfin, les Commissions, actuellement au nombre de cinq mais pouvant fluctuer selon les préoccupations du moment, agissent dans des domaines de compétence bien précis⁸ :

Commission N°1 : Développement économique, aménagement de l'espace et Pôle Santé.

- *mission* Il s'agit globalement de développer, de mettre à disposition et de gérer les zones artisanales et industrielles, notamment grâce à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement de l'espace.
- *réalisations* Soutien à divers projets : réhabilitation du site des anciennes Faïenceries de Salins-les-Bains, Jura Antartica (soins par le froid), Cité du Livre.

Commission N°2 : Protection et mise en valeur de l'environnement.

- *mission* Mettre en valeur le paysage tout en respectant l'environnement.
- *réalisations* Aménagement des cours d'eau par l'intermédiaire d'un Contrat de Rivière.

⁸ Selon la législation, les communautés de communes en Taxe Professionnelle Unique (TPU), comme celle du Pays de Salins-les-Bains, doivent exercer au moins 4 des 5 blocs de compétences suivants : aménagement de l'espace, développement économique, logement, environnement et voirie.

Commission N°3 : Voirie et tourisme.

- *mission* Il s'agit de réaliser des travaux de voirie d'intérêt communautaire.
- *réalisations* Entretien des routes, création de pistes piétonnières, de chemins de randonnée et de coins pique-nique.

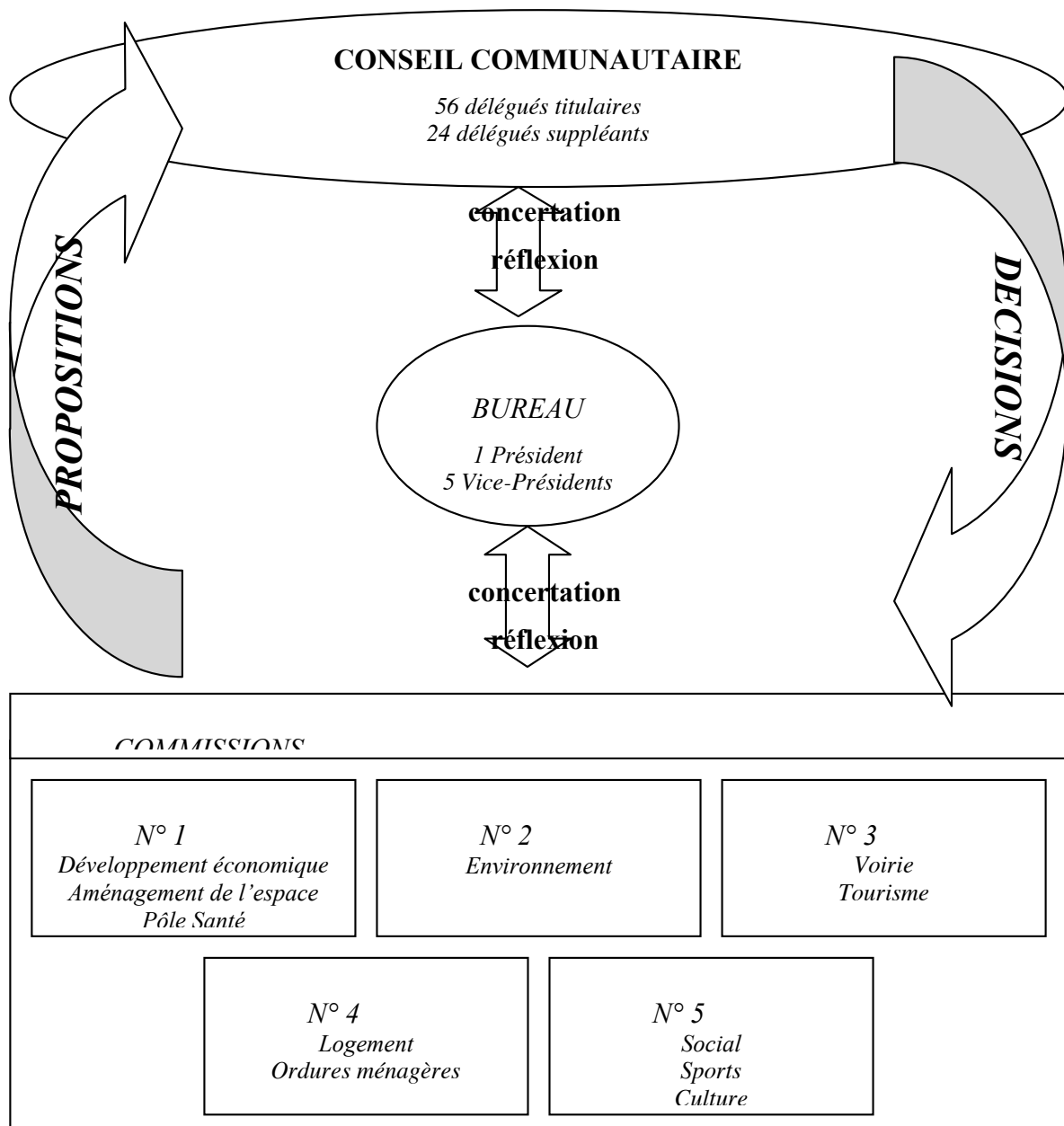
Commission N°4 : Logement et ordures ménagères.

- *mission* Il s'agit d'inciter à la rénovation du bâti et de gérer la collecte des ordures et la déchetterie.
- *réalisations* Passage à la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Commission N°5 : Social, sports, culture et communication.

- *mission* Maintenir tant que possible à domicile les personnes âgées (par l'offre de nouveaux services), soutenir les établissements sociaux et développer les équipements culturels et sportifs.
Information à la population par l'intermédiaire du « Bulletin Intercommunal ».
- *réalisations* Piste d'athlétisme, achat de matériel sportif et aides financières aux coopératives scolaires et clubs des personnes âgées.

Figure 1: Le fonctionnement interne de la Communauté de Communes du Pays de Salins-les-Bains



Source : Adapté du « Bulletin d'Informations de la C.C.P.S. », n°1, janvier 2002.

L' « inter-intercommunalité » : le Pays du Revermont

La Loi d'Orientation pour l'Aménagement Durable Du Territoire (LOADDT) de 1999 réactualise une ancienne notion historique : le Pays. Elle réaffirme l'idée qu'un Pays doit se créer sur la base d'une cohésion sociale, économique, culturelle et géographique dans l'objectif de procéder au rééquilibrage des territoires. Cependant dans tous les cas, le Pays n'est ni une nouvelle collectivité locale, ni une circonscription administrative et par conséquent il ne possède aucune fiscalité propre, ni délégué. Cette structure volontairement légère permet au Pays de s'organiser dans un but de coordination, d'animation, de mobilisation et de fédération entre les différents acteurs publics ou privés composant le

territoire. Il propose d'élaborer des projets de développement concertés, rationnels et harmonieux. Le projet commun de développement d'un Pays s'exprime à travers une « Charte de Pays » issue du Conseil de développement et adoptée par l'ensemble des communes concernées. Elle contient un diagnostic du territoire sur 20 ans et présente les axes fondamentaux retenus en matière de développement du territoire, les mesures envisagées et les moyens d'évaluation des résultats. Le Conseil rassemble des représentants de tous les milieux (économique, social, culturel, associatif) ainsi que des élus. Il est composé plus précisément d'un président, de trois commissions (économie et emploi ; culture, loisirs, sport et patrimoine ; habitat et services publiques) et de 44 membres permanents auxquels se joignent des experts ou des consultants. Ce travail en commun débouche sur la signature d'un Contrat entre le Pays et le Département, l'Etat ou la Région.

Le Pays du Revermont a été créé en janvier 2001. Il fédère trois Communautés de Communes : le Pays de Salins, le Val de la Cuisance (Arbois) et le Comté de Grimont (Poligny), soit 63 communes pour un total de 24'500 habitants. On dénombre quinze autres zones de ce style en Franche-Comté.

Le territoire articulé autour des trois bourgs centres a été délimité par la Commission Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire pour son homogénéité faite par l'équilibre entre zones urbaines et rurales, ainsi que pour la complémentarité des activités entre les trois communautés de communes : la métallurgie et l'agroalimentaire à Poligny et à Arbois, la santé à Salins. Il ne faut pas oublier non plus le patrimoine et le milieu naturel qui donne à cette région une continuité du paysage et un grand atout touristique.

Les objectifs fondamentaux du Pays sont d'accueillir de nouveaux résidents et d'éviter le départ de la population actuelle, le soutien et le développement des secteurs économiques, la valorisation du patrimoine et des pratiques sportives et culturelles ainsi que l'optimisation des atouts touristiques.

Le premier succès du Pays du Revermont est d'avoir obtenu une reconnaissance au-delà de ses frontières. Celle-ci prend la forme d'une subvention de 1'500'000 € allouée par l'Union Européenne qui a mis en place le programme Leader +. Cette initiative s'inscrit dans une réelle démarche de coopération et se destine à mettre en valeur des territoires ruraux à travers une stratégie globale de développement local. De plus, la subvention sera doublée par l'Etat, la Région, le Département et les porteurs de projets. La somme finale sera utilisée principalement au profit de projets culturels et patrimoniaux allant du développement des spectacles et des manifestations culturelles jusqu'à la création ou la modernisation de l'hébergement, tout en passant par la mise en valeur du patrimoine grâce à un réseau de randonnées avec des points de vue d'observation.

6. L'aménagement du territoire de la commune

Au niveau communal, l'aménagement du territoire est réglementé par un Plan d'Occupation du Sol (POS). Salins-les-Bains est doté de cet instrument depuis 1980 dans le but de définir les différentes zones communales. On peut les regrouper en quatre catégories :

- 1) les zones urbaines, réputées équipées (UA, UB, UD, UY).
- 2) les zones naturelles ou insuffisamment équipées (INA, IINA, NC, ND).
- 3) les terrains classés « espaces boisés classés », à protéger ou à créer.
- 4) les emplacements réservés aux voies et aux ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts.

Chaque zone est accompagnée d'articles contraignants, auxquels se substitue le Règlement National d'Urbanisme. Le POS a déjà été modifié à deux reprises (1990 et 1996), mais actuellement il subit une révision complète. Le nouveau plan qui en découlera prendra l'appellation de Plan d'Urbanisme Local (PLU). Il devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (niveau intercommunal), c'est pour cette raison que son élaboration et son acceptation rassemblent 48 administrations différentes. Une fois défini, ce document présente le cadre d'aménagement et de développement durable et précise le droit des sols. D'abord, il sera mis à l'enquête publique, puis approuvé par le conseil municipal et par le Département. Une fois le PLU accepté, Salins-les-Bains se devra de le respecter puisque ce document est opposable aux tiers.

Salins-les-Bains compte beaucoup de monuments classés et protégés, ce qui ne laisse pas une grande marge de manœuvre à la commune quant à d'éventuelles réaffectations des zones. La richesse patrimoniale de la commune constitue parallèlement un élément de contrainte difficilement surmontable au niveau de l'aménagement du territoire. De plus, l'entretien de tout ce patrimoine coûte très cher et absorbe la quasi totalité des dépenses consacrées « au physique » de la commune. L'élaboration du nouveau plan doit permettre de faire un règlement moins contraignant que précédemment, ceci dans le but de libérer des anciennes zones agricoles qui ne sont plus exploitées, car avec la diminution du nombre d'agriculteurs ces zones moins avantageuses à la culture ont été délaissées. Ces dézonages permettront la construction de lotissements individuels. Cela peut paraître paradoxal lorsqu'on apprend parallèlement que Salins-les-Bains pourrait accueillir 2'000 habitants supplémentaires simplement avec les logements vacants qu'on y trouve. Cependant, si cela se produisait, il y aurait des aménagements à effectuer pour régler des problèmes liés à la circulation au centre ville. En fait, les appartements ne sont pas toujours attractifs pour les nouveaux habitants de par les désagréments causés par leur situation (en bordure de la route départementale) et du fait que la plupart doivent être rénovés. Dans ce but, un programme (OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) permet de fournir une aide aux propriétaires d'appartements désirant les rénover. Cette aide financière ne s'est pas beaucoup concrétisée, car les propriétaires ne sont pas pressés et ne veulent pas investir dans des maisons souvent secondaires. Par conséquent, la Municipalité désire l'établissement de nouveaux résidents dans des lotissements en périphéries. L'augmentation de la population est une préoccupation majeure actuellement car, si la commune parvient à repasser le seuil des 3'500 habitants, elle touchera une dotation de l'Etat plus importante.

A côté de cela, le développement de la commune, qui ne bénéficie pas de zone favorable à l'implantation d'industries, se concentre sur l'amélioration de l'offre touristique.

7. Conclusion

La recherche sur le terrain nous a permis de répondre en grande partie à nos questions de départ. Au sujet de l'intégration de la commune dans un territoire plus vaste, on peut affirmer qu'il y a une bonne connexion entre Salins-les-Bains et la Communauté de Communes ainsi qu'avec le Pays du Revermont. En revanche, à un niveau hiérarchique plus élevé, les relations sont plus administratives et juridiques que « collaboratives ». En fait, il semble bien que la multiplication des échelons administratifs, reconnus ou non, tend à rendre les procédures opaques et à brouiller le jeu de l'aménagement. Des échelons tombent peu à peu en désuétude au profit de nouvelles hiérarchies territoriales, c'est le cas des cantons par rapport aux Pays, ou des Départements face aux Régions.

Au niveau de l'intercommunalité, le déficit démocratique de la communauté de commune est un obstacle à ne pas négliger. Elle renforce la démocratie représentative au détriment de

la démocratie participative du citoyen, c'est-à-dire que l'intercommunalité s'appuie sur le contribuable mais que ce dernier n'est pas associé aux décisions qui sont, par ailleurs, de plus en plus importantes en terme d'enjeux. Dans le contexte actuel, l'information et la participation semblent bien primordiales pour maintenir un climat de confiance entre la population et les organismes intercommunaux.

La commune bénéficie encore d'une possibilité de choix dans son développement. Ainsi, Salins-les-Bains peut parfaitement se concentrer dans les domaines de la santé et du tourisme, à condition de réussir à faire passer les principaux projets par la Communauté de Communes sans que les perspectives de développement sont de plus en plus minces.

Pour revenir à la problématique générale, on peut conclure qu'en matière d'aménagement du territoire c'est l'esprit d'ouverture qui domine à Salins-les-Bains. D'ailleurs, d'un point de vue financier comme politique, il ne pourrait que difficilement en être autrement tant les communes sont poussées à se regrouper et à collaborer en tant que petites régions.

8. Bibliographie

BERNARD, CELINE

2002.- Le développement culturel dans l'intercommunalité en Franche-Comté, IUP Denis Diderot, 118 p.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALINS-LES-BAINS

2002.- Bulletin d'Informations, n°1, 4 p.

PAYS DU REVERMONT

2002.- Revue de Pays. Le Pays du Revermont, qui suis-je ?, 8 p.

CONSEIL REGIONAL DE FRANCHE-COMTE

1992.- Franche-Comté 2005 : Document de synthèse, Besançon, 92 p.

1993.- Franche-Comté 2005 : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, Besançon, 67 p.

REY, VIOLETTE

1989.- Diviser pour gérer : les trois maillages administratifs de la France, Mappemonde, n°4, pp. 2-7.

LES COMMERCES A SALINS

Anna Hirsch et Béatrice Ferrari

1. Introduction

Le thème de ce travail est celui des commerces de la ville de Salins-les-Bains. Nous avons essayé, à travers cette étude de terrain, de dégager la situation générale des commerces à Salins en étudiant les rapports de concurrence qu'il y a, d'une part, entre la ville de Salins et les communes environnantes –en terme de pôle d'attraction-, et, d'autre part, entre les commerces du centre et les grandes surfaces en périphérie de la ville. Dans le but de comprendre ces rapports et la relative attractivité des commerces de Salins, nous avons mis en évidence les atouts et points faibles des commerces à Salins.

La première étape de ce travail, et ceci comme préparation à l'observation directe sur le terrain, fut la consultation des données statistiques du site internet de l'Insee⁹. Nous avons consulté notamment l'inventaire communal de 1998 relatif aux équipements essentiels de Salins-les-Bains, ainsi que des autres communes du département du Jura.

A travers ces données, nous avons pu dégager, dans les grandes lignes, la situation des commerces à Salins et élaborer quelques hypothèses. Nous avons retenu deux idées principales: premièrement, Salins est relativement bien équipé en commerces et services de base en comparaison à d'autres communes de même taille en France et, surtout, Salins est entouré de petites communes moins bien équipées.

2. Hypothèses

Par conséquent, nous avons pu établir une première hypothèse très simple: Salins constitue un pôle d'attraction pour les communes environnantes.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandées quelles étaient les raisons qui pouvaient expliquer que la ville de Salins constitue ainsi un pôle d'attraction. Comme hypothèse, nous avons pensé aux facteurs suivants:

La taille et la situation géographique de Salins, (modèle de Christaller):

Par rapport à Salins, les villes les plus proches de taille plus ou moins comparable à Salins (de même niveau hiérarchique), et donc susceptibles de concurrencer Salins en matière de commerces, sont notamment Arbois, Arc-et-Senans, Quingey et Levier. Entre ces villes, s'étend une zone comprenant un grand nombre de petites communes peu équipées et faiblement peuplées. Les populations de ces communes devront donc se rendre dans d'autres communes mieux équipées pour faire leurs courses et bénéficier des services de base. Nous supposons que, compte tenu du coût de la distance –plus on se déplace loin, plus cela coûte cher-, elles se rendront dans la commune pourvue des commerces et services dont elles nécessitent la plus proche. Par conséquent, la ville de Salins se trouvant plus ou moins au centre de cette zone, nous pensons qu'elle constitue un lieu central -selon la théorie des lieux centraux de Christaller- soit un centre de distribution de biens et services pour ces communes avoisinantes.

Cette hypothèse fait donc référence au modèle de Christaller, dont il convient ici de rappeler brièvement la théorie.

⁹ www.insee.fr

La théorie de Christaller touche à la géographie et à l'économie. Elle s'intéresse aux pratiques de consommation des individus d'un espace géographique donné et aux villes de ce même espace en tant que centres de distribution de biens et de services (lieux centraux). A travers l'analyse de la consommation, le modèle de Christaller permet donc de rendre compte de la taille, de l'espacement et du nombre de villes sur un espace géographique donné. On suppose ici que l'individu est rationnel, qu'il cherche à se procurer des biens et services au moindre coût selon une rationalité purement économique. Le prix des biens consommés étant fonction de la distance, on suppose que les individus ont donc tendance à s'approvisionner au centre le plus proche.

Ainsi, le modèle de Christaller propose une lecture de la disposition des villes d'un espace donné. Les villes d'un espace s'organisent donc en réseau régulier et hiérarchisé selon le niveau des biens et services offerts: les grandes villes offrant des biens et services plus spécifiques sont moins nombreuses et plus espacées, tandis que les villes plus petites, proposant des biens et services basiques, sont plus nombreuses et constituent un réseau plus dense.

Le modèle de Christaller permet également de rendre compte des déplacements effectués par les consommateurs pour faire leurs achats –pour un service spécifique on aura tendance à se déplacer sur une plus grande distance que pour un produit de base-, ce qui revient en fait à analyser les aires de chalandise des différents lieux centraux qui hiérarchisent un espace.

On peut souligner cependant que pour fonctionner, le modèle de Christaller postule un espace géographique non différencié, soit une région homogène où la densité de la population est uniforme, où tous les habitants ont le même revenu et où les biens sont proposés à des prix identiques (et ne varient qu'en fonction des coûts de transport).

Pour expliquer l'attractivité de Salins, nous nous sommes donc basées en premier lieu sur un modèle théorique, celui de Christaller. Cependant, comme tout modèle, celui de Christaller est une simplification de la réalité: il paraît en effet difficile de croire à un territoire parfaitement homogène. Cela nous amène à dépasser le modèle de Christaller en le nuancant quelque peu.

Nous avons donc pensé qu'il pouvait y avoir d'autres facteurs, au-delà de ceux proposés par le modèle de Christaller, qui favorisent (ou non) le développement et le maintien des commerces à Salins. Nous pensons donc à des caractéristiques spécifiques à Salins (des atouts et des désavantages) qui permettent à la ville de 'rompre' la hiérarchie telle qu'elle est théorisée par Christaller, lui donnant ainsi une aire d'attraction plus grande (ou éventuellement plus petite) que ce que sa taille démographique et sa position géographique par rapport à d'autres villes de même niveau ne le laissent supposer.

Nous avons émis les hypothèses suivantes :

Le tourisme devrait attirer des clients depuis plus loin que ce que ne le prévoit le modèle de Christaller.

La volonté des commerçants de la ville de s'organiser pour se soutenir mutuellement et promouvoir le commerce de Salins peut favoriser l'attractivité de Salins.

De même, un accès facile de Salins peut favoriser l'attractivité de Salins, l'idée étant que les clients qui doivent se déplacer dans une ville voisine pour faire leurs achats ne choisissent pas uniquement leur destination en fonction de la distance (la ville la plus proche) mais aussi en fonction de la facilité d'accès de cette ville (qualité de la route, places de parc).

Nous nous sommes intéressées également à la dynamique de concurrence entre les petits commerces du centre de la ville et les grandes surfaces en périphérie. Nous avons supposé

que, comme dans beaucoup de communes françaises, l'installation de grands supermarchés avait amené certains commerces du centre à fermer leurs portes. Cependant, nous avons pensé que la présence de supermarchés pouvait avoir également un effet positif sur le commerce du centre à plus grande échelle, en tant qu'atout permettant d'attirer une clientèle à Salins. Malgré l'impact néfaste supposé sur les commerces du centre ville, nous avons donc décidé de considérer la présence de supermarchés comme un éventuel facteur d'attractivité de Salins.

3. Premières impressions de Salins

Notre première impression de Salins, quant à l'activité commerciale de la ville, a été plutôt négative: nous sommes en effet arrivés un lundi, le jour de congé de la plupart des magasins, et la ville était déserte. A première vue, il nous a semblé que Salins possédait un nombre relativement important de magasins et commerces. Cependant, malgré ce nombre de magasins, nous avons eu une impression de vide et d'abandon: les stores des magasins étaient baissés, de nombreux espaces étaient inutilisés, des vitrines abandonnées le long de la rue et spécialement en dehors du centre, il y avait beaucoup de trafic, beaucoup de gens de passage mais peu de piétons.

Quelques discussions avec des personnes âgées nous ont également confirmé cette impression: ces personnes avaient tendance à dire en effet que le centre est apparemment en déclin et qu'il y a de moins en moins de magasins. Une vieille dame, par exemple, nous a expliqué, à propos d'une vitrine vide: «ceux qui ouvrent, ferment rapidement». Un habitant nous a dit à propos des boucheries qu'il y aurait eu jusqu'à douze boucheries et il n'en reste plus qu'une seule.

Ces premières impressions nous ont fait douter dans un premier temps de notre hypothèse, selon laquelle, Salins constitue un pôle d'attraction dans la région : nous pensions en effet trouver un commerce, sinon florissant, au moins en bonne santé. Cependant, les constats plutôt négatifs du premier jour seront nuancés par la suite, une fois les commerces ouverts.

4. Commerces: situation générale à Salins

Nous avons recensé une centaine de commerces à Salins - tous types de commerces confondus. La plupart sont concentrés le long de l'artère centrale, quelques-uns sont excentrés dans les rues parallèles ou aux alentours des deux supermarchés situés aux extrémités de la ville. Ces supermarchés sont de petite taille moyenne. Du côté est (direction Cernans), se trouvent un «Super U» ainsi qu'un centre de bricolage et un magasin de produits électroniques. Le Super U n'est pas là depuis longtemps cependant, puisqu'il a remplacé récemment une autre chaîne de grandes surfaces dont il a repris les locaux à l'entrée de Salins. Du côté ouest (direction Mouchard) s'est localisée une grande surface «Atac», qui semble légèrement plus grande, et qui est entourée également d'autres commerces.

D'une manière générale, les commerces sont très diversifiés: il y a des services de bases (tabac, pharmacie, alimentaires...) mais aussi des commerces un peu plus spécifiques comme par exemple des antiquaires, un magasin de sous-vêtements, d'électroménagers ou encore d'articles de pêche et de chasse. Cette constatation rejoint donc ce que nous avons déjà pressenti à travers les statistiques de l'Insee, à savoir que Salins reste bien équipé malgré les nombreux abandons de commerces qui ont eu lieu ces dernières années.

5. Methodologie

Nos enquêtes se basent sur des entretiens semi-directifs auprès d'informateurs directs et indirects. Nous avons principalement interrogé les commerçants, à propos des habitudes de leurs clients et de leurs propres habitudes (en tant que consommateur). Cette méthode s'est révélée satisfaisante, car les commerçants connaissaient relativement bien leur clientèle. Nous avons aussi interrogé directement des personnes faisant leurs achats en ville et au supermarché. Cependant, cette méthode fut moins convaincante en ce qui concerne les clients des supermarchés car ceux-ci étaient souvent pressés et peu disposés à répondre à nos questions.

6. Atouts de Salins

Nous pouvons mentionner plusieurs éléments qui expliquent le «bon fonctionnement» du commerce à Salins:

La taille et la situation géographique:

Il s'agit ici de l'argument mentionné déjà en hypothèse et relevant de la théorie des lieux centraux de Christaller. Salins compte en effet près de 3500 habitants, c'est la plus grande commune des alentours, et les villes de taille comparable se trouvent dans un rayon d'à peu près 20 km.

Les grandes villes sont quant à elles plus distantes, il faut compter entre 40 et 50 km pour rejoindre des villes telles que Besançon ou Lons-le-Saunier. L'offre de transports publics est cependant très faible : la voiture devient donc indispensable pour pouvoir se déplacer, même pour des distances relativement faibles.

Cependant, l'attractivité de la ville de Salins ne dépend pas uniquement de sa taille et de sa position géographique par rapport à d'autres pôles. D'autres facteurs sont à prendre en considération pour expliquer l'attractivité de Salins.

La diversité des commerces:

Comme nous l'avons vu plus haut, Salins regroupe des commerces assez diversifiés pour que les gens puissent faire toutes leurs courses et trouver les services de bases à Salins même. C'est un élément important qui permet à la ville de garder une certaine attractivité et de maintenir ses commerces. Car ainsi, malgré un manque de choix –on trouve en effet à Salins tous les produits de base, mais il n'y a pas beaucoup de choix pour un type de produit donné-, les gens ne sont pas obligés de se déplacer ailleurs pour trouver ce dont ils ont besoin. Aux dires de certains commerçants, la ville d'Arbois par exemple, située à une vingtaine de kilomètres et de taille comparable, ne dispose cependant pas d'une aussi bonne diversification de l'offre, ce qui incite certaines personnes habitant plus proche d'Arbois que de Salins, de se rendre néanmoins à Salins pour faire leurs courses. La diversité des commerces représente donc un avantage considérable.

Salins, lieu de passage:

Par sa situation géographique, Salins -qui se trouve notamment sur l'axe Besançon-Jura français-Alpes pour ceux qui vont faire du ski ou du tourisme vert en été-, est un lieu de passage. De plus, à Salins, le trafic doit nécessairement passer par le centre puisque les montagnes rendent impossible tout contournement de la ville ; contrairement notamment à Arbois ou Poligny où le trafic est dévié, ce qui, semble-t-il, ne favorise pas le

développement des centres de ces communes. Car les gens de passage constituent naturellement des clients potentiels pour les commerces de Salins, notamment pour les magasins d'alimentation. A ce propos, le directeur d'une des grandes surfaces nous a dit voir son chiffre d'affaire grimper de 20% en été, grâce aux gens de passage (tourisme vert surtout selon lui) et aux « Parisiens » qui ont une résidence secondaire dans la région salinoise.

Il semblerait toutefois que, dans le passé, beaucoup plus de gens transitaient par Salins. Ce flux aurait diminué suite à une modification des panneaux de signalisation, à Champagnole notamment, afin de faire passer le trafic circulant entre Besançon et Champagnole par l'autoroute. Ce changement remonte cependant déjà à une dizaine d'années.

Le dynamisme:

Par dynamisme, il faut comprendre d'une part, la volonté de la municipalité (surtout depuis le changement de municipalité qui a eu lieu il y a deux ans), d'améliorer l'attractivité et l'accueil de Salins, et d'autre part, les efforts entrepris par l'Union commerciale et artisanale ainsi que par l'Opération de revitalisation de l'artisanat et du commerce (Orac) pour redynamiser le commerce (nous donnerons plus de détails sur ces organisation dans les chapitres suivant).

Cette volonté commune d'améliorer la situation de Salins est, selon certains, un des facteurs importants qui permettent à Salins de garder une situation relativement stable. En comparaison, on nous a dit qu'à Poligny, par exemple, il existe un potentiel de développement plus grand qu'à Salins, mais qu'il n'y a pas, par contre, le même dynamisme.

Le tourisme:

D'une manière générale, les touristes sont aussi à compter parmi la clientèle des commerces de Salins. Il faut toutefois distinguer plusieurs types de touristes: il y a ceux qui viennent pour un temps très bref, par exemple juste pour la visite des salines et qui généralement n'achètent pas grand chose; il y a les curistes qui vivent sur place le temps de leur cure et qui font donc leurs achats à Salins; il y les gens qui ont des résidences de vacances dans la région et dont la présence se remarque particulièrement pendant l'été; et enfin, il y a les touristes de passage, en camping-car par exemple.

La présence des grandes surfaces:

Comme nous l'avions supposé en hypothèse, la présence des supermarchés contribue effectivement à l'attractivité de Salins. Ce point sera développé dans le chapitre suivant "La concurrence des grandes surfaces".

7. Concurrence

La concurrence des grandes surfaces

Etant donné la présence de deux grandes surfaces aux extrémités de Salins, nous nous sommes posé la question de savoir en quelle mesure celles-ci sont en concurrence avec les petits commerces du centre; dans un deuxième temps, nous avons cherché à déterminer de quelle manière les supermarchés contribuaient ou non à l'attractivité de Salins.

Les supermarchés se sont installés il y a relativement longtemps à Salins, déjà dans les années 80. Leur implantation n'étant pas récente, la polémique qu'on peut imaginer s'être développée parmi les petits commerçants à l'arrivée des grandes surfaces, n'est donc plus à l'ordre du jour. Il est indubitable que de nombreux commerces (magasins alimentaires

principalement) ont dû fermer avec l'installation des grandes surfaces, mais comme on nous l'a fait remarquer, «ce qui devait disparaître à disparu» et aujourd'hui la concurrence entre le centre et les grandes surfaces n'est plus vraiment importante.

L'offre n'est par ailleurs pas la même dans les commerces du centre et les grandes surfaces. Les commerces du centre ville ont en effet choisi de miser sur des produits de qualité et de marque, qui ne sont pas comparables à ceux du supermarché, ou sur des produits beaucoup plus spécifiques qu'on ne trouve pas dans les grandes surfaces. Ils se démarquent aussi par la qualité du service et de l'accueil, ce qui permet d'avoir un autre type de clientèle.

Le boucher est un des seuls qui ressent encore fortement la concurrence du supermarché: il est en effet le seul parmi les douze bouchers que comptait Salins à avoir survécu.

Quant aux boulangeries, elles ont senti la concurrence les premiers temps. Mais de l'avis de la plupart des boulangers, la clientèle est revenue car la qualité est supérieure dans les commerces du centre, ce qui confirme l'importance de la qualité des produits.

Un deuxième élément intéressant mentionné par plusieurs commerçants, est que la présence des supermarchés a finalement aussi un impact positif sur les petits commerces de Salins. Cela permet en effet de stabiliser la clientèle de Salins : en donnant la possibilité aux habitants de Salins de faire leurs grands achats à des prix raisonnables à Salins même, la présence des supermarchés permet d'éviter que cette clientèle n'aille faire ses grands achats dans d'autres centres, et par la même occasion achète ailleurs des produits qu'elle pourrait en fait trouver dans le centre de Salins justement. Les achats au supermarché étant aujourd'hui pratiquement inévitables, la présence de grandes surfaces à Salins évite donc l'évasion de la clientèle locale.

De la même manière –et comme nous l'avions suggéré en hypothèse- on peut considérer que les supermarchés contribuent à l'attractivité de Salins. Ceux-ci, en effet, ne servent pas uniquement au maintien de la clientèle locale, ils incitent également les habitants des communes environnantes à faire leurs achats à Salins. De plus, d'après ce que nous ont dit certains clients du supermarché, il semble que les gens qui viennent faire leurs achats au supermarché depuis l'extérieur, sont aussi souvent tentés de faire quelques achats plus spécifiques dans le centre de Salins.

Concurrence avec les autres villes: aire de chalandise

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, Salins offre à peu près tout ce dont le consommateur a généralement besoin. Ceci implique que Salins représente non seulement un pôle d'attraction pour les villages environnants, mais aussi que la population de Salins ne se déplace pas souvent dans les autres pôles.

Grâce aux commerçants que nous avons interrogés, nous avons pu déterminer que, d'une manière générale, l'aire de chalandise de Salins – soit la zone comprenant l'ensemble des clients susceptibles de venir à Salins - est comprise dans un rayon d'à peu près 15 km. Le président de l'Union des commerçants nous a confirmé ces données, précisant que l'aire de chalandise moyenne s'étend sur le Haut Jura et le Doubs, entre les villes de Arbois, Arc-et-Senans, Quingey et Levier, soit sur un rayon de 10 à 30 km. L'aire de chalandise dépend évidemment aussi du type de produit et de son caractère général ou spécifique.

Les faïenceries par exemple, qui font partie du patrimoine salinois, ont une aire de chalandise qui peut être relativement vaste: la propriétaire d'une faïencerie nous a en effet expliqué recevoir des commandes de clients (il s'agit souvent de restaurants) de Paris et même de Suisse.

D'autres commerces de biens plus basiques, comme par exemple les boulangeries et les tabacs, ont des aires de chalandise beaucoup plus restreintes. Mais ces aires de chalandise ne se limitent toutefois pas uniquement à la commune de Salins, car plusieurs villages aux alentours ne possèdent plus de commerces du tout.

Les supermarchés semblent avoir une aire de chalandise d'à peu près 20 km, ce qui correspond environ à leur zone de publicité (jusqu'à 15 km pour Atac).

Toujours selon nos enquêtes auprès des commerçants et des clients, nous avons eu l'impression que le déplacement dans les grandes villes pour faire des achats est assez rare.

Il faut en effet compter environ 45 minutes de trajet pour se rendre dans les grandes villes (Besançon, Lons-le-Saunier ou Dôle), il n'est donc pas si courant que les gens s'y rendent. La ville la plus fréquentée reste Besançon, mais la plupart des gens nous ont précisé qu'ils n'y vont pas souvent (1-2 fois par mois environ), et que souvent c'est plus pour se balader que pour réellement acheter. Les articles pour lesquels les gens se déplacent à Besançon sont principalement les vêtements, les chaussures ou les "gros" achats, tels que de l'électroménager, etc. C'est donc quand le choix manque à Salins que les gens se rendent à Besançon, mais d'une manière générale, les Salinois sont plutôt satisfaits de l'offre de Salins : «à Salins on trouve tout, on n'a pas besoin de se déplacer».

Nous n'avons par contre pas réussi à déterminer de manière précise l'attractivité de Salins par rapport à des villes comparables comme Arbois ou Poligny. En ce qui concerne Arbois par exemple, certains ont affirmé qu'étant donné le manque de choix des magasins, les habitants de cette commune sont plus tentés de venir à Salins; d'autres nous ont par contre dit que ces derniers ne font en principe pas leurs achats à Salins. Il est donc difficile dans un temps si bref de pouvoir établir précisément des comparaisons entre ces différents centres. Nous pouvons toutefois considérer comme tendance générale que Salins est au moins aussi bien fourni qu'Arbois et n'est pas moins attractif que ce dernier, étant donné que les habitants de Salins ne vont pas à Arbois faire leurs achats.

8. L'union commerciale et artisanale

Il existe à Salins-les-Bains une organisation qui regroupe certains commerçants et artisans de la ville: l'«Union commerciale et artisanale». Selon le président de l'Union -qui est lui-même commerçant-, cette organisation existe depuis longtemps déjà: il possède en effet des archives remontant aux années 60.

Le but de l'Union commerciale est de «dynamiser» et d'«animer la ville» pour soutenir ainsi le commerce et l'artisanat. Une commerçante disait à ce propos «on a besoin d'être ensemble, ça fait parler de Salins... moi je veux qu'on parle de Salins, que la ville vive».

Comme activités concrètes, l'Union organise notamment une braderie, une quinzaine commerciale, un loto; et en collaboration avec la municipalité, elle participe à la fête du sel et à une action qui vise à fleurir la ville. Le financement de l'Union est assuré par les cotisations de ses membres.

Cependant, tous les commerçants et artisans n'adhèrent pas à l'Union. Selon le président de l'Union, il y a parmi la centaine de commerces «tous confondus» (services y compris) de Salins, à peu près la moitié des commerçants qui adhèrent à l'Union.

En ce qui concerne les commerces qui n'y adhèrent pas, il s'agit soit de services qui ne trouvent logiquement aucun intérêt à faire partie d'une telle union car les activités organisées ne les touchent pas (le notaire par exemple), soit de commerçants qui jugent cette organisation inutile et inefficace. Pour illustrer cela, le propos d'un commerçant plutôt

pessimiste qui ne fait pas partie de l'Union: «qu'est-ce que vous voulez faire une union, il y a pas d'union, les commerçants sont les premiers à aller dans les supermarchés», «tout est en déclin, y a rien à faire pour attirer les clients».

Quant aux membres de l'Union, ils ne sont cependant pas tous entièrement satisfaits des résultats des activités de cette organisation. Certains disent n'avoir pas vu de résultats très concrets. La faiblesse des résultats s'explique selon eux par le manque de moyens financiers, problème qu'il serait peut-être possible de résoudre en augmentant le nombre de membres (l'Union étant financée par les cotisations de ses membres).

Mais finalement, il semble que pour beaucoup, adhérer à l'Union relève aussi d'un geste de solidarité. C'est l'idée qu'il faut se serrer les coudes car le but premier est de garder les gens sur Salins, d'où la nécessité de maintenir une grande diversité de commerces en ville pour que tous profitent de l'effet de synergie. La question de la concurrence entre les commerces du centre de Salins est donc supplantée par un problème plus important qui est celui de l'attractivité de Salins par rapport aux autres villes de la région. Une vendeuse de chaussures nous disait à ce propos qu'elle n'avait pas peur de la concurrence à Salins: «si j'étais seule, mon chiffre d'affaire baisserait». Lorsqu'un client ne trouve pas ce qu'il souhaite chez elle, elle l'envoie d'ailleurs volontiers dans un autre commerce de chaussures de la ville, dans le but toujours de garder un client sur Salins.

Et finalement, en ce qui concerne les grandes surfaces présentes à Salins, elles n'adhèrent pas pour le moment à l'Union. Mais une éventuelle adhésion n'est pas exclue dans le futur. En effet, selon le président de l'Union, les commerçants du centre ont intérêt à faire travailler les grandes surfaces avec eux, car tous doivent participer à l'animation de la ville.

9. L'opération de revitalisation de l'artisanat et du commerce (ORAC)

Parallèlement à l'Union commerciale et artisanale, se prépare un autre projet qui a pour but également de développer les activités commerciales et artisanales à Salins. Il s'agit de l'«Opération de revitalisation de l'artisanat et du commerce» (Orac). Cependant, ce projet a une plus grande portée géographique que les activités de l'Union, car il est mis en place par la communauté de communes.

L'Orac est un dispositif visant à “favoriser le développement local en offrant une qualité de vie indispensable au maintien de la population”¹⁰. Son financement est assuré par l'Etat, en partie à travers les taxes prélevées sur les grandes surfaces, et par les collectivités locales. L'Orac se charge ensuite de redistribuer ces subventions pour les différents projets engagés.

Les opérations de l'Orac ne concernent toutefois pas l'ensemble du territoire national : seules sont admises les “zones fragiles” préalablement établies par l'Etat. Cependant, ces subventions ne sont pas distribuées d'office par l'Etat. Pour bénéficier des subventions disponibles, il faut en effet qu'une Commune ou Communauté de communes en fasse la demande. Ceux-ci doivent alors élaborer un dossier de candidature présentant les grandes lignes de leur projet, et en assurer ensuite l'animation et le suivi. Dans le cas de Salins, c'est la Communauté de communes qui bénéficie des subventions : il s'agit d'un organisme qui regroupe 22 communes, soit Salins, qui est la plus grande de ces communes et qui constitue donc le bourg-centre de la communauté, et les communes environnantes de Salins. Au total, la communauté de communes regroupe 7000 habitants.

Sur Salins, deux projets de l'Orac sont actuellement en cours:

¹⁰ Pour plus d'informations concernant l'Orac, consulter le site : www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/grandsdossiers/aidesauxentreries/orac.shtm

1. Salins, Pays du Livre:

Le but est de faire de Salins un «lieu propice à l'installation de professionnels du livre» (éditeurs, libraires, doreurs, relieurs...), comme le propose la brochure chargée de promouvoir le projet. La même brochure souligne par ailleurs le lien qu'il y a entre l'histoire de Salins et le monde du livre. C'est à Salins en effet que fut imprimé le premier livre de Franche-Comté et que fut installée l'une des plus anciennes bibliothèques publiques de France. C'est cette histoire qu'il s'agit donc de faire revivre pour développer la ville. De plus, parallèlement à l'installation souhaitée de professionnels du livre, l'association Salins-les-Bains, Pays du Livre, souhaite animer la ville par des manifestations culturelles autour du thème du livre (conférences, ateliers, lectures publiques, expositions...).

Cependant, ce projet n'en est qu'à ses débuts. Des activités sont déjà programmées pour 2003 avec la Journée du Livre en septembre et le Noël des livres début décembre. Mais pour l'instant, nous ne pouvons pas encore évaluer l'impact de ce projet sur la ville de Salins en termes d'attractivité et d'animation.

2. Aide aux commerçants et artisans:

Les commerçants qui le souhaitent peuvent déposer des projets auprès de l'Orac qui leur propose une aide financière - si le projet est accepté - pour que ceux-ci puissent rénover leur vitrine et/ou l'intérieur de leur magasin; ceci dans le but d'améliorer globalement l'accueil à Salins. Les artisans peuvent également profiter d'une aide pour l'achat de machines. Seules les entreprises artisanales ou commerciales de détail peuvent bénéficier des fonds de l'Orac.

Pour le moment, quelques dossiers ont déjà reçu un accord positif préalable mais les travaux de rénovation n'ont pas encore débutés. Ainsi, de même que pour le projet de Salins-les-Bains, Pays du Livre, nous ne pouvons pas encore mesurer l'impact de ce projet.

Cependant, nous pouvons dire déjà à titre personnel que les activités de l'Orac nous paraissent intéressantes car les responsables de ce projet semble vouloir réfléchir de façon plus «globale». D'une part, le projet de l'Orac dépasse la seule commune de Salins-les-Bains, puisqu'il s'organise autour de la communauté de communes et englobe ainsi un territoire plus vaste et une population plus importante (Salins compte 3500 habitants environ et la communauté de communes regroupe 7000 habitants). De plus, il semble y avoir volonté de «travailler ensemble» entre commerçants, artisans, responsables politiques et responsables de l'urbanisme.

L'avis des commerçants sur ce projet n'est pas très dessiné pour le moment. Ils considèrent qu'il faut essayer mais une fois encore, l'Orac n'en est qu'à ces débuts et les commerçants attendent de voir des résultats.

10. Conclusion

Comme déjà mentionné au début, les premières impressions de Salins n'ont guère été positives. L'aspect désertique du village, les nombreux commerces et restaurants à l'abandon, laissaient supposer de premier abord une situation de déclin.

Si l'on considère l'évolution des dernières années, Salins a effectivement connu un déclin, d'un point de vue démographique déjà, puisque Salins comptait 8000 habitants en 1789 contre 3500 environ aujourd'hui, ce qui a du nécessairement se répercuter sur l'activité commerciale et sur la vie en général à Salins. Sans vouloir remonter trop loin dans l'histoire, la fermeture des salines en 1962 et celles des faïenceries un peu plus tard ont eu également un impact sur l'activité salinoise. Plus récemment, l'implantation de grandes surfaces aux entrées de la ville ont amené un certain nombre de commerces du centre à fermer leurs

portes. L'on pourrait citer encore les problèmes de l' "exode des jeunes" qui ne trouvent pas de travail à Salins et qui quittent la ville. Ou encore le changement de signalisation à Champagnole qui a réduit le trafic de passage, qui constituait aussi une source de clients potentiels pour les commerçants. Bref, aux différentes échelles temporelles, c'est donc une multitude de facteurs qui ont entraîné une baisse démographique à Salins et la fermeture d'un certain nombre de commerces.

Nous avons vu toutefois que contrairement aux apparences initiales, la situation actuelle de Salins est plutôt encourageante. En effet, Salins reste un pôle d'attraction dans la région pour les communes environnantes.

Dans nos hypothèses de départ, nous avons supposé que le modèle de Christaller ne serait pas suffisant à expliquer cette situation. En effet, les nombreux atouts de Salins mentionnés plus haut sont autant de facteurs qu'il faut prendre en considération et qui vont au-delà des simples facteurs de rationalité économique mentionnés par Christaller.

Deux éléments, qui ont émergé au cours de ce travail, nous paraissent particulièrement importants pour expliquer la situation favorable de Salins.

Un premier élément à retenir est la présence de supermarchés à Salins. Les supermarchés semblent en effet constituer un avantage pour Salins, puisqu'ils permettent de retenir la clientèle à Salins et d'augmenter l'attractivité de la ville, permettant aussi aux commerces du centre de bénéficier, dans une certaine mesure, d'une clientèle plus importante. L'installation des supermarchés a donc, d'une certaine manière, amené à la constitution d'un nouvel équilibre entre le centre et la périphérie (supermarchés). Il semble cependant que, dans d'autres villes françaises, l'implantation de supermarchés pose parfois problème en entraînant un déclin des commerces du centre. Il serait donc intéressant d'approfondir cette question en identifiant les facteurs spécifiques à Salins, qui permettent l'instauration du nouvel équilibre mentionné. On peut supposer par exemple que la structure même de Salins, qui est un village-rue –ce qui présente des désavantages évidents en terme de trafic, pollution...etc-, permette cependant de transformer la présence de grandes surfaces en atout; car les clients du supermarché ont aussi la possibilité d'accéder en voiture aux commerces du centre-ville, et ils sont même parfois tenus de passer par le centre. Il y aurait là peut-être une étude comparative à faire de différentes villes qui ont du affronter l'implantation de supermarchés, afin d'élaborer éventuellement une nouvelle typologie de modèle commerciale en fonction de la forme de la ville.

Le deuxième élément particulièrement intéressant est celui du dynamisme manifesté par les commerçants, artisans et instances politiques salinoises dans le but de promouvoir leur ville. Les activités de l'Union des commerçants et de l'ORAC montrent en effet une claire volonté de redynamiser la ville de Salins. Si les actions menées jusqu'à maintenant ne sont pas encore de grande envergure, on ne peut que considérer de manière positive ce dynamisme.

Nous pouvons donc conclure que les éléments dont nous avons parlé contribuent tous à maintenir, malgré les circonstances plutôt défavorables, une certaine activité locale. Encore une fois, il semble vain de considérer uniquement la rationalité économique telle qu'on la trouve dans le modèle de Christaller –d'autant plus que ce modèle postule une impossible homogénéité de l'espace-. Les facteurs spécifiques à une région (dynamisme, forme de la ville, type de commerces...etc) sont tout aussi importants pour expliquer les dynamiques économiques, montrant ainsi la complexité de la relation entre économie et territoire.

1. Introduction

Présentation du thème

Lors de l'étude de terrain de l'institut de géographie qui s'est effectué à Salins-les-Bains, nous avons choisi de traiter du thème de l'école et de la formation. Notre but étant de présenter la situation de la commune en la matière, nous allons commencer par décrire les sept différents établissements présents dans la ville, puis par faire l'éventail de l'offre scolaire dont ils disposent. Ainsi nous pourrons donc rendre compte de l'importance de la commune en matière d'éducation par rapport à sa région.

De plus, M. Gresset, adjoint au maire en charge de la politique scolaire de la commune, nous a donné quelques informations supplémentaires plus générales concernant notre sujet au niveau communal ainsi que sur la politique scolaire au niveau national.

Description générale des établissements scolaires de Salins-les-Bains

Comme nous l'avons mentionné, Salins-les-Bains possède sept groupes scolaires, dont un privé, dans lesquels sont représentés tous les niveaux, de la maternelle au lycée. Tout d'abord, il y a le groupe scolaire Victor Considérant qui regroupe un des collèges et le lycée. Il représente la structure la plus importante. L'école privée Saint-Anatoile comprend le second collège de la ville ainsi qu'une école primaire. Viennent alors les écoles primaires Olivet, Voltaire et Pasteur qui forment trois groupes distincts et qui sont localisés à différents endroits de la ville. Finalement, il existe encore deux écoles maternelles, Chantemerle et Prémoureaux, elles aussi séparées l'une de l'autre.

Le groupe scolaire Victor Considérant:

Situé au nord de la commune et un peu excentré par rapport à la ville, cet établissement créé en 1966 et s'étalant sur 4 ha, s'appelait autrefois le lycée climatique de Salins car il accueillait des élèves atteints de maladies respiratoires. En effet, ils y venaient parce que le climat était réputé favorable à la guérison. Il ne faut pas oublier que le domaine de la santé à Salins-les-Bains est un aspect sur lequel l'accent a toujours été mis, et, d'ailleurs, l'école accueille actuellement des jeunes souffrant de problèmes de surcharge pondérale. Un projet d'intégration de personnes handicapées est également en cours d'étude.

Aujourd'hui, le groupe scolaire Victor Considérant compte 67 enseignants, agrégés ou certifiés, ainsi que 8 stagiaires pour 760 élèves. 410 d'entre eux fréquentent le collège, qui correspond en Suisse au secondaire (12 à 16 ans). Les 350 restants sont au lycée et peuvent y préparer les baccalauréats généraux, donc littéraire, économique-social ou scientifique.

Il est à noter que ce groupe scolaire possède une unité de restauration et un internat.

Le groupe scolaire Saint-Anatoile

Cette école privée située au centre de la ville compte une école primaire et le seul autre collège. Elle se trouve dans l'ancien cloître de l'église Saint-Anatoile depuis le 19^{ème} siècle, la cour de récréation est d'ailleurs classée monument historique. C'est un établissement de style familial avec un externat et une demi-pension. En primaire 4 professeurs s'occupent de

50 élèves et au collège 20 professeurs encadrent 120 étudiants. Des classes à petits effectifs et une bonne équipe pédagogique garantissent un bon niveau de formation.

L'école primaire Olivet

Cet établissement a été construit dans les années 50 après une ré-affectation du quartier nord de la ville. 106 élèves sont répartis en 5 classes, CP, CE 1, CE 2, CM 1 et CM 2, qui correspondent à la première, deuxième, troisième, quatrième primaire chez nous. 5 instituteurs et un remplaçant, qui donne également des cours de soutien aux enfants en difficulté, s'occupent des élèves. Il est important de savoir que l'école Olivet est le seul établissement primaire public disposant d'une cantine qui accueille tous les autres enfants du niveau primaire ainsi que certains enfants de la maternelle. Il est d'ailleurs prévu prochainement un agrandissement de cette structure.

L'école primaire Pasteur

A l'entrée sud de la ville se trouve l'école Pasteur, la plus ancienne école primaire de la commune. 3 institutrices encadrent 2 classes totalisant 52 élèves. Les effectifs n'étant pas assez importants, les différents niveaux ont donc dû être regroupés: les CP avec les CE dans une classe et CM dans une autre. Un regroupement avec l'école Voltaire est prévu pour 2005 à cause du caractère vétuste du bâtiment et de la volonté des politiciens salinois de réorganiser les structures scolaires.

L'école primaire Voltaire

L'école primaire Voltaire se trouve au centre de la ville, à proximité de la place des Alliés.

On y trouve 2 petites classes de niveau primaire totalisant 28 élèves ainsi que 44 enfants au niveau de la maternelle. Quatre enseignants et un remplaçant attaché à l'école sont donc en charge de 72 élèves. Cependant, le nombre des élèves varie légèrement tout au long de l'année, cela étant dû à des dérogations faites par les parents.

L'école ne possédant pas de cantine, les enfants des classes primaires se rendent à la cantine de l'école Olivet grâce à un système de bus mis en place par la commune.

L'école maternelle Chantemerle

Située au nord de Salins, l'école Chantemerle se trouve à deux pas de l'école Olivet. Elle existe depuis 1973, suite à la rénovation du quartier St. Maurice qui entraîna la démolition de l'ancienne école. Elle accueille 71 élèves du niveau maternel dont s'occupent trois enseignants. Une halte-garderie¹¹ qui permet aux parents de venir chercher les enfants à la sortie du travail complète l'offre de l'école.

L'école maternelle Prémoureaux

N'ayant malheureusement pas pu rencontrer la directrice de cette structure, il nous est impossible de dresser le portrait de cette école. Le bulletin municipal de Salins-les-Bains¹² la décrit néanmoins de la manière suivante : “ son équipement et son espace sont très insuffisants, la sécurité des installations n'est pas satisfaisante..., les possibilités d'évolution du bâtiment nécessiteront des travaux importants ”.

¹¹ L'actuelle halte-garderie est d'ailleurs l'ancienne gare de Salins. Le terrain sur lequel l'école a été bâtie fut racheté par la mairie à la SNCF.

¹² Le Salinois, avril 2003, numéro 8

2. Problématique et Hypothèse

Dans le Plan d'Aménagement du territoire de 1993 de la Franche-Comté, un fort accent était mis sur la création et surtout le développement de pôles locaux.

Pendant plusieurs centaines d'années et jusqu'à la fin des années 1960 environ, Salins-les-Bains était d'une grande importance pour la région. L'exploitation du sel et la faïencerie faisaient la richesse de la ville qui comptait alors jusqu'à 10 000 habitants. Mais Salins n'était pas seulement un pôle économique local : Pour subvenir aux besoins en matière scolaire d'une population alors bien plus nombreuse qu'aujourd'hui¹³, la ville créa plusieurs écoles, éparpillées dans différents quartiers. Cet éparpillement s'explique avant tout par la situation géographique de la ville, encaissée dans une vallée. En effet, Salins-les-Bains s'étend sur plus de 4 kilomètres de longueur et il fallait que les écoles soient assez facilement accessibles à pied pour tous les enfants.

La fermeture des Salines en 1962 et l'abandon de la faïencerie ont entraîné le déclin économique et démographique de la ville. Cependant, malgré sa taille actuellement peu importante, les écoles subsistent et un lycée a même encore été construit en 1966. Nous pouvons donc dire que, pour sa grandeur, Salins-les-Bains dispose d'une offre scolaire très importante. Par conséquent, nous pensons que, vu la petite taille de la ville, les villages alentours jouent un rôle non négligeable pour le maintien ou/et le développement de Salins comme pôle scolaire, et ceci de la maternelle au lycée. Nous pouvons même envisager que la présence du lycée augmente l'aire d'influence de la ville, en matière d'éducation, à un niveau départemental.

La question que nous nous posons est donc de savoir si Salins est réellement un pôle régional en matière d'éducation. Pour répondre à cette question, nous souhaitons connaître le nombre et la provenance des élèves, connaître l'offre extra-scolaire ainsi que les activités, programmes et services proposés au sein des écoles ainsi que l'offre disponible en matière de transport scolaire (bus, co-voiturage des parents etc.)

3. Méthodologie

Avant de partir pour Salins-les-Bains nous avons effectué plusieurs recherches bibliographiques et sur Internet, notamment sur le site de l'Académie de Besançon où nous avons trouvé les adresses et numéros de téléphone des différents établissements scolaires de la ville. Nous avons alors pris contact avec les personnes responsables, les directeurs et directrices des écoles de Salins. Cela nous a permis de fixer les rendez-vous au préalable.

Nous avons également contacté l'adjoint au maire en charge des écoles et du transport qui nous a accordé un rendez-vous d'une heure environ.

Pour pouvoir nous faire une idée plus concrète de l'offre scolaire à Salins, nous avons préparé une grille d'entretien traitant des différents sujets que nous voulions clarifier afin de trouver des réponses à nos hypothèses.

Les entretiens ont duré en moyenne une demi-heure et portaient sur le nombre d'élèves et d'enseignants, la provenance des élèves et l'offre en matière de transport scolaire, l'existence ou non d'une cantine au sein de l'école ainsi que sur la prise en charge des élèves en difficulté. Nous nous sommes également intéressées aux activités extra-scolaires comme par exemple les classes de neige ou tournois sportifs. De plus, nous avons cherché à savoir si les parents ou les enfants avaient la possibilité de choisir leur école (si des dérogations

¹³ La commune de Salins-les-Bains ne compte plus qu'environ 3400 habitants

sont envisageables) et si tel était le cas, quelles en étaient les raisons. Aussi avons-nous posé quelques questions sur la politique d'éducation, afin de mieux faire connaissance avec le système scolaire français.

Finalement, un petit historique de chaque école visitée nous a servi à mieux cerner chaque établissement.

En ce qui concerne le nombre d'enseignants et d'élèves, nous avons simplement demandé les chiffres actuels aux directeurs des établissements. Ceci est aussi le cas en ce qui concerne la provenance des élèves, qui d'ailleurs ne posait en règle générale aucun problèmes au niveau des maternelles et des classes primaires, mais les collèges et le lycée n'ont pas toujours pu nous donner de chiffres exacts.

En ce qui concerne le transport scolaire, nous voulions avant tout savoir s'il était organisé par la commune ou le département, ou alors par les parents. En outre, nous voulions savoir si le transport était gratuit ou payant, et quelles écoles étaient desservies.

L'existence ou non d'une cantine au sein d'un établissement nous paraissait également d'assez grande importance. Nous nous intéressions surtout à savoir combien d'élèves profitent de ce service et s'il est apprécié au point d'attirer des élèves de Salins ou des communes alentours.

En ce qui concerne la prise en charge des enfants en difficulté, nous cherchions à savoir combien d'entre eux profitent d'aides approfondies. Aussi nous avons demandé quelles écoles disposaient de classes de soutien ou employaient des personnes spécialement formées.

Les activités dites " extra-scolaires " étaient censées nous donner une image de la motivation et de l'investissement des enseignants en dehors des heures de cours, ceci afin de voir si une école proposait une offre plus vaste qu'une autre pour, peut-être, attirer plus d'enfants (bien sûr uniquement s'il est possible de faire des dérogations).

4. Les resultats

Avant de présenter les résultats que nous avons obtenus après une semaine à Salins, nous pensons qu'il est important d'expliquer rapidement le système scolaire français. Il existe en effet trois niveaux d'éducation. Le premier est la maternelle qui s'occupe des enfants âgés de 2 à 6 ans, ainsi que le primaire accueillant les 6-11 ans. Il est important de noter que la maternelle est facultative car l'école obligatoire en France commence à partir de 6 ans. Le primaire se répartit en 5 classes : le CP, le CE 1, le CE 2, le CM 1 et le CM 2. Le second niveau est le collège qui correspond à l'école secondaire en Suisse. Et le troisième niveau est le lycée qui n'est pas obligatoire et qui prépare aux différents baccalauréats qui existent en France. Le premier niveau dépend de la commune, le second est géré par le département et le troisième par la région, distinction qu'il est important de signaler car elle génère parfois certains conflits comme nous le verrons par la suite.

La provenance des élèves

Dès le premier entretien nous avons compris que les écoles de Salins s'organisent en trois pôles : le pôle sud, le pôle centre et le pôle nord. C'est donc par cette différenciation géographique que les élèves se répartissent dans les différents établissements scolaires de la ville, en tout cas pour ce qui est du premier niveau. En effet, les parents ne peuvent normalement pas choisir dans quelle maternelle où dans quelle école primaire se trouveront leurs enfants. Donc les enfants de Salins habitant les quartiers Nord vont à la maternelle

Chantemerle et à l'école primaire Olivet, ceux des quartiers centraux vont à l'école Voltaire et ceux des quartiers Sud vont à l'école maternelle des Prémoureaux et l'école primaire Pasteur. Au niveau régional, la répartition se fait de la même façon : les villages alentours ne disposant pas d'école envoient leurs enfants dans les écoles de Salins les plus proches d'eux. Il est évident que l'école privée Saint Anatoile ne fonctionne pas de la même manière, son bassin de recrutement allant jusqu'à d'autres départements comme nous le verrons plus loin.

Il est tout de même important de noter que des dérogations sont possibles, c'est-à-dire que certains parents peuvent faire une demande à la commune pour que leur enfant soit scolarisé dans une école différente que celle à laquelle il est normalement rattaché. La plupart du temps les parents agissent ainsi pour des raisons pratiques. La raison la plus souvent invoquée est le fait qu'une autre école soit plus proche de leurs lieux de travail, ce qui facilite l'accompagnement de l'enfant à l'école.

Au premier niveau

Nous avons pu connaître la proportion d'élèves de la commune et des villages alentours ainsi que le nombre de dérogations qui avaient été faites dans toutes les écoles que nous avons contactées, à l'exception de l'école des Prémoureaux :

A l'école Pasteur, 30 enfants sont de Salins et 22 viennent des communes avoisinantes grâce aux bus de ramassage scolaire que nous évoquerons par la suite. Cette année deux élèves ont fait l'objet d'une dérogation spéciale pour venir à cette école. Mais la directrice nous a bien dit que c'était quelque chose qui arrivait rarement.

A l'école Olivet, 61 élèves sont de Salins et 45 viennent des communes situées au nord de la ville. Actuellement 3 enfants ont fait une dérogation qui a été acceptée bien que le directeur de l'école nous ait confié que ne pas respecter le bassin de recrutement risquait de nuire à certains établissements qui perdent trop d'effectifs et qui pourraient donc être obligés de fermer. En général les dérogations représentent moins de 10% des cas mais sembleraient être en hausse.

A l'école Chantemerle, 42 enfants sont de Salins et 29 viennent d'autres communes. Cette année il y a eu 4 dérogations, toutes parce que les parents travaillent à Salins et trouvent plus pratique d'y déposer leurs enfants sur le chemin du travail. Apparemment, les dérogations sont plus facilement acceptées à la maternelle car elle ne fait pas encore partie de l'école obligatoire.

A l'école Voltaire, 65 enfants viennent de Salins et 7 d'autres communes. Ce petit nombre peut s'expliquer par le fait que la ville se trouve encaissée dans une vallée et comme l'école s'y trouve en plein milieu, son bassin de recrutement ne s'étend pas à d'autres communes car les autres écoles (nord et sud) sont forcément toujours plus proches.

L'école privée Saint Anatoile, quant à elle, recrute aussi des élèves dans la commune mais surtout dans les cantons environnants et même dans le département du Doubs voisin de celui du Jura. Il semblerait que la motivation principale des élèves pour venir dans cette école soit la bonne réputation qui s'en dégage¹⁴, la qualité de l'équipe pédagogique¹⁵, ainsi que l'encadrement personnalisé des enfants et ceci tant au niveau primaire que du collège.

Nous avons appris au cours de notre entretien avec M. Gresset que les communes avoisinantes ne disposant pas d'école du premier niveau et se trouvant à équidistance de deux villes en possédant une, avaient le droit de choisir où seraient envoyés les enfants en

¹⁴ cette année 100% de réussite au brevet

¹⁵ jamais de grève dans le privé

âge de scolarité. Les communes d'où proviennent les élèves doivent cependant s'acquitter, auprès de Salins, d'une somme d'environ 600 euros par enfant pour couvrir les frais de scolarité. Cependant, la concurrence entre communes est rude pour "obtenir" le maximum d'effectifs car beaucoup d'écoles de la région sont à la limite du nombre fatidique qui risquerait de faire fermer leurs établissements. C'est pour cette raison que certaines villes ont décidé de pratiquer la gratuité même pour les enfants issus d'un autre village. Cela pose donc un problème majeur pour Salins qui demande toujours une participation et qui voit le nombre de ses effectifs extra-communaux baisser de plus en plus au profit de villes pratiquant la gratuité. Mais il est important de noter que cela ne s'applique qu'au premier niveau car les seconds et troisièmes niveaux ne dépendent plus de la commune.

Au second niveau

Au niveau du collège, le bassin de recrutement s'agrandit considérablement par le fait qu'il n'y en a qu'un seul à Salins qui soit public. Autrement dit la quasi-totalité des élèves de la ville continue sa scolarité au collège Victor Considérant à l'exception de certains qui préfèrent s'orienter vers le collège privé de Saint Anatoile. Bien évidemment les communes alentours (faisant partie du canton) font aussi partie de ce bassin de recrutement et participent majoritairement aux 410 étudiants fréquentant ce collège. Par contre, nous n'avons pas pu obtenir de chiffre précis concernant les dérogations, bien que nous supposons qu'il soit bien plus élevé que dans le niveau primaire.

Le collège Saint Anatoile compte 120 étudiants qui arrivent souvent du public mais qui souhaitent bénéficier de l'option technologique (en troisième année) qui n'existe pas au collège Considérant. Cette option prépare en effet au BEP et aux études en sciences de l'ingénieur. Encore une fois, la provenance des élèves dépasse largement le cercle de la commune et des villages avoisinants.

Au troisième niveau

Le lycée Victor Considérant est le seul lycée de Salins et recrute donc une bonne majorité des étudiants de la ville souhaitant continuer leurs études après la fin de leur scolarité obligatoire. En plus de cela, il recrute des jeunes gens de tout le département, voire de toute la Franche-Comté¹⁶. A ce niveau, le choix est totalement libre et les étudiants peuvent s'orienter sur n'importe quel lycée qui répond à leurs attentes. Il existe donc une réelle volonté de promouvoir le lycée au niveau de la région et de se spécialiser dans certaines branches afin d'attirer un maximum de personnes. C'est dans cette optique que le lycée Considérant a développé une section théâtre qui n'existe à notre connaissance dans aucun autre lycée environnant. Il existe aussi un projet de création d'une section cirque, dans le même ordre d'idée que la précédente, en collaboration avec le cirque Plume. La directrice nous a aussi parlé d'un projet important, en cours de réflexion, consistant à accueillir des étudiants handicapés moteurs et donc d'adapter toutes les structures des bâtiments à cet effet. Actuellement le lycée accueille déjà des jeunes souffrant de surcharge pondérale et un programme spécialement adapté leur est proposé. Ces différents projets sont donc dans la continuité de la politique locale visant à renforcer un pôle santé à Salins-les-Bains.

Nous pouvons donc constater qu'au niveau du lycée tout est mis en œuvre pour se différencier des autres lycées de la région et pour offrir un maximum de prestations afin de pouvoir attirer le plus grand nombre d'étudiants. Ce lycée reste tout de même un petit lycée (350 inscrits) et il est primordial qu'il continue dans ses efforts de diversification sous peine de devoir fermer ses portes s'il passait en dessous du seuil des 300 étudiants.

¹⁶ et même de la Saône et Loire

Les transports scolaires

Le ramassage scolaire est entièrement organisé et subventionné par le Conseil général qui se trouve à Besançon. Les écoles et les parents n'ont donc pas à participer aux frais concernant les bus scolaires. Toutes les écoles, publiques ou privées, disposent d'au moins deux ramassages par jour (un le matin et un l'après-midi). Les réseaux de bus sont redéfinis chaque année selon la provenance des élèves et parcourent tout le canton. Par contre, dans la majorité des cas, il n'y a pas de service de bus organisé à midi, ce qui oblige un grand nombre d'élèves de tous les niveaux à rester manger dans les cantines de leurs écoles¹⁷.

Il n'y a en fait que le collège-lycée Victor Considérant qui dispose d'un bus à midi, mais celui-ci fait uniquement la liaison entre l'école et le centre du village pour permettre aux Salinois de rentrer manger chez eux à midi. Les élèves d'autres communes sont eux aussi obligés de rester à l'école entre midi et deux heures. Par contre le soir, deux ramassages successifs sont prévus car les collégiens finissent à 17h et les lycéens à 18h.

Il est aussi intéressant de voir que l'école Saint Anatoile, bien qu'elle dispose des mêmes services que les autres écoles, a mis en place à ses frais un système de bus allant chercher les enfants directement chez eux pour les amener à la porte de l'école. Cette pratique concurrentielle semblerait être un atout de plus qui pourrait pousser à choisir cet établissement plutôt qu'une école publique.

Il existe aussi un bus faisant des allers-retours à midi entre l'école Olivet et les autres écoles publiques, car c'est le seul établissement primaire de la ville disposant d'une cantine. Tous les élèves s'y succèdent donc durant la pause déjeuner.

Les transports scolaires ne semblent donc pas poser de problèmes majeurs, à l'exception peut-être de l'inexistence de bus à midi. Selon les échos que nous en avons eu, ils desservent bien toute la région et tous les élèves peuvent en bénéficier, aussi éloignés soient-ils de Salins-les-Bains.

Les cantines scolaires

Comme nous l'avons mentionné précédemment, au niveau primaire il n'existe qu'une seule cantine publique qui se trouve à l'école Olivet. Cela semble poser problème, car elle n'est plus assez grande pour accueillir tous les demi-pensionnaires. Il est d'ailleurs prévu un agrandissement de cette structure dès cet été, ainsi qu'un accroissement de l'équipe s'occupant des enfants. Le nombre croissant de demi-pensionnaires semble être principalement dû à l'absence de transports scolaires à midi, mais aussi au fait que les parents n'aient pas le temps de revenir chercher leurs enfants à l'école. Nous n'avons pas pu obtenir de chiffre exact concernant le pourcentage d'enfants allant à la cantine à midi mais nous pensons qu'il doit avoisiner les 50% par école. Il est aussi à noter que la cantine bénéficie de subventions mais que les parents doivent tout de même participer financièrement selon leur revenu.

L'école Saint Anatoile dispose de sa propre cantine qui accueille, elle aussi, une majorité d'enfants des communes voisines ne pouvant pas rentrer chez eux. Mais nous n'avons pas pu obtenir plus d'informations en ce qui concerne le pourcentage de fréquentation ou le prix à payer chaque année.

La dernière cantine de la ville se trouve au collège-lycée Victor Considérant. Elle fonctionne selon le même système que la cantine de l'école Olivet mais, comme il existe un internat

¹⁷ Voir chapitre sur les cantines scolaires

dans l'établissement, elle est aussi en service le soir. Sur 760 étudiants, environ 650 sont demi-pensionnaires et environ 100 font partie de l'internat.

L'offre en matière de cantine est donc un peu faible pour ce qui est du premier niveau mais cette situation sera bientôt améliorée. Au second et troisième niveau, les cantines ne semblent pas poser de problèmes et apparaissent plutôt comme étant un atout non négligeable pour les parents ne pouvant pas s'occuper de leurs enfants à midi.

Les activités extra scolaires

Il existe dans la commune une association qui s'occupe d'organiser différentes activités sportives pour les enfants après leurs cours. Cette association s'appelle l'USEP (Union Sportive dans l'Enseignement du Premier Degré) et chapeaute toutes les écoles du secteur. On trouve notamment des séances d'initiation au basket-ball, à la pétanque salinoise, ou encore au parapente pour les plus âgés. Cette association semble être très appréciée et largement utilisée par les enfants.

Hormis l'USEP, les écoles organisent aussi des sorties au théâtre, au cinéma ou à la piscine. Toutes ces activités sont subventionnées par la commune et sont donc totalement gratuites pour les élèves. Certaines écoles mettent aussi en place quelques projets plus personnels, comme par exemple un petit journal entièrement écrit par les élèves (école Pasteur).

Des voyages de neige ont aussi lieu tous les ans ainsi que quelques voyages un peu plus courts (deux jours à Paris). Dans ce domaine, l'école Saint Anatoile peut organiser des voyages un peu plus éloignés, comme par exemple vers l'Angleterre ou l'Allemagne, et ceci grâce à la contribution des parents.

Au collège-lycée Considérant, il existe quatre sections sportives (basket-ball, parapente, tennis de table, et escrime) ainsi qu'une section cinéma/audio-visuel qui développe de petits films visant à valoriser la ville de Salins. Les étudiants peuvent aussi bénéficier d'atelier astronomie, photographie et théâtre.

L'offre en activités extra scolaires est donc très fournie et permet aux parents de laisser leurs enfants à l'école un peu plus longtemps tout en sachant qu'ils sont très bien pris en mains.

Le soutien scolaire

Le soutien scolaire est principalement organisé par l'association R.A.S.E.D (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Ce réseau est subventionné par l'éducation nationale et est présent à Salins à l'école Voltaire. Bien sûr, toutes les écoles publiques peuvent en bénéficier. Ce réseau a pour but de proposer une aide adaptée à l'enfant (psychologie, rééducation, ou pédagogie) et est composé d'une psychologue¹⁸ et de trois maîtres E¹⁹ (aide pédagogique en petit groupe).

Dans tous les établissements que nous avons visités, au moins deux élèves étaient pris en charge par ce réseau d'aide. Il semble être très performant et tous les directeurs et directrices nous ont souligné son importance au sein de l'école.

En plus de ce réseau, les maîtres et maîtresses donnent en général des cours de soutien aux élèves en difficulté après la fin des cours. Il est à noter qu'il n'existe pas de classe constituée spécialement d'enfants en difficulté par soucis d'une meilleure intégration.

¹⁸ Madeleine Resseguier

¹⁹ Isabelle Beltramelli, Odile Chauvin, Laurent Guinchard

5. Conclusion

Comme nous avons pu le constater plus haut, l'offre scolaire à Salins-les-Bains est très variée, et la ville accueille effectivement les enfants des villages alentours aussi bien au niveau de la maternelle et du primaire qu'à celui du collège et du lycée. Un système de ramassage scolaire efficace est mis en place, il existe des cantines pour accueillir les élèves à midi. Tout ceci nous permettrait donc de dire que la ville est effectivement un pôle local en matière d'éducation.

Néanmoins, cette affirmation doit être nuancée, car, hormis ce qui concerne le lycée et l'école privée, le choix des écoles de niveau inférieur s'impose surtout par le manque d'alternatives et pour des raisons de proximité géographique. Ainsi, les élèves des communes alentours n'ayant pas d'écoles maternelles ou primaires dans leurs villages, fréquentent les écoles de Salins qui les accueillent contre un tarif d'écolage annuel que nous avons mentionné plus haut.

La répartition de ces élèves et celle des petits salinois se fait en fonction de leur provenance. De plus, il s'avère qu'au niveau des primaires et maternelles publiques, l'école primaire Pasteur et l'école maternelle des Prémoureaux vont être regroupés avec l'école Voltaire en 2005 au plus tard, une décision qui a été prise par les autorités communales après consultation des enseignants et des parents concernés. Mais ce regroupement ne se fera pas uniquement pour des raisons financières, puisque des classes à petits effectifs, comprenant souvent plus d'un degré, ainsi que des bâtiments en mauvais état en sont également la cause.

Ce regroupement sert à améliorer la situation des élèves. De plus, Salins investit dans les technologies récentes et est par conséquent la première commune de la région à avoir entièrement équipé ses écoles avec du matériel informatique et la connexion de celui-ci à internet.

Au niveau du lycée, des nouvelles stratégies de développement comme notamment l'accueil d'enfants handicapés, qui renforceraient considérablement le bassin de recrutement de celui-ci et contribueraient à renforcer la place de Salins comme pôle d'éducation dans la région sont étudiés sérieusement. Mais il ne faut pas oublier qu'un développement axé sur la santé s'inscrirait parfaitement dans la politique actuelle de la commune qui tente justement de renforcer cet aspect-là de la ville. On pourrait donc dire que Salins essaie surtout de s'établir plus fortement comme pôle axé sur la santé.

En conclusion, nous pouvons donc dire que le nombre important d'écoles du premier niveau à Salins est surtout dû à des circonstances historiques. En ce qui concerne le collège et le lycée, l'hypothèse que nous avons émise, selon laquelle il existait une volonté d'attirer de nouveaux élèves, se vérifie. Tant pour l'adjoint au maire que pour les directeurs et directrices, le renforcement de l'offre scolaire à ce niveau constitue une priorité et un atout pour la ville de Salins.

Remerciements :

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous accueillir et avec lesquelles nous avons eu le plaisir de parler :

M. Gresset, adjoint au maire en charge des écoles et des transports

Mme Trombone, directrice du collège et du lycée Victor Considérant

Mlle Martinet, directrice de l'établissement scolaire privé St. Anatoile

M. Tripart de l'école primaire Olivet

Mme Debreu et Mme Malessard de l'école primaire Pasteur

Mme Tripart de l'école maternelle Chantemerle

Mme Spielmann de l'école primaire et maternelle Voltaire

6. Bibliographie

FRANCHE-COMTE 2005

1993.- *Schéma régional d'aménagement du territoire.*- Coll Franche-Comté 2005, 67p.

JEAN Y

1995.- Ecoles et aménagement du territoire rural: quel avenir pour les petites structures scolaires et les communes rurales.- In : *Annales de géographie* n°583, p.236-255

JEAN Y

1997.- La mutation des campagnes et les perspectives des petites écoles rurales.- In : *l'Espace géographique* n°1, p. 67-78

STOECKLIN P

1996.- Favoriser l'école rurale et montagnarde: le modèle géographique, une aide précieuse pour l'administration.- In : *Mappemonde* n°2, p.19-23

Sites internet:

<http://www.salins-les-bains.com>

<http://www.ac-besancon.fr>

1. Introduction

Lors de ma recherche d'informations concernant la géographie des religions, je me suis très rapidement rendu compte que celle-ci était peu étudiée à l'échelle de la micro géographie. La plupart des ouvrages et des textes que j'ai trouvés font références à des théories élaborées pour la macro géographie. La majorité des études effectuées dans ce domaine portent sur les relations entre les religions et le territoire et relèvent plus de la géopolitique que de l'étude des espaces sacrés et des pratiques religieuses. Les quelques articles traitant de la religion à niveau plus petit portent principalement sur l'étude des impacts des pèlerinages dans des lieux saints. Les rares travaux concernant l'étude des religions dans la ville s'intéressent principalement aux agglomérations de grandes tailles et aux villes saintes telle Jérusalem et Médine.

De plus je me suis heurté à plusieurs problèmes dans ma recherche d'information. Le premier de ces problèmes est le manque de renseignements relatifs aux pratiques religieuses des Français. L'Etat français se définit comme laïque et se défend de s'occuper de la religion car il estime qu'elle fait partie du cercle privé de chaque citoyen. En conséquence il n'existe aucune source statistique étatique relative à la Religion. Les seuls chiffres qui puissent nous donner une indication sur le sujet sont fournis par des instituts de sondages. Mais ceux-ci traitent de questions spécifiques et leurs études ne sont pas localisées. Si certains sondages existent pour établir des tendances générales, aucun chiffre exact n'est fourni pour des zones géographiques limitées comme les départements ou les régions. Ainsi dans ma recherche, je n'ai pu trouver que des tendances générales relatives aux pratiques religieuses en France. En 1981, 74 % des personnes interrogées disaient appartenir à une religion contre seulement 58 % en 1999, dont 90 % prétendaient appartenir à la religion catholique. Cependant une étude faite en 1994 affirme que 62 % des Français se disent catholiques, 6 % musulmans, 2 % protestants et 1 % juifs ; 26 % se déclarant sans religion. Un troisième sondage révèle que plus l'âge des personnes interrogées est élevé plus le taux d'appartenance au catholicisme augmente. Cependant je n'ai découvert aucune information spécifique concernant la répartition religieuse dans la région de la Franche-Comté ou dans le département du Jura.

Il me fut donc difficile d'obtenir des informations précises sur l'ampleur du phénomène religieux dans la commune de Salins-Les-Bains. Je ne savais, au début de ma recherche, ni si celle-ci était membre d'une paroisse plus vaste ou si elle était constituée de plusieurs paroisses. Les informations transmises par l'office du Tourisme et par les différents sites Internet indiquent la présence de multiples couvents et églises sur le territoire communal, mais ne disent nullement s'ils sont encore utilisés pour des offices religieux. J'ai cependant découvert que l'Eglise Catholique Française se trouve depuis une trentaine d'années devant deux problèmes graves affectant son fonctionnement ; le manque de vocation religieuse et la diminution du nombre de fidèles²⁰ Face à cette situation, le C.E.F. – le conseil des évêques

²⁰ Nous avons choisi d'utiliser le terme de fidèle pour désigner la personne qui pratique sa religion en se rendant régulièrement aux cérémonies religieuses, et celui de croyant pour indiquer la personne qui se revendique d'une foi sans pour autant la pratiquer de manière régulière. Nous sommes conscients que la limite entre un fidèle et un croyant est difficile à établir car la notion de régularité dans la pratique est très floue, nous

français – a réagi et de nombreux diocèses ont décidé de regrouper leurs paroisses. Le compte rendu du Terrain effectué en 2001 à Baume-les-Dames, diocèse de Besançon, contient des explications détaillées relatives à ce regroupement de paroisses. Ces informations se retrouvent sur le site Internet diocésain de Besançon. Mais le site du diocèse de Saint-Claude comporte très peu d'informations relatives à l'historique du diocèse et ne parle pas de cet aspect.

J'ai donc décidé de me consacrer dans un premier temps à la description du phénomène religieux à Salins. Je me suis proposé de découvrir quelles étaient les religions présentes à Salins-Les-Bains afin d'essayer de vérifier quelques hypothèses :

- L'histoire religieuse de Salins étant quasi-exclusivement catholique, je suppose que la religion catholique est fortement majoritaire dans la région et qu'elle y a gardé une influence plus forte qu'ailleurs.
- Après lecture des différentes informations disponibles sur l'Eglise Catholique de France, je pense que l'Eglise Catholique connaît, à Salins-les-Bains, les mêmes problèmes de vieillissement des prêtres et des fidèles. Je pense donc qu'un regroupement paroissiale y a eu lieu, et qu'au vu de la taille de Salins, que cette réforme du diocèse de Saint-Claude a choisi Salins comme centre de la nouvelle paroisse.
 - Deux corollaires sont possibles à cette seconde hypothèse :
 - Les Messes sont centralisées dans une des églises de Salins et les fidèles se déplacent pour s'y rendre.
 - Les Messes sont effectuées dans chacune des églises de Salins et c'est le prêtre qui s'y déplace.

2. Le diocèse de Saint-Claude :

Son histoire

Érigé par une Bulle papale, celle de Benoît XIV, le 22 janvier 1742, par la sécularisation de l'Abbaye de Saint-Claude, il était composé de 26 grandes paroisses et s'étendait sur les circonscriptions suivantes : Saint-Claude, Bouchoux, Moirans, Morez, Saint-Laurent, Arinthod, Saint Julien, Saint-Amour, Cousance, et sur une partie des actuels diocèses d'Autun et de Belley. Il fut supprimé et rattaché au diocèse de Besançon par le Concordat de 1801. Rétablit par une Bulle papale en octobre 1822, il devint suffragant dans la province de Besançon en 1949.

Sa structure :

Depuis octobre 1822 le territoire rattaché au diocèse de Saint-Claude est celui du département du Jura. Sa superficie est de 499 920 hectares pour un total de 68 paroisses réparties dans 19 secteurs pastoraux. La population du diocèse, selon le recensement de 1999, est de 250 897 habitants, dont environ 25 000²¹ de protestants, israélites, musulmans ou sans religion.

Le nombre de prêtres séculiers incardinés au diocèse est de 176, mais seul 80 d'entre eux exercent une activité dans le diocèse dont 53 sont au service des paroisses, 87 sont retirés ou sans affectation, et 6 exercent une activité hors du diocèse. Le nombre de prêtres étudiants

avons dans ce travail choisi de la fixer arbitrairement ainsi " un fidèle est une personne qui se rend au moins une fois par mois au culte. "

²¹ Diocèse de Saint-Claude, *Annuaire Diocésain 2003*, Lons-le-Saunier, 2003, p. 32.

est de 0 ! L'âge des prêtres est également élevé, 80 % de ceux-ci ont plus de 65 ans et 96.6 % plus de 50 ans !

Face au lent déclin des pratiques religieuses et pour palier le manque d'ordination, le diocèse de Saint-Claude a effectué un regroupement paroissial intitulé " Paroisse 2000 ". Celui-ci a regroupé 392 paroisses en 68, elles-mêmes réunies dans 20 secteurs pastoraux.

Cette réforme diocésaine s'encadre dans un mouvement de mutation structurel des diocèses initiés par le Concile Vatican II en 1983 pour atténuer les problèmes de l'Eglise dont la structure est mise à mal par la sécularisation de la société. Chaque évêque demeurant libre de prendre les mesures nécessaires à cette réforme, ce qui a pour conséquence une hétérogénéité dans les réformes des diocèses français.

3. Salins-les-Bains

Son histoire religieuse

L'importance historique de Salins tient à deux facteurs essentiels, étroitement liés d'ailleurs, le sel et sa situation sur l'une des principales routes médiévale ; la route de Rome. Cette position clef et la richesse fournie par les salines en firent un point stratégique important pour les différents ordres religieux. Tout au long de l'histoire de la bourgade, de nombreux ordres religieux s'y sont installés profitant de la richesse de la ville et de sa situation stratégique. Ils y ont prospéré puis disparu au gré des incendies, des guerres et des décisions politiques. C'est ce qui explique la grande concentration de bâtisses religieuses à Salins. Une règle générale prévaut : où que l'on se trouve dans le centre de Salins, correspondant à la ville historique intra-muraille, on est toujours très proches d'une église, d'une chapelle, d'un couvent ou d'un lieu qui fut à une certaine époque, dédié à la religion. Bien que l'intention de ce travail de géographie n'est pas de dresser l'inventaire des bâtiments religieux à Salins, je ne peux continuer sans m'attarder quelques peu sur le sujet.

L'empreinte de la religion dans son architecture

Les bâtiments religieux utilisés par les fidèles :

- L'église Saint-Anatoile, érigée dans le style gothique au XIe siècle par les parents de l'Archevêque Hugues de Salins, à la place d'une chapelle plus ancienne dédiée à Saint Symphorien et Sainte Agathe, elle fut placée sous la protection de Saint-Anatoile, ermite qui s'était retiré près d'une source sur la pente du Mont Belin et à qui l'on était redevable de nombreux miracles. Le bâtiment eut à subir de nombreux incendies, en 1336, 1469, 1699, 1826 et fut sans cesse remaniée par des constructions et destructions diverses liées à " une guerre de clocher " que les Chanoines se livraient avec ceux de Notre-Dame et de Saint-Maurice. Elle servit de dépôt d'armes durant la Révolution, réhabilitée elle a été classée aux monuments historiques en 1843.
- L'église Saint-Maurice, mentionnée pour la première fois en 1049, érigée en collégiale en 1198, elle fut elle aussi très remaniée et remodelée. Détruite à plusieurs reprises par des incendies en 1336, 1377, 1450, 1472, 1649, elle fut à chaque fois, non sans peine, reconstruite. Elle devint salpêtrière à la révolution et fut par la suite à de nombreuses reprises menacées de destruction.
- La Chapelle Notre-Dame Libératrice construite entre 1642 et 1662 suite aux vœux du Conseil de l'époque d'ériger un oratoire à Sainte Marie-Libératrice pour que celles-ci sauve la ville de la peste, du siège du terrible duc de Saxe-Weimar en 1639 et de la famine provoquée par les troupes françaises en 1642. L'Hôtel de ville, qui en cache la façade, fut

bâti postérieurement. Elle servit de halle aux grains durant la révolution, et fut rendue au culte en 1804. De nombreux ex-voto y ont été apportés en remerciements des miracles accomplis. Actuellement en très mauvais état, un filet a été tiré afin de protéger les fidèles des éboulis.

- L'église Saint Jean-Baptiste est bâtie sur l'ancienne chapelle du couvent des Carmes en 1680. Sa particularité principale est d'être la seule église de Salins qui appartienne à ses fidèles et non à l'Etat.

Les bâtiments religieux désaffectés, reconvertis ou détruits :

- L'église Notre Dame fut construite en 1703 en lieu et place d'une chapelle romane dont elle a conservé le clocher. Elle fut dévastée par un incendie en 1825 et totalement désaffectée en 1975. Elle conserve cependant un splendide autel baroque. Elle fut réaménagée récemment et sert maintenant de salle de loisirs.

- L'église Jésuite, reconstruite au XVIIIe elle était Jésuites avant que la compagnie soit bannie par Louis XV. L'église servit par la suite aux Oratoriens dès 1767, puis fut désaffectée à la révolution.

- Beaucoup d'autres bâtiments religieux sont encore visibles à Salins-les-Bains. Le couvent des Clarisses, acheté par les Sœurs Clarisses en 1658, il fut vendu 1796 et servit de caserne au XIXe siècle. La Visitation, ancien couvent des Visitandines de 1643, vendu comme bien national en 1799. Il fut transformé en H.L.M. en 1962. La Commanderie de l'Ordre du Temple qui fut l'Hôtel de l'Ordre de Chevalier de Saint-Jean à la disparition du temple et sert aujourd'hui d'habitation. La Chapelle du Temple qui fut également vendue comme bien national et est aujourd'hui délabrée. Ceux-ci subirent les affres de la révolution, mais il y en a beaucoup plus qui ont définitivement été détruits. Comme l'ancien hospice de Balerne qui appartenait à une abbaye cistercienne et fut démoli pour permettre l'agrandissement de la grand-rue ; l'ancien couvent des Tiercelines détruit sous l'empire après avoir été vendu comme bien national ; le couvent des Cordeliers ; l'église de Saint-Jean ; l'église Saint-Michel ; l'église Saint-Pierre ; l'église Sainte-Madeleine ; ainsi que de nombreuses autres chapelles...

4. La Paroisse de Saint-Anatoile :

Malgré la Révolution française, qui fut à l'origine de la destruction des la plupart des édifices religieux de Salins, la ville connu une activité religieuse importante et comptait au milieu du XXe siècle, quatre paroisses, chacune liée à une église ; Saint-Anatoile, Notre-Dame, Saint-Maurice, et Saint-Jean-Baptiste. À cette époque, chaque paroisse comptait au moins un curé et parfois un ou deux vicaires pour le seconder dans sa tâche. L'évolution historique des paroisses dans la vieille ville a abouti à une complexe distribution spatiale des ouailles. Celle-ci ne se faisait pas en fonction de la distance entre le lieu de culte et celui de résidence, mais était réglée par l'usage qui voulait que l'église de Saint-Maurice accueille plutôt des fidèles issus des milieux ouvriers, que Saint-Anatoile reçoive ceux issus de la bourgeoisie et Saint-Jean-Baptiste ceux issus de la paysannerie. A cet usage s'ajoutent les nombreuses traditions historiques qui fixaient par quartier et par trottoir les appartenances aux différentes paroisses.

En 1950, la paroisse de Notre-Dame fut la première à disparaître. Mais les trois autres paroisses continuèrent d'avoir un nombre important de fidèles, à tel point que deux Messes étaient officieuses le dimanche matin dans l'église de Saint-Maurice. Cependant le lent déclin de l'Eglise catholique se faisait sentir à Salins également et dès le début des années 70 les

problèmes commencèrent pour les paroisses salinoises. Le nombre de décès des prêtres demeurant toujours plus important que celui des intronisations, il fallut que les anciennes paroisses se regroupent. Le Programme “ Paroisse 2000 ” choisit de réunir toutes les paroisses de Salins dans celle de Saint-Anatoile. Cependant cette refonte ne fut pas suffisante pour permettre à chaque nouvelle paroisse de bénéficier d’un prêtre résident. Le Curé de Salins-les-Bains s’occupe ainsi de trois paroisses :

- Saint-Anatoile, composée des communes de Salins-les-Bains (3 334 hab.), de Bracon (332 hab.) et de Saint-Thiébaud (60 hab.).
- St-Benoît-des-Vallées, composée d’Ivrey (58 hab.), de la Chapelle-sur-Furieuse (286 hab.), de Marnoz (319 hab.), d’Aiglepierre (342 hab.) et de Pretin. (68 hab.)
- Les Monts de Salins, composée d’Aresches (50 hab.), Thésy (62 hab.), Cernans (98 hab.), Abergement-les-Thésy (53), de Clucy (71 hab.), Dournon (102 hab.), Geraise (41 hab.), Chilly-sur-Salins (92 hab.), d’Ivory (84 hab.), de la Chaux-Champagny (73 hab.), de Pont-d’Héry (208 hab.) et de Saizenay (119 hab.)

La tâche qui est dévolue à Monsieur le Curé est importante, à tel point qu’il est très occupé et a peu de temps à sa disposition. Lors d’un entretien téléphonique, il me conseilla de prendre contact avec les membres des Equipes d’Animation Paroissiale (E.A.P). En discutant avec M. Laurent, responsable de la Catéchèse au sein de l’EAP de Salins, que je remercie ici chaleureusement pour son amabilité et son accueil, j’ai pu immédiatement confirmer un des corollaires de ma seconde hypothèse. À savoir que c’était le prêtre de Salins-Les-Bains qui se déplaçait dans les différentes églises de la région. Mais je n’avais pas imaginé que cela avait engendré un tel surcroît de travail ; celui-ci étant obligé de se consacrer à un territoire qui était autrefois desservi par un minimum de 20 prêtres. De plus, il est également le responsable du Secteur Pastoral d’Arbois-Salins regroupant les paroisses de Saint-Anatoile (3 726 hab.), de St-Benoît-des-Vallées (1 167 hab.), des Monts de Salins (1 053 hab.), de Notre-Dame de l’Ermitage (5 749 hab.) et des Sept Clochers (850 habitants). Et il essaie de maintenir la cérémonie religieuse du dimanche dans chacune des trois paroisses. Cela implique non seulement qu’il se déplace, mais également que les fidèles se déplacent d’un village à l’autre, car par soucis d’équité, la messe paroissiale est effectuée chaque dimanche dans une église différente²².

Vu l’ensemble des responsabilités de M. le Curé et l’ampleur de sa tâche, je me suis proposé, au cours du terrain, une nouvelle problématique : “ Sachant qu’il n’y a pas eu une centralisation complète des “ services ” religieux offerts aux Catholiques de la région, comment est-ce qu’un seul curé peut s’occuper seul d’un territoire aussi vaste que celui qui était desservi autrefois par de nombreux prêtres ? ” Il y a certes moins de fidèles, mais l’offre de service religieux n’est pas élastique face à la demande ; qu’il y ait 20 ou 400 fidèles lors d’une messe, la préparation est la même. Les fidèles sont aussi dispersés qu’auparavant et n’ont pas une grande mobilité²³. Cela pose donc un réel problème pour le prêtre qui, n’ayant pas le don d’ubiquité, manque de temps pour faire tout ce qui lui est demandé.

Le Diocèse, conscient de l’énorme accroissement de travail qu’il demandait à ses prêtres, a développé un instrument de travail : les E.A.P.. Celles-ci ont pour but d’apporter de “ l’aide

²² Exception faite de Saint-Anatoile, la Messe a lieu dans l’église éponyme de la Pentecôte à la Toussaint, et dans l’église Saint-Maurice de la Toussaint à la Pentecôte. La raison de cette localisation du service religieux est dû à la performance du système de chauffe de l’église de St Maurice face à celle de Saint-Anatoile. L’église Saint-Jean-Baptiste servant occasionnellement.

²³ La moyenne d’âge des fidèles est élevée, et les transports publics sont très limités dans la région.

aux prêtres et aux diacres chargés des communautés chrétiennes. L'É.A.P. est placée sous l'autorité du curé. La charge pastorale est divisée en cinq pôles (Solidarité – Annonce de la Foi – Liturgie – Question matérielle – Coordination de l'ensemble)²⁴ Les membres des É.A.P. sont nommés par l'évêque sur proposition du prêtre pour une période de 3 ans renouvelable une fois. Ainsi des tâches comme la catéchèse et la préparation des messes ne reposent plus uniquement sur les épaules du curé. Dans chaque paroisse, la messe est organisée par des équipes de préparation à la messe et accompagnée par des équipes d'animations. En règle générale, l'équipe de préparation d'une des trois paroisses collabore avec les trois équipes d'animations afin de partager le fruit de sa préparation ; la messe étant par la suite simplement adaptée à chaque paroisse. Le prêtre dispose donc d'un minimum de 15 personnes prêtes à l'aider. Ces personnes font le travail qui était autrefois attribués aux vicaires. Face au manque de vocation, cette solution présente de nombreux avantages : premièrement, elle élargi le champ de "recrutement" de l'Église car elle permet de faire recours à des fidèles suffisamment motivés pour seconder le prêtre sans leur demander de se plier aux règles strictes liées à l'ordination. Deuxièmement, les É.A.P. mettent à disposition du diocèse et des paroisses un large réseau de personnes disponibles pour les fidèles, ceux-ci pouvant s'adresser aux membres des É.A.P. au lieu de devoir contacter le prêtre, par ailleurs très occupé. Et troisièmement, les É.A.P. forment un réseau adapté au territoire diocésain et paroissial, annulant partiellement l'effet de centralisation du regroupement des paroisses car les membres des É.A.P. sont dispersés dans la paroisse. Cependant cette organisation n'est pas suffisante pour pallier le manque d'ordination. Le prêtre ne peut être présent partout et certaines cérémonies se font sans lui, il a même été décidé que les funérailles pourront être effectuées par des laïques.

Le second aspect repose sur l'esprit d'ouverture dont fait preuve la paroisse, de nombreuses associations et groupes composés de laïques œuvrent en parallèle avec les É.A.P. et aident également le curé dans sa tâche. Ainsi se sont formées les équipes du Rosaire, des réunions de préparation au mariage, les réunions de préparation au baptême, l'Association des Amis de Notre-Dame Libératrice, le Mouvement des Spiritualités conjugales, le Mouvement Renaissance chrétienne des Femmes Séparées, etc. Ces associations ou groupements de personnes sont autant d'aides pour la vie paroissiale, déchargeant le curé d'une partie de son travail.

Le troisième élément palliatif à la diminution du nombre de paroisse est celui de la communication. Elle se fait de manière importante au niveau diocésain au travers d'une radio et d'une revue mensuelle : "Église dans le Jura". Celle-ci est très riche en informations et permet aux fidèles de s'informer sur les événements religieux du diocèse. Cette volonté d'information se retrouve à l'échelle de Salins, ainsi le presbytère édite, cinq fois l'an, une revue informative ; "le Message", destinée au Secteur Pastoral de Salins-les-Bains.

5. Le rôle de l'Église à Salins-les-Bains

Cette revue me conduit à considérer la première des hypothèses que je m'étais proposé d'examiner ; l'influence et l'importance de l'Église Catholique à Salins. Le nombre des fidèles assistant chaque dimanche à la Messe de la paroisse Saint-Anatoile est d'environ 100 à 120 personnes, soit à peine 3.5 % de la population totale de Salins. Cependant, bien que ce chiffre soit peu élevé, cela ne veut pas dire que l'Église n'ait plus d'influence à Salins. J'ai été surpris de découvrir que "Le Message" était distribué par abonnement et qu'il était tiré

²⁴ Diocèse de Saint-Claude, *Annuaire Diocésain 2003*, Lons-le-Saunier, 2003, p.57

à 1100 exemplaires. Si l'on retire les exemplaires mis à la disposition du public et envoyés aux différentes administrations selon les dispositions légales relatives aux publications en France, l'on peut supposer que le nombre d'abonnements est d'environ 900. Ce qui est relativement élevé et touche une grande partie des habitants de Salins. À ce nombre important s'ajoute le fait que le presbytère ne connaît pas de problèmes pour convaincre les commerces de la ville de publier un encart publicitaire dans " le Message ". Cette revue contient certes quelques informations sur la vie salinoise, mais elle est clairement adressée à des chrétiens, et contient des prières, les horaires des messes, les informations relatives aux associations précitées, et divers articles. Je me suis donc proposé de comprendre pourquoi il y avait une telle différence entre le nombre de personnes intéressées à recevoir le journal paroissial et si peu de personnes présentes à la messe. Pour réaliser ce projet, je me suis posté dans chacune des quatre églises plusieurs heures par jour et ai attendu de rencontrer des fidèles. Ceux-ci, en majorité des retraités, m'ont expliqué qu'il pensait que c'était compréhensible que les jeunes ne viennent pas à la Messe dominicale. La plupart des personnes interrogées, regrettant le manque de prêtre et la diminution du nombre des offices, avaient un discours plus ou moins identique. Leurs réponses peuvent être résumées ainsi :

Les jeunes sont partis s'installer ailleurs, s'ils reviennent ce n'est pas pour aller à l'église.

Les jeunes n'ont plus le temps, il n'y a pas assez d'office, le dimanche ils le passent en famille.

Cependant, insatisfait de n'avoir rencontré que des retraités ou des touristes, j'ai interrogé des personnes dans la rue, j'ai ciblé les 15-25 ans. La plupart d'entre eux furent en mesure de me dire où se trouvaient une ou deux des églises de la ville, cependant aucun ne s'est reconnu comme pratiquant. En me rendant d'une église à une autre j'ai également, à de nombreuses reprises, demandé, à des passants ou commerçants, où se trouvait la cure, et souvent on m'indiquait aimablement la direction de la cure thermale.

6. Conclusion

La religion catholique est très présente à Salins, environ 85 % des enfants sont baptisés, bien que parfois les parents attendent que l'enfant soit plus âgé pour effectuer la cérémonie. L'Eglise Catholique, malgré le nombre réduit des fidèles pratiquants et l'âge avancé de ceux-ci, n'a pas perdu toute son influence. Les réformes effectuées aux niveaux diocésains sont trop récentes pour que nous puissions en voir les conséquences. Mais ce qui est certain c'est qu'une minorité de pratiquants publie une revue qui touche plus de 900 personnes. Cela me mène à penser que la religion catholique possède encore une grande importance pour les Salinois. Si elle a perdu son rôle d'animation sociale à Salins-Les-Bains, elle a encore cette fonction dans les villages ; à de nombreuses reprises, mes interlocuteurs m'ont rappelé que, dans tel ou tel village, l'église était le lieu des rencontres villageoises.

La seule autre communauté religieuse que j'ai découverte est l'Eglise Evangélique Réformée. Celle-ci possède une salle de prière, mais la plupart des gens que j'ai interrogés à ce sujet semble soit ne pas en connaître l'existence, soit en posséder une image négative.

Mes hypothèses se sont partiellement vérifiées, mais n'ayant, avant mon arrivée sur les lieux, aucune information précise sur la religion à Salins-Les-Bains, j'avais sous-estimé l'importance du travail qui incombe à Monsieur le Curé ainsi que la taille de la paroisse que je pensais être réduite à la ville. De plus, l'étude géographique de la religion à Salins-Les-

Bains ne peut être effectuée qu'en étroite collaboration avec d'autres sciences humaines. Une analyse spécifiquement géographique, tel que la distribution spatiales des fidèles et les déplacements de ceux-ci aurait pu être effectuée à Salins il y a un demi-siècle, lorsque qu'ils étaient encore nombreux et que les paroisses étaient encore en nombre suffisants. Actuellement, une telle analyse aurait nécessité plus de temps car l'échelle n'est plus la même. L'étude devrait porter sur l'ensemble du territoire couvert par Monsieur le Curé et s'étendre sur les 20 communes concernées plutôt que sur la seule commune de Salins.

7. Bibliographie

BECHET M.

1990.- *Histoire de Salins-Les-Bains*.- Paris : Res Universis.- p. 776 (Monographie des villes et village de France)

BERTRAND JEAN-RENE, MULLER COLETTE

1999.- *Religions et Territoires*.- Paris : L'Harmattan Inc.- p. 291 (Géographie Sociale)

1. Introduction

Présentation générale et éléments de contexte

Dans le cadre de ce travail de terrain à Salins-les-Bains, nous nous sommes intéressés au système sanitaire de la ville et plus particulièrement aux employés travaillant dans ce secteur. La première impression que nous avons eue au début de notre recherche fut la présence en grand nombre de plusieurs types de services relatifs à la santé et aux soins. En effet, pour une ville de 3500 habitants, Salins-les-Bains compte sept centres de soins, spécialisés ou généraux, pouvant accueillir des malades ou blessés très divers, ainsi que de nombreux cabinets médicaux. Nous nous sommes alors, par rapport à ces éléments, demandé si ces centres hospitaliers faisaient office de bassin d'emplois pour la population locale et régionale. Il est crucial de mentionner ici que la ville de Salins-les-Bains ne comporte pas de tissu industriel important. En effet, l'industrie locale s'est énormément appauvrie dès 1962, après la fermeture des deux principaux pôles industriels de la ville : les salines et les faïenceries. Salins-les-Bains s'est donc concentrée, depuis cette période, sur les secteurs touristiques et sanitaires. La ville a donc développé, en une trentaine d'années, un pôle sanitaire générateur d'emploi non négligeable sur son sol.

Les enjeux principaux du pôle sanitaire se situent principalement au niveau démographique. Depuis quelques dizaines d'années, Salins-les-Bains connaît un fort déclin de sa population et les autorités de la ville ont comme but de remédier à cette baisse. Les institutions sanitaires, par leur développement, permettent de combler une partie de cet affaiblissement démographique.

Le but de cette étude est de se rendre compte de l'importance du pôle sanitaire de Salins-les-Bains ainsi que de l'importance des flux migratoires pendulaires provenant de la périphérie, soit de zones locales, soit régionales voire nationales. Ceci nous permettra d'une part de constater si, oui ou non, les Salinois travaillent dans leur commune et donc dans un secteur d'activité bien précis, et d'autre part, dans quelle mesure le pôle sanitaire de la ville est générateur d'échanges professionnels avec les régions périphériques. De plus, nous pourrions également constater, dans certains cas, un déplacement du domicile légal au profit de Salins-les-Bains.

Méthodes d'analyse

Les méthodes que nous avons utilisées pour effectuer notre recherche sont de deux types. D'une part, nous avons effectué, grâce à un questionnaire, une collecte de données statistiques auprès des différentes institutions sanitaires de la ville, que nous allons analyser. De plus, une cartographie des pendulaires provenant des différentes communes du canton de Salins-les-Bains va permettre d'appuyer les chiffres récoltés. Ceci représente la partie quantitative de notre recherche, qui d'ailleurs est la plus importante. Cependant, dans un souci d'exhaustivité méthodologique et scientifique, nous avons également basé notre recherche sur des entretiens semi-directifs avec les directeurs ou responsables de ces différentes institutions. Cette seconde méthode va amener une approche qualitative complémentaire à notre recherche.

Définitions générales et définition de l'objet de recherche

Tout au long de notre analyse, nous reviendrons sur des termes précis qui méritent un petit éclairage. Lorsque l'on parle de migrations pendulaires, on sous-entend plusieurs éléments. En effet, ce type de migration peut concerner les déplacements scolaires ou les déplacements effectués pour des raisons commerciales. Nous traiterons ici du troisième aspect de la pendularité : les déplacements professionnels.

Ainsi, la notion de pendulaire renvoie à toute personne active qui doit parcourir un trajet pour atteindre son lieu de travail²⁵. En géographie, lorsque l'on étudie des phénomènes tels que la pendularité dans son ensemble, des éléments comme le type de transport utilisé, le milieu social, le sexe, le temps de travail et la situation familiale sont pris en compte et analysés parallèlement. Dans le cadre de notre recherche de terrain, n'ayant que peu de temps à disposition et une collaboration pas toujours évidente de la part des institutions, nous ne prendrons en compte dans notre analyse que l'élément fondamental du concept de pendularité : le lieu d'habitation des travailleurs et, par conséquent, la distance avec leur lieu de travail.

Un autre concept utilisé est celui de polarisation. Ce concept est illustré, dans le cas de la ville de Salins-les-Bains, par une très forte concentration de services sanitaires dans un espace réduit. C'est en général, grâce à une forte polarisation, du moins dans le domaine industriel et de services, que l'on constate une pendularité des employés de ce secteur.

Hypothèse

Notre recherche se base sur une hypothèse principale, partant du constat que la disparition du pôle industriel (salines + faïenceries) a engendré une reconversion du tissu économique vers un pôle sanitaire. Ce qui nous amène à énoncer l'hypothèse suivante :

Le pôle sanitaire présent à Salins-les-Bains constitue un bassin d'emplois, tant au niveau local, qu'au niveau global et entraîne vers la ville des migrations pendulaires importantes au niveau professionnel.

2. Présentation du système sanitaire de Salins-les-Bains

La ville de Salins-les-Bains compte sept centres de soins différents. Nous allons en donner une description rapide mais utile afin de mieux comprendre les chiffres qui vont suivre.

Hôpital, centre de réadaptation et maison de retraite.

Ces trois institutions sont séparées géographiquement, quoique situées à proximité les unes des autres. Cependant, d'un point de vue administratif, elles sont liées entre elles. C'est pourquoi les statistiques concernant ces trois établissements seront confondues car elles nous ont été fournies ainsi. Le total des personnes travaillant²⁶ dans ces établissements s'élève à 222 personnes.

L'hôpital fonctionne comme un hôpital traditionnel, composé des différents services habituels. Il en va de même pour la maison de retraite. Le centre de réadaptation se tourne principalement vers des personnes accidentées, subissant un handicap important et nécessitant une rééducation adéquate.

²⁵ D'après la définition donnée par l'Office fédéral de la Statistique suisse lors du recensement de 1990.

²⁶ Lorsque l'on parle de personnes travaillant dans le secteur sanitaire, nous considérons autant le personnel avec une formation médicale ou paramédicale que le personnel auxiliaire (secrétaire, femmes de ménage, etc..)

Maison d'accueil spécialisée

Cette institution s'occupe de patients ayants des troubles et des handicaps psychomoteurs essentiellement. Elle emploie 51 personnes, médecins, psychologues, infirmières, Il s'agit d'un établissement privé mais subventionné par des fonds publics. Les personnes qui ont répondu à notre enquête et les responsables de l'accueil nous ont confié qu'il existait, dans leur institution un vrai problème pour trouver des employés diplômés. Lors de la période où nous nous sommes rendus sur place, il manquait deux infirmières, une ergothérapeute et un médecin psychologue à temps partiel dans les effectifs de l'institution.

Maison d'Alzheimer

Cet établissement est situé à quelques kilomètres à l'extérieur de la ville de Salins-les-Bains en direction de Besançon. Il s'agit d'une institution entièrement privée qui s'occupe de recevoir et de suivre les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Elle a une capacité de 52 lits et embauche actuellement 26 employés dont une majorité de personnes diplômées. Selon la directrice, le nombre d'employés peut encore augmenter jusqu'à 30 salariés. L'institution est fréquentée exclusivement par des gens fortunés (professeurs, médecins, dentistes, etc.) et leur est réservée, d'après les dires de la directrice.

Thermes de Salins-les-Bains

Les thermes de la ville sont situés en plein centre de Salins-les-Bains. Mis à part une clientèle de touristes, l'institution reçoit de nombreux curistes, qui sont suivis médicalement et thérapeutiquement. Ainsi, ces thermes offrent une complémentarité avec les autres institutions faisant partie du pôle sanitaire de la ville. Actuellement, les thermes emploient 24 personnes.

Centres « La Grange sur le Mont »

Ce centre est situé sur la commune de Pont d'Héry, à quelques kilomètres au sud de Salins-les-Bains. Bien que n'étant pas dans la même commune, il fait partie du même canton et sera, de ce fait, pris en compte dans notre analyse. Ce centre s'occupe des maladies du cœur et des poumons. Il a une capacité de 135 lits et places et accueille 1250 patients en moyenne par an. Pour être admis dans cet établissement, les patients doivent être envoyés par leur médecin traitant. Ainsi, le centre « La Grange sur le Mont » travaille avec plusieurs départements : le Jura (39), le Doubs (25) et le Rhône-Alpes (69). D'après les chiffres que les responsables nous ont remis, l'établissement emploie, au moment de l'enquête, 128 employés²⁷.

Cabinets médicaux.

Mis à part ces institutions spécialisées, Salins-les-Bains compte neuf cabinets médicaux, tous situés en ville. Nous n'en prendrons que huit en compte, étant donné que l'un d'entre eux était fermé lors de notre enquête et n'a pu nous communiquer les chiffres que nous désirions. Donc, sur ces huit cabinets, on dénombre sept médecins généralistes et une pédiatre. Ces établissements représentent 9 employés en tout.

²⁷ Cette donnée, ainsi que les précédentes, prend en compte les temps partiels et les temps pleins.

3. Analyse

Analyse par institution

Le premier niveau de notre analyse se situe à un niveau local. Nous allons tout d'abord tenter une explication de la pendularité des travailleurs de Salins-les-Bains, grâce aux données récoltées dans les institutions de soins. La deuxième partie de notre analyse se situera à un niveau régional. Nous parlerons de la pendularité et de ses effets à l'échelle du canton et des régions limitrophes de Salins-les-Bains.

Centre Thermal et Maison d'Alzheimer

Dans un premier temps, on peut séparer les différentes institutions en plusieurs groupes distincts, au vu de la provenance des employés qui y travaillent. Le premier groupe inclut le centre Thermal et le centre Alzheimer. Ces deux unités médicales comportent une majorité d'employés qui habitent la ville de Salins-les-Bains. Cela représente une proportion de 58,3% pour la première et de 57,7% pour la deuxième. La seconde tendance au niveau de ces deux institutions se remarque au niveau des employés habitant le canton de Salins-les-Bains. En effet, on observe 29,2% pour les Thermes et 30,8% pour le centre Alzheimer.

Tableau 1: Centre Thermal

Provenance des employés :	Nbre d'employés :	Pourcentage :
Salins-les-Bains	14	58.3
Canton de Salins-les-Bains	2	8.3
Département du Jura	7	29.2
Département du Doubs	1	4.2
Total	24	100

Tableau 2: Centre Alzheimer

Provenance des employés :	Nbre d'employés :	Pourcentage :
Salins-les-Bains	15	57.7
Canton de Salins-les-Bains	2	7.7
Département du Jura	8	30.8
Département du Doubs	1	3.8
Total	26	100

Cette ressemblance des chiffres peut s'expliquer grâce à plusieurs hypothèses. Par rapport aux autres centres médicaux de la ville, ces deux unités emploient un petit nombre de personnes (24 pour les Thermes, 26 pour le centre Alzheimer). Ainsi, le nombre de personnes qui nécessitent un niveau de formation élevé (médecin spécialisé, psychologue, etc.) est fortement réduit. En outre, le personnel auxiliaire (formation moins pointue) est probablement plus facile à trouver dans la région proche de Salins-les-Bains, d'où une pendularité faible, du point de vue de la distance. Le fait que le centre Alzheimer, implanté depuis environ une année, soit un service qui est plus jeune que les autres services joue probablement un rôle dans la provenance des employés. En effet, en créant des emplois auxiliaires principalement, le centre a permis aux jeunes de Salins-les-Bains, soit d'effectuer

une formation dans le domaine des soins, soit de pouvoir exercer leur profession directement dans leur région. Ceci peut être confirmé dans une certaine mesure par les dires de la directrice du centre qui nous a confié que les jeunes constituent une partie importante de ses employés.

Il faut toutefois préciser que ces éléments d'analyse restent dans le domaine des hypothèses, étant donné que nous n'avons pas pu dans certains cas obtenir les niveaux de formation et la profession des employés.

Un élément important en ce qui concerne les employés avec une formation élevée a été soulevé par la directrice du centre Alzheimer lors de notre visite. En effet, cette dernière nous a confié que certains médecins ou psychologues qui travaillent dans son institution sont venus habiter à Salins-les-Bains à cause de leur activité professionnelle. Ainsi, on remarque déjà un aspect de la polarisation du système sanitaire de Salins-les-Bains que l'on retrouvera plus loin.

Une dernière observation peut être faite concernant ce premier groupe. On remarque, en effet, que les employés qui ont une grande distance à parcourir pour rejoindre leur travail, (ceux qui viennent du département du Doubs) sont les moins nombreux, en comparaison avec les autres institutions. (3,8% pour la maison d'Alzheimer et 4,2% pour les Thermes) On peut expliquer ce facteur en reprenant une observation faite auparavant. En effet, comme nous l'avons dit, ce genre de service emploie des gens qualifiés qui pourraient avoir la possibilité de travailler dans d'autres services (auxiliaires de santé, médecins généralistes, kinésithérapeutes, etc.) Ainsi, pour des personnes habitant loin de Salins-les-Bains, il est probablement plus intéressant d'aller à Besançon ou à Dole pour exercer leur activité professionnelle.

Hôpital, centre de réadaptation, maison de retraite et Maison d'accueil spécialisée

Tableau 3: Hôpital, centre de réadaptation, maison de retraite

Provenance des employés :	Nbre d'employés :	Pourcentage :
Salins-les-Bains	77	34.7
Canton de Salins-les-Bains	39	17.6
Département du Jura	75	33.8
Département du Doubs	31	13.9
Total	222	100

Tableau 4: Maison d'accueil spécialisée

Provenance des employés :	Nbre d'employés :	Pourcentage :
Salins-les-Bains	16	31.4
Canton de Salins-les-Bains	6	11.8
Département du Jura	21	41.2
Département du Doubs	8	15.6
Total	51	100

Dans le deuxième groupe, nous avons mis ensemble plusieurs institutions. D'une part à cause des similitudes au niveau statistique et d'autre part, pour l'hôpital, le centre de réadaptation et la maison de retraite, pour des raisons que nous avons expliquées plus haut.

On remarque ici, comme dans le cas du premier groupe, des similitudes au niveau de la répartition des lieux d'habitation des employés de ces différents centres de soins. Les habitants de Salins-les-Bains correspondent à un peu plus du tiers du total des employés : 34,7% pour l'hôpital et autres services, 31,4% pour la maison d'accueil spécialisée. La deuxième tendance que l'on peut observer se situe avec les personnes qui habitent le département du Jura. Elles représentent une majorité pour la maison d'accueil spécialisée avec 41,2% alors qu'on l'observe qu'à la hauteur de 33,8% pour l'hôpital, la maison de retraite et le centre de réadaptation.

Un élément important à souligner concerne les chiffres de l'hôpital et autres services. En effet, on ne remarque pas de grandes tendances, ou de grandes disparités dans ces données. On peut entrevoir une explication pour ce phénomène. En effet, si ces chiffres sont assez bien répartis, c'est d'une part car ces trois services correspondent au plus grand nombre d'employés (222). Ainsi, sans chercher plus loin, on se trouve en face d'une grande diversité due au nombre. Cependant, on peut également expliquer cette répartition par la diversité non plus du nombre mais des services proposés. En effet, un hôpital est composé de nombreux services qui nécessitent des personnes spécialisées dans un domaine et formées en conséquence mais aussi des personnes pour les soins auxiliaires ou l'intendance. Il en va de même pour le centre de réadaptation et la maison de retraite, dans une moindre mesure peut-être pour ce dernier service. Ainsi, un tel regroupement de service va offrir des postes, selon les qualifications de chacun dans un bassin d'emploi beaucoup plus large que pour la maison d'Alzheimer, par exemple. Ceci explique donc la répartition pour les trois premiers services.

En ce qui concerne la maison d'accueil spécialisée, nous avons pu obtenir la formation et la profession actuelle des employés. Ainsi, l'analyse sera plus précise et moins hypothétique. On peut donc remarquer que les personnes avec une qualification élevée (médecin généraliste, chef de service, psychomotricienne, directeur, etc.) proviennent principalement des environs de Salins-les-Bains. Les éducateurs spécialisés viennent du département du Doubs et les personnes qui occupent une fonction auxiliaire (services généraux, secrétaires, etc.) viennent en règle générale du département du Jura, à quelques exceptions près. Ce sont donc les personnes les moins qualifiées, ou celles qui occupent des postes qui ne sont pas forcément en relation directe avec l'établissement dans lequel elles travaillent, qui sont les plus génératrices de pendularité. Ceci peut s'expliquer grâce aux dires de personnes que nous avons interrogées au sein de l'établissement. En effet, ces derniers nous ont confié qu'il existe un manque de personnel spécialisé dans leur établissement, et que des gens comme les infirmières par exemple, ne restent jamais très longtemps. On peut donc émettre l'hypothèse suivante. Les personnes qui ont un poste pointu et spécialisé habitent dans la région proche car Salins-les-Bains leur offre une opportunité d'exercer leur métier à long terme. Les personnes qui ont une formation plus générale profitent également de cette polarisation, dans une proportion un peu plus grande. Ils n'habitent pas à Salins-les-Bains mais dans le département. Ce qui leur laisse le loisir d'aller travailler ailleurs si l'occasion se présente. On remarque donc bien deux aspects importants de la pendularité et des conséquences que cela a sur la polarisation à Salins-les-Bains.

Centre « La Grange sur le Mont »

Tableau 5: Centre « La Grange sur le Mont »

Provenance des employés :	Nbre d'employés :	Pourcentage :
Salins-les-Bains	15	11.7
Canton de Salins-les-Bains	35	27.3
Département du Jura	67	52.3
Département du Doubs	11	8.6
Total	128	100

Le centre « La Grange sur le Mont », spécialisé dans le traitement des maladies du cœur et des poumons constitue une classe à part. En effet, en étudiant les chiffres relatifs au lieu d'habitation des employés de cette institution, on remarque que plus de la moitié de ceux-ci (52,3%) provient du département du Jura, ce qui est conséquent si on compare ces chiffres aux données analysées précédemment. 11,7% des employés viennent de la ville de Salins-les-Bains et 27,3% des environs proches.

Le phénomène le plus intéressant, dans ce cas, est donc le fait que la moitié des employés réside dans le département du Jura mais à l'extérieur de la commune de Salins-les-Bains. L'effet de distance entre le lieu de travail et le domicile est donc évident dans ce cas. Ce phénomène peut être analysé sous des angles d'approches différents. Tout d'abord, le fait que cette institution génère un grand nombre d'emplois (128) peut expliquer en partie le fait que de nombreuses personnes viennent de l'extérieur pour y travailler. Un autre aspect est celui de la diversité des qualifications que demande un tel établissement, comme nous l'avons fait remarquer lors de l'analyse sur l'hôpital. Cependant, dans le cas du centre « La Grange sur le Mont », la problématique est quelque peu différente. En effet, une institution comme celle-ci offre une gamme de soins et de services qui est précise et qui s'occupe uniquement des problèmes de cœur et de poumons. Ainsi des spécialistes en la matière sont fondamentalement nécessaires au bon fonctionnement du centre. On peut donc émettre l'hypothèse qu'une région comme celle de Salins-les-Bains, ne peut répondre, en matière de personnel qualifié, aux besoins d'un tel centre. Ce qui induirait donc le fait que des personnes habitant le département mais pas le canton de Salins-les-Bains viennent y travailler, ce qui engendre un fort processus de pendularité.

Une autre hypothèse peut aussi être envisagée. Selon l'un des responsables de l'établissement, le centre « La Grange sur le Mont » travaille en collaboration avec des centres hospitaliers, par conséquent des médecins, infirmiers, etc., de trois départements différents (Jura, Doubs, Rhône-Alpes). On peut donc imaginer une collaboration au niveau du personnel également. En ce qui concerne les emplois auxiliaires, l'analyse se rapproche de ce que nous avons dit jusqu'ici pour les autres établissements. Avec plus de cent places de travail, le centre est un employeur potentiel pour un bassin très large et pas seulement pour des personnes qualifiées. Ainsi, le centre « La Grange sur le Mont » contribue fortement non seulement au phénomène de pendularité dans la région de Salins-les-Bains mais il renforce également la polarisation du système de santé de la ville et par conséquent de la région.

Cabinets médicaux

La dernière catégorie prend en compte les cabinets médicaux.²⁸ Nous n'avons pas réalisé de graphique pour ces données car sur les onze personnes employées par huit cabinets médicaux, onze habitent la ville de Salins-les-Bains. Ceci s'explique par le fait que les médecins qui habitent Salins-les-Bains et qui y travaillent n'emploient personne ou, dans le cas contraire, des gens de leur entourage (par exemple : famille), ce que l'on a pu constater sur place. Ainsi les cabinets médicaux ne sont pas représentatifs d'un facteur de pendularité. Ils ne font qu'accentuer le pôle santé présent à Salins-les-Bains.

Analyse globale

Tableau 6: Ensemble des employés travaillant dans le domaine sanitaire à Salins-les-Bains

Provenance des employés :	Nbre d'employés :	Pourcentage :
Salins-les-Bains	148	32
Canton de Salins-les-Bains	84	18.2
Département du Jura	178	38.5
Département du Doubs	52	11.3
Total	462	100

Nous traiterons dans cette partie de l'ensemble des postes de travail et de leur répartition géographique dans le canton de Salins-les-Bains ainsi que dans les départements. Avec un total de 462 emplois générés par le secteur sanitaire, nous pouvons affirmer que Salins-les-Bains est pôle attractif pour sa région.

D'après les données, nous remarquons que l'entier du département du Jura profite de ce pôle d'emplois, ainsi que, dans une plus faible proportion (11,3%), le département du Doubs. Distinguons deux catégories de travailleurs provenant de ce dernier : ceux qui habitent près de Salins (car Salins a une frontière avec le Doubs) avec ou sans formation spécialisée de ceux qui proviennent de Pontarlier ou Besançon qui ont, en général, une formation spécialisée (médecin spécialiste, psychologue, ...) et qui acceptent de parcourir une plus grande distance pour se rendre sur leur lieu de travail.

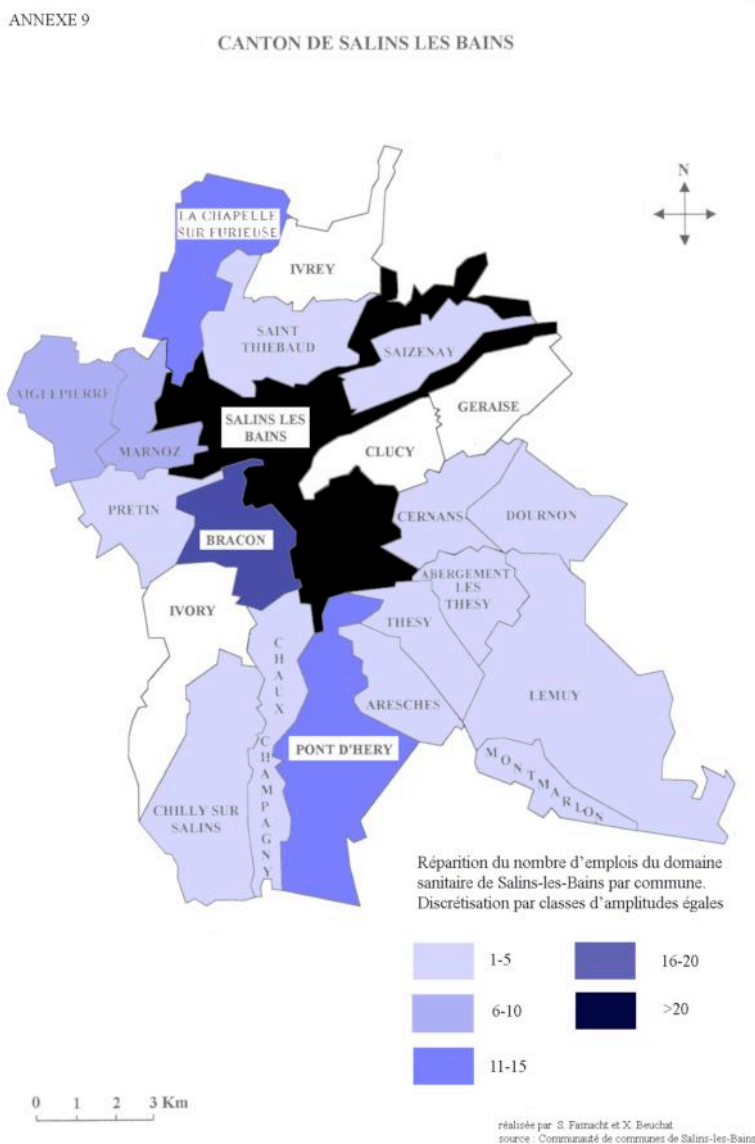
Revenons-en au département du Jura et ajoutons que pour des raisons de temps à disposition, nous n'avons pas pu détailler plus nos statistiques et qu'un autre découpage des données auraient précisé le champ d'attraction de Salins. En effet, malgré une répartition dans l'ensemble du département du Jura, nous estimons que ce sont les cantons limitrophes de Salins qui profitent le plus de ce pôle, c'est-à-dire les cantons de Poligny, Arbois, Champagnole et Villers-farlay. Le rôle de la distance se ressentirait donc ce cas. Face à ces 178 emplois répartis dans le département du Jura, Salins et son canton, avec à eux deux 232 emplois, se taillent la part du lion. Plus de 50% des emplois sont donc concentrés dans un rayon de 10 km autour de Salins. Nous remarquons que malgré une influence relativement large de ce pôle (jusqu'au département du Doubs), les effets se concentrent majoritairement sur une échelle locale ou sur la région de Salins. La suite de notre analyse s'attardera donc sur la répartition des emplois dans le canton de Salins-les-Bains

²⁸ Cette donnée prend en compte les médecins qui travaillent à titre privé uniquement et non en collaboration avec une institution ou un centre présenté préalablement.

Analyse locale

Pour cette partie, nous avons détaillé les statistiques pour le canton de Salins-les-Bains, ceci afin de cartographier la provenance des employés à cette échelle. Pour une raison de clarté visuelle, la carte (Carte 3) a été établie en plages et non, comme cela se fait habituellement dans ce cas, en cercles proportionnels. Commençons par comparer, en chiffres absolus, la commune de Salins et le reste du canton. Avec les deux tiers des employés de la région résidant sur son sol, Salins se pourvoit donc une grande majorité des emplois. Reste 84 employés répartis sur les autres communes du canton de manière inégale. D'après notre graphique en annexe, ce sont les communes de Pont d'Héry, Bracon, Marnoz et de Chapelle sur Furieuse qui sont les plus polarisées par le secteur sanitaire de Salins. Remarquons qu'elles sont limitrophes avec la commune de Salins donc très proches. Dans une optique de centralité, nous constatons que les communes voisines de Salins ont généralement plus d'employés de Salins que les communes éloignées. Le nombre d'employés décroît donc en général en fonction de la distance à parcourir.

Carte 3: Répartition du nombre d'emplois du domaine sanitaire de Salins-les-Bains dans les communes du canton



Néanmoins, ce constat ne peut pas s'appliquer à deux communes : Clucy et Geraise. Nous tentons ici une explication à ces exceptions. La première résiderait dans la topographie et l'accessibilité. Clucy et Geraise se situent dans une région vallonnée et coupée de Salins, il en résulte un accès moins aisé à la ville et une perte de temps pour s'y rendre. Toutefois cette explication est à mettre entre parenthèses car ces deux communes ont une petite route qui les relie à la route départementale, de plus elles se situent proche de Salins-les-Bains. Une deuxième explication résiderait dans la démographie de ces communes. Ces communes sont toutes de petite taille, il en découle sûrement une faible population, peut-être vieillissante, et donc peu d'employés hypothétiques dans le domaine sanitaire.

4. Conclusion et nouvelles perspectives

Indéniablement, la ville de Salins-les-Bains comporte un pôle sanitaire conséquent. Ces centres de soins entraînent, d'une part, des migrations professionnelles journalières de courte distance, autrement dit, une pendularité des habitants des communes limitrophes avec Salins-les-Bains. D'autre part, cette forte concentration d'établissements de santé engendre une pendularité de moyenne et longue distance avec des personnes qui habitent dans d'autres départements tels que le Doubs, par exemple. Du point de vue statistique, nous remarquons que les influences du pôle sanitaire de Salins-les-Bains se concentrent principalement sur la ville et son canton. En effet, plus de 50% des emplois générés par le pôle profitent à des gens de cette région. Le département du Jura profite également de ces institutions dans une moindre mesure (40%). Mais, rappelons que ce sont principalement les cantons voisins de Salins-les-Bains qui en bénéficient.

Ce pôle joue également un rôle de stabilisateur démographique. Il offre un bassin d'emplois conséquent mais il est important de mentionner qu'il ne remplace pas le tissu industriel passé.

Le pôle sanitaire de Salins-les-Bains devrait continuer de s'accroître ces prochaines années. En effet, un projet de clinique sportive basée sur le traitement par le froid est en préparation. Le seul problème à ce niveau réside dans la capacité d'hébergement insuffisante de la ville. A un autre niveau, selon les autorités communales de Salins-les-Bains, la prochaine étape du développement de la ville se situe autour de la création d'un pôle culturel. L'attrait que pourrait susciter une telle initiative est censé amener du monde à Salins-les-Bains et combler ce que le pôle sanitaire ne peut apporter. Un long chemin reste néanmoins à parcourir.

5. Bibliographie

MERLIN PIERRE

1992.- *Géographie des transports*.- Paris: PUF.- 127 p.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE

1995.- *La mobilité quotidienne dans les cinq grandes agglomérations suisses*.- Berne : OFS.- 99 p.

WOLKOWITSCH MAURICE

1992.- *Géographie des transports*.- Paris: Armand Colin.- 191 p.

1. Introduction

La notion de patrimoine

Nous allons développer ici une brève introduction pour clarifier la notion de patrimoine telle qu'elle est conçue à l'heure actuelle en France. L'importance de celui-ci a été très vite reconnue en France. Mais il a fallu beaucoup de temps pour qu'une véritable politique du patrimoine se mette en place. En effet, bien qu'en 1830 déjà, un poste d'inspecteur général des Monuments historiques était créé, il s'agissait avant tout à l'époque d'inventorier les bâtiments à préserver. La première loi sur les Monuments historiques ne fut instaurée qu'en 1913. Elle fut suivie par d'autres lois plus spécifiques au cours du XX^{ème} siècle.

Les objets dignes d'être protégés sont des édifices ou des monuments ayant une certaine ancienneté, témoins de l'histoire et considérés comme pittoresques ou ayant une valeur esthétique intrinsèque. Pourtant actuellement, le patrimoine ne saurait se cantonner à cette vision restrictive. Il s'est progressivement étendu de l'édifice isolé à tous les lieux de mémoire de l'activité humaine (commerces, usines...). Les paysages, sites et ensembles urbains ont été pris également en considération. Le but n'est plus seulement de conserver des vestiges du passé, mais de faire participer le patrimoine à la constitution du paysage contemporain et à son devenir.

Salins-les-Bains, une ville riche en histoire et en patrimoine

Les notions d'histoire et de patrimoine étant intimement liées, il nous semblait pertinent d'évoquer ce qui est l'essence même du visage actuel de Salins-les-Bains, autrement dit son passé. Comme nous allons le voir, son histoire, particulièrement riche, a débuté il y a fort longtemps et a été passablement mouvementée. En effet, les atouts de la région sont nombreux et ceux-ci n'ont pas échappé aux diverses populations qui, au fil du temps, ont investi les lieux. Situé le long d'une voie internationale reliant l'Europe du Nord-Ouest à l'Italie, traversé par la Furieuse et bordé de trois montagnes verdoyantes, le site de Salins et les hauteurs qui l'entourent ont été très tôt occupés par des tribus celtiques. Celles-ci, en constatant que leurs troupeaux aimaient particulièrement s'abreuver à un certain endroit de la rivière, découvrirent ainsi la particularité de celle-ci ; l'eau, après avoir traversé un banc salifère, resurgissait à la surface sous la forme d'une source d'eau salée. Sachant que, jusqu'à une période récente, le salage constituait un des rares procédés de conservation, on comprend que cette ressource fit la fortune et la renommée de la ville.

Son nom latin de Salins, témoignant de l'exploitation du sel, n'apparaîtra cependant qu'aux V-VI^{ème} siècles.

L'intérêt stratégique, en matière de défense et d'observation, des deux monts qui dominent la vallée ne fut pas non plus ignoré. La présence des Celtes est d'ailleurs attestée dès 600 av. J-C sur le mont Saint-André à l'ouest de Salins, alors que Belin, à l'est, était pour eux un lieu de vénération. Ces atouts indéniables expliquent donc le nombre et la diversité des peuples qui s'y succédèrent et qui cherchèrent à y imposer leur autorité.

Après avoir passé en 52 av. J-C sous domination romaine, Salins prit véritablement de l'essor au Ve siècle avec l'invasion des Burgondes. Ceux-ci construisirent dans la région de nombreux châteaux forts et attirèrent ainsi une population de plus en plus importante. Une

croissance démographique qui perdura d'ailleurs avec Anatoile, le fils d'un roi d'Irlande, qui, décidant de se retirer comme ermite dans une grotte de la vallée, attira au siècle suivant des nouveaux arrivants.

En 523, Salins fut cédée par Sigismond, roi de Bourgogne, à l'abbaye suisse de Saint-Maurice-d'Agaune. Les moines, pendant les 400 ans que dura leur influence, s'efforcèrent alors de perfectionner l'exploitation des sources salées.

Mais la ville vivait une époque troublée caractérisée par plusieurs attaques et pillages, notamment par les Hongrois au Xe siècle, qui incendièrent même les salines. Celles-ci ne seront reconstruites et agrandies que par Albéric de Narbonne, comte de Mâcon, qui parviendra par la même occasion à soustraire Salins de sa tutelle ecclésiastique.

C'est au XIIIe siècle que la destinée de Salins sera prise en mains par un homme, Jean de Chalon, qui, par une politique habile, se rendra maître de la ville et parviendra, grâce à elle et à ses salines, à étendre son influence sur la Comté entière. À cette occasion, les salines seront modernisées, les défenses de la ville renforcées, des nobles viendront s'y faire bâtir de somptueuses demeures, alors que des hospices seront installés sur l'initiative de diverses abbayes.

Pendant les siècles suivants, Salins se maintient à sa place de première ville de la Franche-Comté, tant sous les Bourguignons que sous les Habsbourg espagnols. Tendances s'accompagnant d'une vague de (re)constructions à la fin du XVe et au XVIe siècle. Son importance sera ensuite amoindrie en 1674-78 par l'annexion de la Franche-Comté à la France et surtout par l'élévation de Besançon au rang de capitale de la province. Malgré tout, Salins parvient à conserver son activité et sa prospérité.

Le déclin de Salins se fera en plusieurs étapes et au travers d'une suite d'événements malheureux. Tout d'abord, la ville ne sera pas choisie à la Révolution comme chef-lieu du département du Jura. Puis c'est un terrible incendie qui la frappe en 1825. Sous le Second Empire, celle-ci connaîtra un certain renouveau, puisqu'on cherchera à faire d'elle une élégante station thermale. En 1926, la cité adoptera ainsi le nom de "Salins-les-Bains". Mais cette nouvelle vocation ne parviendra guère à atténuer le coup final asséné par la fermeture des salines en 1962, qui sera de plus suivie peu après par celle des faïenceries. En effet, la difficulté et les coûts liés à l'approvisionnement en bois, indispensable au fonctionnement des salines, la concurrence du sel marin et la banalisation de son usage, eurent raison de la pertinence de leur exploitation et ce, au profit des salines royales d'Arc-et-Senans.

Brève description de son patrimoine architectural :

Vu le lointain enracinement et la complexité de son histoire, et malgré les incendies qui l'ont frappée, Salins regorge d'éléments du bâti qui sont autant d'évocations de son illustre passé et qu'il nous semble nécessaire de décrire.

Mais une précision s'avère nécessaire au sujet de ce que nous nommons "patrimoine architectural". En effet, de nombreux bâtiments nous paraissaient dignes d'intérêt, mais leur nombre nous a forcé à faire une sélection. Comme un jugement architectural objectif nous paraissant difficile à émettre à leur sujet, nous nous sommes donc basés sur l'évaluation et le jugement des spécialistes attachés aux Monuments Historiques.

Les différents monuments ci-dessous peuvent entrer dans deux catégories distinctes, en fonction desquelles est fixé le degré de protection auquel le bâtiment sera soumis :

le classement :

« L'immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si l'autorité compétente n'y a donné son consentement. L'autorité compétente est le Préfet de région, à moins que le ministre de la Culture n'ait décidé d'évoquer le dossier »²⁹

l'inscription :

Les propriétaires ont « l'obligation de ne procéder à aucune modification de l'immeuble ou partie de l'immeuble inscrit sans avoir, quatre mois auparavant, avisé le Préfet de région de leur intention et indiqué les travaux qu'ils se proposent d'effectuer. Le ministre chargé de la Culture a la possibilité de s'opposer à ces travaux qu'en engageant la procédure de classement »³⁰

Dans les deux cas, un bâtiment ne peut être cédé sans l'accord du ministre, qui est également la personne de référence lors d'une demande de permis de démolition. De plus, ses abords sont également protégés dans un rayon de 500 m, à moins que d'autres dispositions soient prises dans le cadre d'une Z.P.P.A.U.P. Salins compte une vingtaine de bâtiments classés ou inscrits. Quant au Jura, 412 bâtiments y sont inscrits et 105 classés au titre des Monuments historiques. On peut encore ajouter que dans de nombreux cas, seuls certains éléments très précis de l'immeuble sont concernés et celui-ci peut donc parfois appartenir aux deux catégories.

Eglise Notre-Dame

Reconstruction en style classique du début du XVIIIe d'une église romane du XIIe, dont seul demeure le clocher massif. Ruinée par l'incendie de 1825 et, bien que relevée par la suite, elle reste aujourd'hui désaffectée.

Inscrite le 4 août 1970.

²⁹ art.9 de la loi de 1913 et art.3 du décret n°96-541 du 14 juin 1996

³⁰ art. 2 modifié de la loi de 1913 et art.1 du décret n°96-541 du 14 juin 1996

Collégiale Saint-Anatoile



Eglise remarquable par son unité, ayant été édifiée en une quarantaine d'années, entre 1230 et 1270, dans le style bourguignon de la première moitié du XIIIe siècle, elle rappelle l'importance de Salins à l'époque de Jean de Chalon.

Classée en 1843.

Eglise Saint-Maurice



Collégiale royale du milieu du XIIIe, du même style gothique bourguignon que Saint-Anatoile, elle a vraisemblablement été édifée par les mêmes maçons que celle-ci.

Inscrite le 26 octobre 1927.

Chapelle Notre-Dame Libératrice



Monument du XVIIe siècle, elle a été érigée en l'honneur de Sainte-Marie qui aurait sauvé la ville des troupes envoyées par Louis XIII. Remarquable par son plan ovale, l'harmonie de son intérieur, ses balustrades de fer forgé et son grand retable, son entrée se trouve au fond du portique de l'hôtel de ville, qui fut construit devant elle.

Classée le 28 février 1931.

Commanderie du Temple de Saint-Jean-de-Jérusalem

Ancien hôtel des commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, établis à Salins depuis 1140 environ, il fut rebâti dans la seconde moitié du XVe.

Inscrite (chapelle, façades et toitures, escaliers) depuis le 8 octobre 1991.

Couvent de la Visitation



escalier intérieur de tradition comtoise

Ancien couvent des Visitandines entièrement reconstruit de 1710 à 1715 et converti en HLM vers 1960.

Inscrit (escalier) le 16 janvier 1951

Couvent des Carmes

Édifice du XVIIe, érigé pour l'ordre des Carmes dont l'installation était souhaitée par les autorités. Son clocher date de 1829. Le clos et le bâtiment conventuel principal furent rassemblés et des appartements y furent aménagés.

Inscrit le 16 février 1999.

Hôpital

Construit de 1683 à 1690, sa façade, bien que sévère, est harmonieuse. Il abrite encore une remarquable pharmacie créée en 1698.

Inscrit (façade) le 7 octobre 1935.

Fort Saint-André



Fort Saint-André et à droite sa chapelle Vauban

Comprenant encore actuellement casernes, poudrière et chapelle, il fut construit entre 1674 et 1679 par Louis XIV sur les plans de Vauban et domine Salins de 258 m. Il subit peu de modifications malgré sa reconversion en prison d'Etat au XIXe siècle.

Classé le 5 juillet 1993 et parties non classées inscrites le 8 octobre 1991.

Fort Belin

Un château, le castel Belin, est attesté dès 1249, mais il subit plusieurs destructions et le fort actuel date entièrement de la première moitié du XIXe siècle. Reconstitué suivant le projet du Général Haxo³¹, il est très représentatif des ouvrages de celui-ci et le panorama, 232 m. au-dessus de Salins, y est magnifique.

Classé le 21 décembre 1984.

Fontaine Truchot

Construite de 1753-56 et ornée d'une statue représentant une nymphe, celle-ci fit scandale et doit son surnom de « Fontaine de la Mère Truchot » à une ressemblance avec la femme d'un magistrat.

Classée le 31 août 1992.

Hôtel de l'Officier Général des Salines ou Maison dite de l'Abbaye

Sa base datant du XIIIe siècle, il abritait non seulement les rouages qui permettaient de faire monter les eaux salées du sous-sol, mais également le « Pardessus », qui exerçait une justice sévère au sein des salines. Plusieurs adjonctions ont modifié son aspect, notamment le clocheton à la fin du XVe siècle.

Inscrit (maison et portail) le 18 octobre 1957.

³¹ général et ingénieur français, spécialiste de la guerre de siège et surnommé le « Vauban du XIXe siècle ».

Hôtel de Ville

Construit entre 1718 et 1739 sur des plans de Lienhard, contrôleur à la Grande Saline, l'hôtel de ville est situé au fond de la place d'Armes et comprend plusieurs bâtiments qui abritaient le Présidial, juridiction royale d'appel, et la Mairie.

Classé le 28 février 1931 et prolongement du bâtiment principal inscrit le 26 octobre 1927.

Demeure (75, rue de la République)

Hôtel Girod de Resnes.

Inscrite le 20 avril 1994.

Maison dite des Carmélites (79, rue de la République)

Faisant partie des rares maisons de la Grand-Rue du Bourg-Dessus à avoir résisté à l'incendie de 1825, elle constitue un bel exemple de demeure noble du Salins du XIV^e siècle.

Inscrite en partie le 7 juillet 1989.

Salines royales



À l'origine, véritable forteresse entourée de murs et d'une surface de 22 hectares, les quelques bâtiments encore debout ne sont que ceux épargnés par l'incendie de 1825 (plan). Des enceintes, seule demeure la porte d'entrée de style classique.

Classées en partie le 22 juillet 1971 et façades et toitures inscrites.

Théâtre

Construit en 1837, il a été récemment converti en bibliothèque municipale et en appartements.

Inscrit (façades et toitures) le 21 décembre 1984.

Tour d'Andelot

Tour ronde datant des XIV-XV^e siècle, son état de conservation est excellent.

Inscrite le 4 octobre 1932.

Tour de Chambenoz



Ancien donjon roman qui protégeait la porte du même nom, elle fut réutilisée à différentes époques, d'abord dans les murailles du Bourg-Dessous, puis dans celles de la ville entière.

Inscrite le 4 octobre 1932.

Tour de Flore

Tour d'angle de l'ancienne enceinte de la Grande Saline.

Inscrite le 4 octobre 1932.

2. Méthodologie

Avant le terrain à proprement parlé, nous avons rassemblé de la documentation concernant le patrimoine de Salins-les-Bains par le biais de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) à Besançon et grâce aux ressources internet du Ministère français de la Culture et des Communications. Cette documentation sur le patrimoine a été d'une grande utilité pour mieux nous familiariser avec le patrimoine local. Sur place, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec Monsieur Cardinal, 1er adjoint au maire chargé du patrimoine ainsi qu'avec Monsieur Jean, architecte des Bâtiments de France et chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP) pour le Jura. Nous avons visité les deux forts, ainsi que la vingtaine de bâtiments classés ou inscrits que compte la ville. Un inventaire avec des photographies et un descriptif sommaire de ceux-ci a été fait par nos soins. Nous sommes allés au mont Poupet pour avoir une vue d'ensemble du site et de la situation de Salins-les-Bains. De plus, nous avons fait des téléphones pour obtenir certaines informations complémentaires et avons demandé de la documentation à l'office du tourisme.

Dans notre approche du patrimoine salinois, nous nous proposons de traiter essentiellement du patrimoine architectural. Il est en effet remarquable par la qualité et le nombre des

bâtiments classés ou inscrits. Les patrimoines paysager, rural (anciennes fermes) ou industriel (anciennes usines) ne font pas l'objet de protection légale dans la commune de Salins-les-Bains.

Référence des sources :

- Ministère de la Culture et de la Communication ; www.culture.gouv.fr
- Direction de l'architecture et du patrimoine ; 8, rue Vivienne – 75002 Paris
- DRAC Franche-Comté ; 7, rue Charles Nodier-25043 Besançon : Salins-les-Bains : liste des édifices protégés au titre des monuments historiques ; Bâtiments protégés au titre des monuments historiques
- Petites Cités Comtoises de Caractère ; La City – 4, rue Plançon – 25044 Besançon : Charte
- Office du tourisme et ville de Salins-les-Bains : Promenade à travers le Vieux Salins

3. Problématique

Le patrimoine fait intervenir de nombreux acteurs aux différents niveaux de la prise de décision. La France est un pays très centralisé (Paris) et hiérarchisé en termes d'organisations territoriale, politique et administrative (Régions, départements, communes). Or, ce patrimoine participe non seulement à l'Histoire de France, par sa composante nationale, mais aussi à l'identité régionale. Tous les échelons doivent donc être impliqués dans le processus de gestion du patrimoine. Néanmoins, c'est l'Etat qui est responsable de la sauvegarde du patrimoine et celui-ci ne peut ignorer les réalités locales. Compte tenu de son riche passé historique, Salins-les-Bains possède de nombreux bâtiments inscrits ou classés au titre des monuments historiques, ce qui constitue à la fois un atout touristique et une lourde charge pour la collectivité. Nous allons donc voir comment se passe la politique de gestion du patrimoine, son financement et les stratégies mises en place aux différentes échelles.

4. Hypothèses

De par ses actions, la municipalité contribue à donner une image positive et attrayante de Salins au travers de son patrimoine architectural. Il est, avec le thermalisme, son principal attrait touristique. C'est pourquoi, les autorités consacrent passablement de moyens et d'efforts à sa mise en valeur.

Comme de nombreuses décisions sont prises au niveau supérieur (département, région ou Etat), la gestion du patrimoine architectural ne permet pas toujours d'intégrer les réalités locales (commune, municipalité).

5. Résultats

Les acteurs du patrimoine aux différentes échelles :

Aux échelons supérieurs :

Le Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) :

Il est basé à Lons-le-Saunier pour le Jura. Il conseille, prend part à l'élaboration des documents d'urbanisme et oriente les politiques d'aménagement. Il règle des cas concrets sur le terrain grâce aux Architectes des Bâtiments de France (ABF).

La Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) :

Elle se trouve à Besançon pour la région Franche-Comté, laquelle englobe le département du Jura. Elle gère au niveau régional les affaires culturelles et englobe à ce titre le patrimoine. Elle a pour mission de coordonner l'action des SDAP et de contribuer à la prise en compte du patrimoine dans l'aménagement du territoire et la politique des villes. Le financement alloué aux communes par l'Etat est géré par la DRAC.

La Direction de l'Architecture et du Patrimoine (Ministère de la culture et de la communication) :

La Direction de l'architecture et du patrimoine se donne pour mission (entre autres) : « de favoriser la création architecturale et de promouvoir la qualité architecturale dans les espaces bâtis ou aménagés, notamment dans les espaces protégés en raison de leur intérêt historique, esthétique ou culturel, de recenser, étudier, protéger, conserver et faire connaître le patrimoine archéologique, architectural, urbain, ethnologique, photographique et les richesses artistiques de la France (...)». L'Etat est le garant de la préservation du patrimoine à l'échelon national. Il délègue ses pouvoirs aux échelons inférieurs (régions, départements) grâce aux DRAC et SDAP.

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) :

Il agit au niveau départemental. Ce service est financé par une taxe prélevée sur les permis de construire et fonctionne avec trois architectes. Il conseille les particuliers et les communes. Cette possibilité a été offerte aux départements français par une loi de 1977.

La gestion du patrimoine : vers une nouvelle orientation ?

Le chef du SDAP jurassien nous donne son avis concernant la politique de gestion du patrimoine menée par l'Etat français. Jusqu'à présent, l'Etat était le principal responsable du patrimoine. Selon Monsieur Jean, un mouvement de décentralisation est en cours. L'Etat transférerait peu à peu ses compétences aux échelons inférieurs. Le probable désengagement étatique qui se dessinerait ne peut être ici ni confirmé ni infirmé. Il mériterait une étude plus approfondie. S'il devait effectivement avoir lieu, Salins-les-Bains paraît avoir les moyens de faire face. Chaque région et chaque département ayant ses spécificités, gardons-nous de généraliser cette tendance à une plus grande échelle. Le problème résidera probablement dorénavant dans un manque de qualifications (architectes, professionnels du patrimoine) concernant les nouveaux acteurs en charge du patrimoine si le désengagement étatique se vérifie. Il y aurait aussi actuellement une volonté étatique de limiter le nombre de classements et d'inscriptions car l'entretien des tous ces bâtiments et monuments représente une lourde charge pour l'Etat français. Des demandes de déclassements seraient de plus en plus courantes.

Si les communes reçoivent davantage de latitude pour gérer leur patrimoine, elles risquent parfois de perdre de vue les priorités et de voir à trop court terme. Monsieur Jean nous donne l'exemple d'un élu qui ferait restaurer l'intérieur de l'église villageoise lors de son mandat sans faire effectuer les travaux d'étanchéité de la toiture et de drainage nécessaires. Ces travaux entrepris sans professionnalisme seraient donc réduits à néant après les premières

infiltrations d'eau. Cet exemple nous montre bien la nécessité d'une vision à long terme et d'une approche scientifique de la sauvegarde du patrimoine. C'est donc pour éviter ce type d'écueils que le département du Jura met à la disposition des privés et des collectivités publiques un Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement. Mais de nombreux départements en sont dépourvus car il faut une réelle volonté politique pour qu'il voit le jour. Il faut savoir qu'en France – contrairement à la Suisse – la législation n'oblige pas de recourir à un architecte pour une construction privée de moins de 170 m² (type pavillon).

Une piste intéressante de réflexion a été soulevée par le directeur de la SDAP : le réel décalage existant entre le patrimoine religieux, largement protégé, et l'absence totale de protection de nombreux autres types de bâtiments : fermes (aucune ferme jurassienne n'est légalement protégée...), tourneries, scieries, fromageries... Cette situation paraît paradoxale, car d'un côté l'Etat manque de moyens pour gérer le patrimoine déjà classé -tendance au déclassement - et de l'autre, différents types de patrimoine ne bénéficient pas des égards qu'ils mériteraient.

À l'échelon local :

Nous allons voir ici le rôle de la municipalité et les outils et stratégies mises en place par celle-ci concernant le patrimoine. La commune de Salins-les-Bains est l'acteur central de la gestion du patrimoine car sans son impulsion et celle des élus locaux, il y a risque de statu quo et la sauvegarde même du patrimoine est mise en danger. Elle est le principal propriétaire des Monuments Historiques.

Un outil de gestion du patrimoine : la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) :

Nous avons découvert que Salins-les-Bains est l'une des quatre communes du Jura (avec Arbois, Baume-les-Messieurs et Domblans) à avoir opté pour un outil spécifique de gestion du patrimoine, la Z.P.P.A.U.P : zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Cette procédure a été instituée par la loi de décentralisation de 1983. Salins-les-Bains en bénéficie depuis le 7 janvier 1991. Elle donne un rôle actif aux communes dans la mise en valeur et la gestion de leur patrimoine. La municipalité travaille de concert avec les organismes de l'Etat pour analyser, protéger et faire évoluer harmonieusement son territoire.

Cette procédure s'adapte à tous les types de lieux ayant une identité patrimoniale et permet, grâce à des outils de protection plus souples, de mieux répondre aux besoins locaux. Ainsi, le périmètre de 500 mètres autour des monuments historiques est aboli et les abords de ceux-ci sont gérés de manière personnalisée avec des périmètres variant au gré des réalités et contraintes locales.

La ZPPAUP sert de cadre de référence et implique nombre d'interdictions et d'obligations concernant les actions de transformation du bâti engagées au niveau local par la commune ou les privés. Des mises à l'enquête publiques sont effectuées avant les travaux et un cahier des charges est établi. La population est aussi invitée à participer. Les responsables du patrimoine collaborent avec leurs homologues de l'urbanisme pour une gestion appropriée de l'espace.

Sans sa ZPPAUP, Salins-les-Bains serait protégée dans son intégralité vu le nombre de monuments classés par rapport à la surface de la ville. Cet état de faits entraînerait probablement un alourdissement inutile des procédures est de grands problèmes de gestion du bâti et de l'urbanisme en général.

Le SDAP par le biais de ses architectes des bâtiments de France, vérifie la conformité des projets avec la ZPPAUP. À fin 2000, 350 ZPPAUP étaient approuvées et 600 à l'étude à l'échelle nationale.

De plus, selon le 1er adjoint au maire, cette procédure permet de bénéficier de davantage de subsides pour la préservation du patrimoine communal. Selon les dires de nos interlocuteurs et au vu des réalisations effectuées à Salins, cet instrument semble être efficace pour la gestion du patrimoine à l'échelle locale.

Une municipalité consciente de l'importance du patrimoine

Son histoire, pleine de rebondissements, le laissait présager, la description des différents éléments de son patrimoine nous l'a confirmé ; Salins est une ville qui ne peut ignorer la profonde empreinte de son passé. En effet, les bâtiments protégés sont particulièrement nombreux et variés dans une ville dont l'importance économique, politique et démographique n'a pourtant plus rien à voir avec autrefois. Et les actions menées par la municipalité, bien que conditionnées par les capacités économiques de la commune, sont extrêmement variées et s'orientent vers deux directions : le thermalisme, lui aussi plus ou moins lié au patrimoine, et une mise en valeur de ce dernier, au travers de l'entretien des monuments eux-mêmes et de la mise en place de projets visant leur réhabilitation ou l'organisation d'activités et événements illustrant certains aspects du passé de Salins.

Le financement et la politique du patrimoine de la municipalité

La municipalité travaille avec l'Architecte des Bâtiments de France pour préparer des dossiers qui sont ensuite présentés à la DRAC de Besançon en vue d'un financement. Celui-ci est en général réparti comme suit : 25% par le Conseil général (département du Jura), 25% par la DRAC (région Franche-Comté), 25% par le Conseil régional et enfin 25% par la commune de Salins-les-Bains. Les subventions varient chaque année selon le nombre de demandes, l'importance et l'urgence des travaux à effectuer. Un quart du budget alloué au patrimoine est à la charge de la commune. Cela représente une lourde charge pour Salins-les-Bains car un déséquilibre réel existe entre les moyens financiers dont dispose la municipalité et le nombre élevé de monuments - au vu de sa riche histoire - qui exigent des travaux. Les dépenses annuelles de la commune de Salins-les-Bains, pour ce poste du budget, sont de l'ordre de 60'000 CHF, ce qui correspond à 25% du budget global alloué au patrimoine salinois (env. 250'000 CHF).

Malgré ces obstacles économiques, la municipalité investit, selon Monsieur Jean, architecte des Bâtiments de France, année après année, dans la mise en valeur et dans la remise en état de son riche patrimoine. Elle semble être parmi les seules dans le Jura, avec Dôle, à le faire avec autant de régularité et de constance. La volonté politique est donc bien présente et les autorités cherchent à se donner les moyens financiers nécessaires. Bien que ceux-ci manquent malgré tout et que leur usage ne fasse pas toujours l'unanimité, comme par exemple dans le cas d'une poêle à sel, dernier spécimen de France, dont le coût (500'000 CHF) et la pertinence de sa restauration n'apparaissent pas comme évidents aux yeux de tous.

La mise en valeur du patrimoine architectural

Les "Petites Cités Comtoises de Caractère"

L'association "Petites Cités Comtoises de Caractère", qui compte à ce jour 28 communes dont Salins-les-Bains, est un programme permettant à des villes correspondant à des mêmes critères de fonctionner en réseau et de se soutenir mutuellement sur le plan de la promotion

touristique. Comptant moins de 6'000 habitants et un patrimoine "de caractère" qu'elles cherchent à valoriser, celles-ci s'engagent au travers d'une charte, dans laquelle chaque mesure fait l'objet d'un cahier des charges relatif à sa mise en œuvre. Une fois validée par le conseil d'administration, cette charte s'applique à tous les membres de l'association.

Mais les réalités locales ne sont pas oubliées puisque chaque commune membre se doit de mettre sur pied un programme, basé sur les principes de la charte, dont l'état d'avancement est présenté chaque début d'année au conseil d'administration. Les actions entreprises, bien que fondées sur un modèle commun, sont donc "personnalisées" et adaptées à l'échelle de la commune et aux besoins de celle-ci.

Les objectifs de l'association sont centrés autour d'une double volonté. D'une part, préserver et entretenir un patrimoine qui participe à l'identité d'une région, d'autre part, renforcer son attrait touristique et le transformer en un atout de poids pour toute la Franche-Comté. Il s'agit par conséquent non seulement de connaître, gérer et valoriser le patrimoine architectural et naturel des cités, mais aussi de sensibiliser le public, de développer un accueil de qualité et surtout de participer de manière dynamique au réseau associatif et aux projets en commun.

Les actions menées à Salins-les-Bains au travers des "Petites Cités Comtoises de Caractère" :

Il y a quelques années déjà, une association culturelle salinoise avait proposé et installé des plaques rouges sur la plupart des monuments de la ville. Celles-ci proposent quelques explications au visiteur et ne manquent pas d'attirer le regard grâce à leur couleur vive. Ces informations ont également été compilées dans un petit guide nommé "Promenade à travers le Vieux Salins" et distribué à l'Office du tourisme.

Mais en 2002, l'association des "Petites Cités Comtoises de Caractère" a lancé la réalisation de cartes en relief permettant de visualiser plus facilement chaque bâtiment. Ses légendes sont plus précises et le dos de la carte est occupé par un texte, des photos et des illustrations. Les monuments n'y sont que peu détaillés, mais l'ensemble est graphiquement réussi et le plan très lisible. De plus, un autre objectif de l'association, d'une certaine façon complémentaire au plan, est la mise en place peut-être dès 2004, d'un parcours didactique pédestre et fléché à travers chaque cité.

Mais la municipalité n'avait pas attendu cette association pour mettre en place une stratégie à l'égard de son patrimoine. En effet, en plus de son entretien, divers projets ou événements ponctuels appuient la mise en valeur de celui-ci. Salins promeut ainsi une image attractive et dynamique. À cet égard, le sel reste son atout touristique principal.

Le Musée du Sel

Ce musée devrait voir le jour en 2008, aux côtés des salines elles-mêmes, et permettra d'apporter au public des informations supplémentaires. Son concept a été confié au Musée des Techniques et des Cultures Comtoises de Salins.

La Fête du Sel

En 2003, cette manifestation en est à sa dixième édition. Elle a pour thème cette année: "Le Sel et les Salinois à travers le monde". À cette occasion, les Salinois ayant quitté la ville sont invités à y revenir et à renouer des liens avec elle et ses habitants. Et diverses activités, telles qu'un concert dans les sous-sols des Salines, une conférence, des spectacles etc. seront proposés.

Le circuit des fontaines de Salins-les-Bains

Salins compte 16 fontaines, dont la Fontaine Truchot classée aux Monuments historiques. Un prospectus, avec leur description, propose donc de les découvrir à l'aide d'un petit parcours.

Un tour du patrimoine en petit train : un projet en attente

Ce projet, envisagé par deux étudiantes en tourisme à Besançon, consiste en la mise en place d'un petit train qui relierait les différents éléments du patrimoine architectural salinois. Mais une telle réalisation serait de grande envergure pour une ville comme Salins et nécessiterait un financement relativement important qui, pour l'instant, freine sa concrétisation.

Les Journées du Patrimoine

S'adressant au grand public, les Journées du Patrimoine sont organisées à l'initiative du ministère de la culture et de la communication et mises en œuvre par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) avec le concours des architectes en chef des monuments historiques et des services départementaux de l'architecture et du patrimoine.

La vingtième édition des Journées du Patrimoine, qui aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2003, sera placée sous le thème du patrimoine spirituel et permettra d'approfondir la connaissance du patrimoine religieux, dans toute sa diversité.

Cette manifestation n'est donc pas propre à Salins, mais constitue une nouvelle occasion pour les communes de se faire connaître.

6. Conclusion

Cette énumération nous permet de confirmer que le sel, grâce au thermalisme et aux salines, est l'élément central du patrimoine salinois et que la municipalité y porte une grande attention. La création d'un Musée du Sel permettra de renforcer encore d'avantage son impact à l'avenir. Cependant, les autres monuments ne sont pas oubliés et sous cet angle, l'association des "Petites Cités Comtoises de Caractère" joue un rôle essentiel. En effet, cette association semble être une excellente chose pour ces petites villes de Franche-Comté. Elle offre de nouvelles perspectives à des bourgades comme Salins, qui doit dans son cas gérer sa reconversion de ville industrielle en cité touristique. Elle permet donc non seulement d'encourager les municipalités et de leur faire prendre conscience de l'importance du patrimoine, mais aussi de pouvoir peut-être dépasser un de leur principal handicap, leur taille. On peut craindre en effet que, malgré une politique active de mise en valeur du patrimoine, limitée par les moyens économiques à disposition, le défi soit difficile à relever pour la municipalité. De plus, face au nombre considérable de monuments à entretenir et à l'ampleur du travail à faire, cette dernière semble quelque peu impuissante. Pourtant, grâce à la ZPPAUP et au dynamisme affiché, un travail sérieux et une grande implication de la commune dans la gestion de son patrimoine sont possibles. Salins-les-Bains collabore activement avec le SDAP et l'architecte des Bâtiments de France pour présenter des projets de restauration et de sauvegarde de son patrimoine architectural à la DRAC de Franche-Comté. L'échelon local ne semble ainsi pas être prétérité dans les prises de décisions concernant le patrimoine.

Cependant, on peut également se demander si l'organisation de divers événements ponctuels suffira à engendrer un engouement chez les touristes. Il s'agit en effet, non seulement d'attirer les visiteurs, mais aussi de les faire rester à Salins. Sur ce dernier point, l'association des "Petites Cités Comtoises de Caractère" a le mérite de souligner l'intérêt de ce patrimoine

régional et de faire l'apologie de la richesse touristique de la Franche-Comté dans sa globalité. Ce qui encouragera peut-être les visiteurs à s'y arrêter, non pas pour une après-midi, mais pour un week-end ou une semaine entière.

En conclusion, on peut donc espérer que la municipalité de Salins et les élus qui se succéderont dans l'avenir, ne baisseront pas les bras devant la tâche à accomplir et qu'ils continueront à entretenir et à mettre en valeur le riche patrimoine de leur ville. Celui-ci ayant une importance à la fois, en tant que symbole de son passé, mais surtout comme élément constitutif de son cachet, de son image touristique et de son identité actuelle.

Les grandes orientations que prendra l'Etat français à l'avenir concernant son patrimoine auront probablement un impact à l'échelon régional, voire local, mais Salins a les moyens d'y faire face.

1. Introduction

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés à la question des transports et de la circulation dans Salins-les-bains.

Après avoir exposé la problématique et la démarche, nous commencerons par une partie descriptive permettant de présenter l'accessibilité et la desserte de cette ville.

Pour ce faire, nous allons étudier les différents moyens de transports. Dans un premier temps, les transports publics (car ou taxi) et par la suite, la voiture privée.

Finalement, nous nous attacherons à présenter les différents projets liés à cette thématique que la municipalité compte mettre en place.

2. Problématique et méthodologie

L'étendue du thème choisi nous a imposé un choix méthodologique. Nous avons laissé volontairement de côté certains aspects (comme par exemple le transport scolaire), car ceux-ci étaient traités par d'autres groupes.

Dans un premier temps, nous avons porté notre regard sur la question des transports publics et nous nous sommes posés cette question : quelle est la qualité de la desserte par les transports publics de Salins-les-bains ?

Sur la base d'un horaire des cars fourni par l'office du tourisme, nous avons constaté qu'il n'existait qu'une seule ligne reliant Salins à Mouchard. De plus, elle semblait très mal desservir la localité.

Après avoir observé ces lacunes au niveau des transports publics, nous en avons conclu que le seul moyen de locomotion raisonnable ne pouvait être que la voiture.

Mais quelles étaient les limites de ce fonctionnement ?

De l'analyse de photographies et d'un plan de la commune, il ressort clairement que Salins-les-bains présente une structure de village-rue encaissé au fond d'une vallée étroite avec une route principale «captant » le trafic de quatre routes départementales.

Nous avons donc supposé que la ville pouvait rencontrer des problèmes de circulation du type : bouchons, accidents, ...

Il s'agissait dès lors de voir aussi les réalisations et les projets de la municipalité pour faire face à ces éventuelles difficultés.

Dans un premier temps, les différents documents obtenus auprès de l'office du tourisme ou sur Internet (articles, plans, cartes) nous ont permis de définir une problématique et des hypothèses.

La deuxième étape se déroulait donc à Salins même et consistait en des observations directes et des entretiens semi-directifs avec différentes catégories de personnes :

- les autorités communales ;
- la gendarmerie et la police municipale ;

- des commerçants ;
- un chauffeur de car ;
- une agence de taxi ;
- des particuliers (de tout âge, des deux sexes et habitant Salins-les-bains ou non).

Nous remercions d'ores et déjà toutes ces personnes qui ont accepté de nous consacrer une bonne vingtaine de minutes (parfois plus) pour répondre à nos questions.

3. Accessibilité et desserte

Salins-les-bains se situe dans un rayon de 40 à 50 kilomètres de villes importantes³². Cependant, aucune ligne de transport ne les dessert directement .

Il existe un réseau de cars scolaires efficace, mais pour le reste, le système présente d'importantes lacunes. Le réseau se limite à un car de la SNCF qui fait 9 fois par jour la jonction avec la gare de Mouchard. En réalité, on pourrait presque dire qu'il n'y a que 7 possibilités de partir en direction de Mouchard car, aux heures d'affluence, 2 cars sont dédoublés à cause du nombre élevé de pendulaires dépendant de ce moyen de transport.

Cependant, une fois arrivé à cette gare, on peut facilement atteindre d'autres régions avec le train.

Quant au réseau routier, ses caractéristiques sont les suivantes :

- L'autoroute la plus proche se situe à plus de 40 kilomètres de la localité (voir annexe 1).
- La route nationale se trouve vers Mouchard, à 8 kilomètres de Salins (voir annexe 2).
- La ville est traversée par la D472³³. Cette route capte aussi le trafic de trois autres routes départementales³⁴.

³² Besançon, Pontarlier, Dôle ou Lons-le-Saunier

³³ C'est l'axe Pontarlier-Dôle

³⁴ En direction de Champagnole, d'Ornans ou d'Arbois

Carte 4: routes et rues de Salins-les-Bains



Sources : *Plan de la ville de Salins-les-bains, Office de tourisme*

En se basant sur le plan (voir le schéma de la page précédente), Salins présente une structure typique de village-rue. Donc tout le trafic se concentre sur le centre ville.

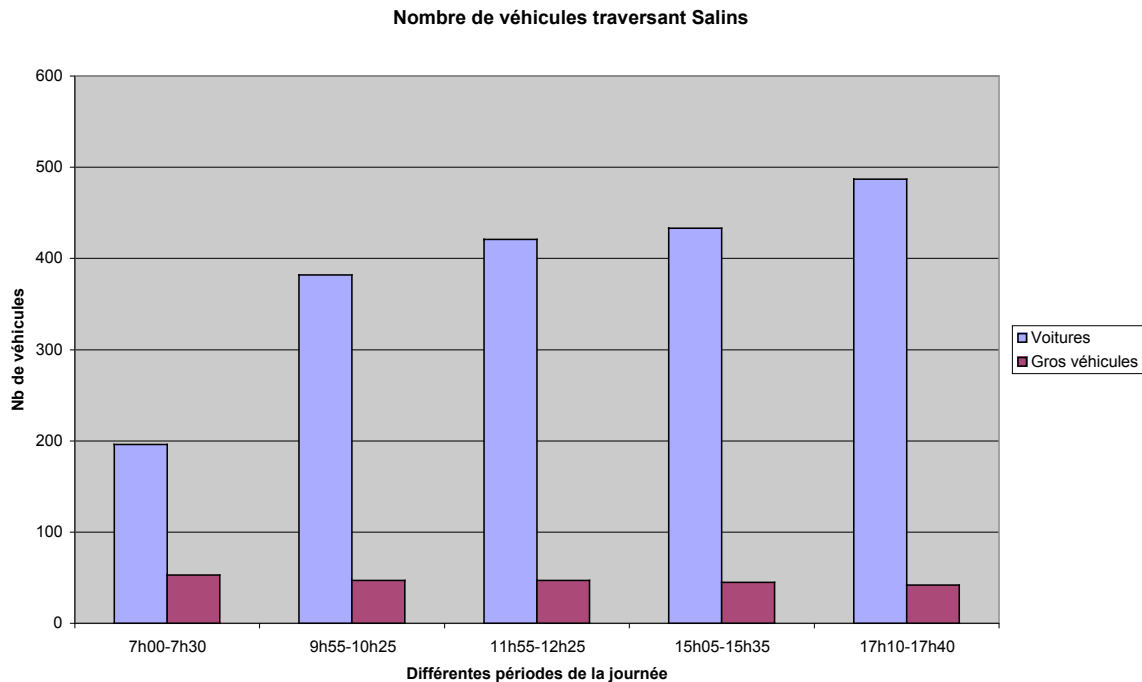
Complétons cette partie descriptive par de l'observation directe.

Après avoir quitté le plateau du Jura, on s'enfonce dans une vallée encaissée. Dans la partie la plus étroite, se trouve le centre de Salins-les-bains. Cette topographie renforce d'autant plus l'effet de concentration du trafic sur un seul axe. Malgré cela, le trafic est très fluide, fluidité qui est renforcée par l'absence de giratoires et de feux lumineux.



Les problèmes de circulation existent mais sont différents de ceux que nous avons envisagés.

Les bouchons sont inexistants (sauf cas exceptionnel). Les difficultés proviennent de l'intensité et de la densité du trafic.



On s'en rend bien compte en observant le graphe indicatif de la page précédente³⁵. Les plages horaires ont été choisies pour représenter des moments significatifs de la journée. On pensait observer des différences au niveau des flux. On s'attendait à observer des « périodes creuses » au milieu de la matinée ou de l'après-midi. Mais le flux de véhicules est resté très constant.

La population et les autorités se rendent compte de l'importance de la circulation et s'en plaignent. Cependant, ils restent très surpris quand on leur communique les résultats du comptage. Ils sous-estiment largement ce flux de véhicules. Pour preuve, l'écart entre l'estimation de la police municipale, 3000 véhicules par jour et nos chiffres obtenus, environ 400 véhicules sur 30 minutes.

Mais que pense la population de cette accessibilité ?

Contrairement à notre attente, les gens la jugent excellente. Tous estiment pouvoir joindre les lieux désirés sans aucun problème, que ce soit pour le travail, les loisirs ou les achats³⁶.

Une exception est à signaler tout de même. Un chauffeur de car porte un avis un peu plus critique à ce niveau-là. Il rencontre des difficultés de déplacement (lors de son travail) essentiellement liées à l'étroitesse de la route. Un dépassement de vélo ou un croisement avec un autre grand véhicule devient parfois scabreux. D'ailleurs, son car a été quelques fois endommagé.

Ce qui est encore plus paradoxal au niveau de ce bon jugement de l'accessibilité, c'est que les personnes interrogées ont jugé l'état des routes déplorable tant dans la localité qu'à

³⁵ Pour être représentatif, il aurait fallu faire les cinq comptages tous les jours. Nous ne l'avons fait qu'une fois par tranche horaire durant la semaine sur le terrain. Pour réaliser ce comptage, nous nous sommes postés au centre de la ville, à la hauteur de l'hôtel des bains. Enfin, dernière précision, nous avons volontairement mis de côté les véhicules à deux roues car ils étaient très peu nombreux.

³⁶ Besançon ressort comme le pôle le plus attractif.

l'extérieur. La seule exception notable citée est la rue de la Liberté qui a été refaite l'année passée.

Pour avoir suivi l'axe principal sur toute sa longueur, nous pouvons confirmer les propos des gens sur l'état général des routes.

Cette opinion très positive des gens au sujet de l'accessibilité nous a vraiment beaucoup surpris. En effet, suite à nos recherches initiales, nous jugions Salins-les-bains peu intégrée aux différents réseaux de communication de grande vitesse (train, autoroute)³⁷.

Cette divergence doit certainement provenir d'une différence de perception. Car à Neuchâtel, nous sommes habitués à avoir un réseau efficace avec une très bonne accessibilité.

4. Moyens de transport

Transports publics et « taxis »

Salins ne compte pas de vraie société de taxi traditionnelle. Il existe néanmoins un service d'ambulance et de taxi communs dont le parc automobile est composé de huit véhicules dans la commune même et de six à Arbois. La fonction première de cette société est le transport médical en rapport avec les différents centres hospitaliers de Salins. Si le transport de particuliers se fait également par cette société, il l'est toutefois de manière très ponctuelle et touche surtout les personnes âgées.

Comme nous l'avons dit précédemment, le système des transports publics présente de graves lacunes et est essentiellement lié au comportement des gens en matière de déplacement. Ce type de transport pose, selon eux, différents problèmes :

1. **Trajet restrictif** : une seule direction possible (Mouchard), avec de surcroît peu d'arrêts. En fait, une seule personne (de septante-cinq ans environ) a souligné la bonne qualité du réseau de transports publics desservant Salins. Elle considère Mouchard comme un nœud de communication important puisque depuis ce point, il est possible de joindre en train tous les points désirés en peu de temps, Lyon, Paris, Strasbourg, autant de lieux fréquemment rejoints. Nous expliquons cette exception comme étant liée à une différence de génération puisque les personnes les plus critiques sont d'âge jeune voire moyen. Or cette personne a toujours vécu à Salins et a de ce fait connu des conditions d'accessibilité bien moins satisfaisantes par rapport à celles actuelles.
2. **Horaire** : seulement neuf navettes par jour.
3. **Temps, correspondance** : par exemple, en automobile, on met quinze minutes pour aller à Arbois contre une heure avec les transports publics. La correspondance (bus et chemin de fer) est souvent citée comme un problème par les particuliers, malgré les gros efforts fournis par la SNCF (aux dires du chauffeur de car avec qui nous avons discuté).
4. **Prix du billet** : il faut tout de même déboursier 1,60 € pour huit kilomètres. Cette remarque semble assez étonnante, car, pour le même trajet, une voiture coûterait 3 € (en comptant l'essence, l'usure, les assurances,...)

Le désintérêt des gens vis-à-vis des transports publics est confirmé par l'absence de vraies demandes faites auprès des autorités quant à une meilleure desserte (nous avons

³⁷ Il suffit d'observer les plans en annexe qui montrent clairement l'éloignement de la ville par rapport aux principaux axes de communication (autoroute voire route nationale).

connaissance d'une seule demande, vague et peu soutenue, afin de joindre plus aisément les deux magasins alimentaires situés aux extrémités de la ville).

Pour toutes ces raisons, l'automobile est le moyen de transport le plus employé par la population locale.

La voiture privée

Des entretiens, il ressort très clairement la prédominance de la voiture privée comme moyen de locomotion des Salinois. Le vélo n'a jamais été cité et seule une personne affirme se déplacer presque exclusivement à pied³⁸. Sinon, seule l'automobile est employée tant pour les longues distances (hors de la commune) que pour des courtes (vers le centre). Ceci est dû d'une part à la structure de la ville (village long avec les magasins alimentaires excentrés, différents quartiers en pente, autant de traits dissuadant les mouvements à pied) et d'autre part aux habitudes des gens (en plus du problème des transports publics à peine cité) : Il est ressorti de nos entretiens avec les commerçants, que leurs clients désiraient se stationner le plus près possible du commerce. Les discussions avec les particuliers ont confirmé cette tendance.

Malheureusement, ce type de moyen de transport pose différents problèmes non négligeables. Des entretiens et de l'observation directe, quatre ressortent tout particulièrement :

1. Intensité de la circulation :

Comme nous avons déjà mentionné cet élément, nous n'allons pas y revenir dessus. Il faut tout de même compléter nos propos en disant que ce flux intense rend difficile la traversée de la route principale du fait de la vitesse élevée des automobilistes. Néanmoins, d'importants progrès ont eu lieu ces derniers mois du fait de l'accroissement des contrôles de vitesse. Une nécessité vu les différents accidents (parfois graves) survenus dans le passé, notamment à l'entrée nord de la ville (route de Pontarlier) caractérisée par son étroitesse.

2. Nuisances :

Elles sont tout d'abord sonores et assez importantes vu la constance du flux. De plus, ce bruit est renforcé par l'état de la route, en de nombreux points très irrégulière et bosselée : le passage des camions s'en ressent tout particulièrement. D'où la nécessité du double vitrage ou du verre épais dans les maisons pour atténuer le bruit.

Cependant, les nuisances ne se limitent pas seulement au bruit puisqu'elles sont également olfactives : les émissions de gaz dérangent également les gens. Nous avons nous-mêmes constaté la présence presque constante d'odeurs de gaz d' tant le long de l'axe principal que le long d'autres routes secondaires, mêmes situées à l'écart du gros du trafic (par exemple, sur la route menant à la gendarmerie). Ceci s'explique par la situation topographique de la région : la vallée dans laquelle se trouve Salins empêche la dispersion des gaz émis par les véhicules. A cela s'ajoutent les dégâts causés sur les bâtiments par les émanations de gaz (saleté, corrosion). Paradoxalement, alors que ce phénomène est bien visible sur les façades, ni les autorités, ni les commerçants ou les particuliers ne l'ont mentionné dans les entretiens.

3. Trottoirs :

³⁸ C'est l'habitude qui explique ce cas : elle vit à Salins depuis trois ans seulement alors qu'auparavant, elle se trouvait dans une grande ville très bien desservie par les transports publics et où il était possible de se déplacer très aisément à pied.

On a là affaire à un problème épineux, constamment relevé par les personnes avec qui nous avons discuté. Si l'on se concentre uniquement sur le trottoir de la route principale, le constat est celui d'une inégalité de la qualité : les trottoirs sont bons et refaits à la rue Aristide-Briand (voir la carte) et vers les importants lieux d'attractions touristiques (notamment « l'allée des drapeaux » vers les Salines et le Casino), mais pas forcément des deux côtés de la route : par exemple, à la hauteur de cette « allée des drapeaux » (direction Besançon), les trottoirs laissent à désirer. Partout ailleurs, il en est de même : surface irrégulière, présence de trous, étroitesse du trottoir, ... Cet état surprend si on pense que Salins cherche à renforcer la voie touristique qu'elle a prise ces dernières années, ce qui nécessiterait la fourniture d'équipements de qualité. De même, le réseau des trottoirs paraît inadapté aux nombreuses personnes à mobilité limitée que compte la commune du fait de la présence des différents établissements hospitaliers³⁹.

4. Places de parc :

De nos déplacements dans la ville, nous avons conclu à l'existence de nombreuses places de parc dans la localité. Et pourtant, à l'unanimité, toutes les personnes ont souligné en fait un manque à ce niveau-là !

Certes, si on ne regarde que le centre, on peut constater une insuffisance dans les possibilités de stationnement. Et cette situation va s'aggraver durant les deux prochaines années vu que des travaux prévus au centre de rééducation vont considérablement réduire les places disponibles.

Cependant, en considérant la commune dans son ensemble, le sentiment de suffisance persiste, avec notamment certains espaces fréquemment vides pourtant destinés aux stationnement (place Emile Zola par exemple). En fait, le problème vient du système de parcage qui est très éclaté. Et comme les gens cherchent toujours à se parquer le plus près possible du lieu de destination⁴⁰ (résidence, achats, travail), on comprend immédiatement le mécontentement des individus. Peut-être aussi sommes-nous venus à Salins durant une période creuse au niveau touristique : il est possible qu'en été, la situation soit plus problématique au niveau du stationnement.

A cela s'ajoute également le cas des établissements de santé qui ont besoin d'un système de parcage suffisamment fourni.

5. Projets

La municipalité (au travers de la voirie et de la police municipale) est bien consciente de toutes les difficultés liées au trafic et à la conception du village.

Elle a de ce fait déjà entrepris différents travaux ; en voici quelques exemples :

1. Réfection complète du revêtement de la place E. Zola.
2. Création de places de stationnement réservées aux personnes handicapées.
3. Mise en place d'un sens unique dans la rue de la Liberté et restructuration des places de stationnement⁴¹.

³⁹ Voir le chapitre 5 sur les travaux et projets de la municipalité

⁴⁰ Nous avons déjà mentionné ce fait au point 4.2.

⁴¹ Cette rue fait l'objet de discussions entre les autorités et la population depuis un certain temps. Malgré les changements opérés, la municipalité n'a pas encore donné entière satisfaction aux habitants de la rue. Nous avons nous mêmes constaté certaines aberrations apparues après les transformations réalisées, comme

D'autre part, elle envisage des projets visant à satisfaire l'ensemble de la communauté (tant les automobilistes que les piétons ou les commerçants) :

1. Au niveau du trafic, trois rond-points sont prévus à des endroits jugés sensibles (carrefour au monument aux Morts, avenue Aristide-Briand, carrefour des routes de Champagnole et de Pontarlier) afin de réduire la vitesse des véhicules.
2. Concernant la sécurité des piétons, de nombreux trottoirs vont être refaits ainsi que plusieurs passages pour les piétons. Une attention particulière sera portée aux personnes à mobilité limitée qui bénéficieront d'un trottoir marqué d'une couleur visible dans la partie centrale de la localité. De plus, des glissières seront installées dans les points dangereux.
3. Pour faire face au problème du stationnement, la municipalité prévoit tout d'abord une restructuration des places de parc le long de l'axe principal par la création de zones bleues et par l'élimination de certaines places aux passages étroits.

Elle va créer de nouvelles places le long des axes parallèles à la route principale, notamment en réaménageant le quai Valette où un parking souterrain pourrait voir le jour. De plus, les deux agents de la police municipale vont intensifier les contrôles de ces zones pour éviter des abus.

4. Indépendamment de la municipalité, mais allant dans le même sens, la gendarmerie a renforcé les mesures visant à lutter contre les excès de vitesse et les taux d'alcoolémie trop élevés dans et aux abords de la localité.

6. Conclusion

Ce travail de terrain nous a permis de vérifier nos deux hypothèses établies précédemment. Malgré la durée brève du séjour, nous avons pu réunir suffisamment d'informations grâce à la grande disponibilité tant des Salinois croisés dans la rue que des autorités communales.

Nous pouvons donc dire que toutes nos hypothèses se sont vérifiées. La ville de Salins est très mal desservie par les transports publics (bus et trains). De ce fait, la voiture ressort comme le moyen de transport dominant, et de loin. Mais cela ne va pas sans nuisances, accentuées par la topographie propre à Salins.

Il faut néanmoins apporter une nuance à cette hypothèse : les problèmes supposés diffèrent de ceux constatés sur place. Alors que nous nous attendions à un trafic important causant des bouchons ou de ralentissements, nous nous sommes trouvés face à un trafic intense mais fluide et rapide. Cette vitesse souvent élevée engendre des risques tant pour les automobilistes que pour les piétons, vu l'état de certains trottoirs (certains sont endommagés et d'autres sont très étroits). Mais la municipalité a, depuis quelques temps, décidé de remédier à ces difficultés. Elle s'est établie un calendrier précis afin de répondre aux demandes des habitants, des touristes et des curistes.

Finalement, en se basant sur la situation topographique et le réseau routier, nous estimons que Salins se caractérise par une accessibilité très moyenne : tout déplacement vers une ville importante ou vers l'autoroute nécessite une quarantaine de minutes de trajet. Paradoxalement, notre opinion ne rejoint pas celle des Salinois pour qui les déplacements ne semblent pas poser de problèmes. Il en va de même pour les personnes venant à Salins (certaines des personnes avec qui nous avons discuté vivaient hors de Salins).

Dès lors, nous pouvons affirmer que cette ville est bien ouverte sur l'extérieur malgré les problèmes cités précédemment.

1. Introduction

A propos d'une région, d'un territoire comme Salins les Bains, il existe déjà une multitude de représentations. Cartes, promotion touristique axée sur certains lieux, patrimoine constitué d'objets choisis, sont autant d'éléments qui participent de l'image "officielle" de Salins. Ces représentations utilisent des règles convenues, des symboles communs, qui permettent, certes, une figuration objective d'un espace réel. Cependant la représentation, personnelle, de cet espace par les gens qui y vivent n'est pas prise en compte. Dans ce travail, nous voulons nous atteler à cette dimension plus subjective : Comment les habitants de Salins les Bains se représentent-ils leur commune et sa région ?

Gardant toujours à l'esprit notre thématique de base, il s'agira pour nous de chercher l'ouverture sur l'extérieur et/ou le repli sur leur ville des Salinois par le biais de leurs représentations. Nous supposerons que les représentations sont très influençables, qu'elles résultent de la combinaison d'une multitude de facteurs. Parmi ces facteurs, nous privilégierons des variables socio-économiques (âge, profession). Nous sélectionnerons donc un échantillon d'habitants selon ces critères, ce qui revient à établir des classes d'habitants (enfants, travailleurs du secteur primaire, etc.). Mais ce ne sera que pour mieux nous rendre compte qu'il y a des similitudes de représentation entre tous les habitants.

Dans un premier temps, nous spécifions quelques concepts, ainsi que notre démarche (problématique, hypothèses, méthodologie). Dans un deuxième temps, nous exposerons nos résultats.

Concepts de la géographie des représentations

Les principaux concepts de la géographie des représentations qui nous seront utiles peuvent être associés comme suit : La réalité perçue par une personne peut-être divisée en deux parts :

- réalité perçue, dans l'espace des déplacements habituels ou exceptionnels
- réalité imaginée, des espaces inconnus

Cette réalité induit des représentations (représentation : forme que prend dans l'intellect une idée, un phénomène, un objet, un espace). L'ensemble du système réalité- perception-représentation peut lui-même être représenté, sous la forme d'une carte mentale.

Et l'espace réel peut être perçu individuellement - en tant qu'il est habité, vécu (espace vécu) - ou collectivement (espace des représentations). Quant à la qualité des liens des hommes avec cet espace, on utilise les termes de valorisation spatiale, d'appropriation, d'identité (identification)/aliénation.

Représentation

C'est la présentation d'une chose à l'esprit d'un individu. Elle résulte d'interactions répétées entre celui-ci et son environnement socio-spatial. L'individu filtre les informations émanant du monde réel à travers son appareil sensoriel et ses facultés cognitives. Il s'agit donc d'une affaire individuelle. Mais elle est aussi déterminée par des acquis socio-culturels (valeurs, voire mythes et représentations collectives) ou des réalités plus triviales : " (Le Morungolé)

n'était jamais tout à fait la même montagne, mais elle était constamment belle, à condition qu'on ait le temps de goûter sa beauté et l'estomac bien rempli. ” (C. Turnbull, Les Iks ; cité in Brunet et al., 1993).

La représentation ordonne le réel, tout en étant plus ou moins en décalage par rapport à lui, en raison des biais individuels et sociaux et des distances : on sait que les espaces familiers se représentent plus amples et avec plus de détails que les autres. (Brunet et al., 1993)

Carte mentale

Il s'agit d'un « construit qui rassemble les processus cognitifs qui permettent à une personne d'acquérir, coder, stocker, se remémorer et manipuler une information relative à son environnement spatial ». (R.Down et D.Stea in Bailly, 1995)

Nous l'utiliserons dans le sens de la représentation (graphique) qu'une personne fait de ses représentations (mentales) de l'espace. Une telle carte est utile pour l'analyse. Elle traduit notamment : une certaine mémorisation des lieux (avec des repères comme les réseaux (ex. : chemins de fer), les axes (rivières), les nœuds (villes)); une certaine pratique de l'espace (itinéraire, fréquence) et des liens symboliques avec les lieux (valorisation, répulsion).

Espace vécu

L'espace vécu désigne un espace recréé, selon les perceptions et cartes mentales de chacun. Il est à ne pas confondre avec l'espace de vie (ici et maintenant), découlant de la pratique quotidienne, et l'espace des représentations.

L'espace des représentations renvoie à l'idéologie du moment, c'est une sorte d'espace “ imposé ” pour un temps, socialement. Cet espace médiatisé conduit à une distinction entre lieux “ bons ”, beaux ou “ mauvais ” et désigne des lieux de renom que l'on se doit “ faire ” plutôt que de visiter (ex. : Tu as “ fait ” le Népal ?). (Brunet et al., 1993)

Valorisation spatiale

Action d'attribuer des qualités à un lieu en fonction de notre système de valeurs. Un lieu peut être valorisé pour sa fonctionnalité (ex. : cet endroit est bien situé), pour des raisons esthétiques, éthiques (ex. : ce parc est entretenu exclusivement par des chômeurs) ou symboliques (ex. : ici eut lieu le martyre de Saint Maurice).

Appropriation spatiale

Acte de s'attribuer un lieu, prise de possession qui peut être individuelle ou collective mais qui est toujours un acte social, parce qu'il s'exprime par rapport aux autres. L'appropriation se traduit par un marquage du territoire (ex. : graffiti) qui peut n'être que virtuel (plan, désir de faire d'un lieu sa propriété) ou s'exprimer uniquement par l'usage, sans marques nettes (ex. : un parc investi par une bande de jeunes).

Identité/Identification/aliénation

L'identité est une façon de se définir à travers un discours sur soi-même, des signes de reconnaissance. Le territoire (l'espace approprié) est un de ces signes fournisseurs d'identité. Le lien territoire-identité a pu être poussé très loin. Comme si le caractère venait du lieu, on a pu faire des catégories du type Espagnols orgueilleux, gens du désert fatalistes, Méditerranéens nonchalants, etc., ce qui s'est à l'évidence avéré réducteur et simpliste.

Il y a identification à un lieu, quand la personne éprouve un sentiment d'appartenance, considère un lieu comme part de son identité. Inversement, le mot aliénation contient une idée de rejet du lieu, la personne ne le ressentant pas comme part de son identité. L'idée de patrie propose à la personne de ne s'identifier qu'à un seul lieu (son identité est alors censée découler d'un héritage historique).

L'appropriation confère de l'identité à la fois au territoire (qui s'en trouve marqué) et à la personne qui s'approprie le lieu.

Problématique

Il paraît difficile de savoir réellement ce que les gens se représentent. En effet, le phénomène de représentation n'est pas conscient, il est inhérent à la personne. Par contre, il est possible de regarder comment les gens présentent leurs représentations (carte mentale).

Deux aspects des représentations peuvent entrer en compte :

L'aspect paysage, environnemental : les représentations peuvent être influencées par la configuration physique des lieux (l'endroit est effectivement encaissé, ensoleillé, pollué etc.). Mais on trouve déjà une part de social dans cette appréciation : " encaissé " a une connotation négative, socialement apprise.

L'aspect social et symbolique : un endroit peut être représenté d'une certaine manière en fonction de la vie sociale ou symbolique qu'on lui associe (j'aime cet endroit parce que tous mes amis s'y rendent ou parce que j'y ai de bons souvenirs).

Nous nous sommes posés deux questions concernant le deuxième aspect, qui nous paraît englober également le premier :

Quels éléments de l'espace régional les habitants semblent valoriser et lesquels semblent ne pas en valoir la peine ?

Connaissance et pratique du lieu

Esthétique et fonctionnalité perçues du lieu

Lien affectif avec le lieu, identification

Souvenirs, anecdotes associés au lieu (attachement ou rejet symbolique)

L'espace régional est-il valorisé en fonction d'une différenciation spatiale (séparation en villages, quartiers, centre-périphérie, ville-campagne) ?

Existe-t-il une valorisation spatiale- type entre les salinois et leur ville/région ?

Hypothèses

Nos hypothèses a) et b) portent d'abord de manière générale sur la première question. Compte-tenu de notre deuxième question, nous affinerons ensuite ces hypothèses en séparant la population salinoise en classes socio-économiques (c).

Nous pensons que les habitants valoriseront les éléments de l'espace qu'ils peuvent rattacher à leur vie sociale (travail, loisirs, amis, famille) et à leurs goûts personnels (un beau paysage, un beau site).

Nous pensons qu'il existe une différenciation spatiale de la région au minimum en villages et en quartiers, éventuellement centre-périphérie et ville-campagne et que les différents quartiers sont connotés différemment.

Etant donné que a) fait appel à des critères individuels, nous pensons qu'il y aura une divergence de conception dans la valorisation entre les habitants. Cependant, nous pensons pouvoir atténuer cette divergence en séparant les habitants en quelques classes :

Enfants

- Nous supposons que l'échelle des enfants est plus petite (ils connaissent leur quartier, leur école, probablement pas la ville dans son ensemble ni la région).
- Leur image de la ville est moins influencée par les représentations officielles que ne l'est celle des adultes. Elle pourrait ainsi paraître plus " vraie " du point de vue des représentations, mais les nombreux biais méthodologiques (voir partie suivante) qui se rajoutent avec les enfants nivellent largement cet avantage par rapport à la représentation des adultes (on peut donc dire que les résultats se valent pour les deux classes).

Jeunes

- Différence d'intensité dans les liens affectifs et symboliques entre les hommes et les lieux. Nous pensons que l'ancrage territorial des jeunes est moins fort que celui de leurs aînés ; qu'ils représentent, par rapport à eux, plus le pôle " modernité " (associé peut-être à une vision négative de Salins, et plus positive de l'extérieur).
- Connaissance de l'extérieur élargie pour les jeunes fréquentant une école à provenance mixte. Les nouveaux amis originaires d'autres villes servent d'intermédiaire pour découvrir d'autres lieux.
- Lieux symboliques chargés de souvenirs : camps sportifs, scolaires etc.
- Perception positive des lieux qui permettent de sortir, négatives des lieux manquant d'infrastructures pour les jeunes.
- L'existence d'éventuels " conflits " entre régions (bagarres, clans, réputations, moqueries) entraîne une survalorisation de sa région et une dévalorisation de la région rivale.

Actifs

- Secteur primaire plus attaché au local.
- Secteur secondaire plus ouvert, connecté à l'extérieur de par le travail.
- Secteur tertiaire éventuellement formé à l'extérieur (élargissement de l'espace de vie), puis pratique du métier dans le local où l'ancrage est renforcé par le retour (selon l'hypothèse que c'est souvent en partant de chez soi qu'on devient le plus patriotique).
- Femmes ou hommes au foyer : plus locaux mais tout de même ouverture sur l'extérieur en fonction de leurs parents (lieu où ils habitaient auparavant, lieu d'origine) et de leurs enfants/conjoint (partage de leur propre ouverture).

Retraités

- S'ils sont anciennement installés : plus ancrés et connaissance plus précise des lieux.
- Identification/aliénation plus forte (du fait qu'ils y ont plus vécu, il connaissent plus de mythes, symboles, anecdotes)

- Mais peut-être que leur affection va au lieu d'avant (du temps où ils étaient actifs) comme s'ils n'avaient soit (1) pas suivi les changements parce que, retirés du monde du travail et moins mobiles, ils ne sont pas retournés dans ces endroits, (2) soit pas accepté ces probables changements. Ceci se traduirait par une carte mentale faite de lieux au passé.

Méthodologie

Pour traiter de la manière dont les gens se représentent la commune de Salins et ses environs, nous nous sommes basées sur une approche avec intermédiaires. Notre recherche s'est effectuée sur une série d'entretiens (individuels ou de groupe), que nous avons répartis en quatre catégories, grâce à un classement par âges : enfants, lycéens/jeunes, actifs, retraités.

Pour la classe enfants, nous avons demandé à deux classes d'école, de 9 et 10 ans, de dessiner leur région. Nous avons récolté une quarantaine de cartes mentales significatives de leur tranche d'âge que nous analyserons plus bas.

Pour la classe des actifs, nous avons interrogé des personnes issues des trois secteurs d'activité, soit primaire, secondaire et tertiaire. Comme pour les deux classes restantes, jeunes et retraités, nous nous sommes basés sur un corpus de photos que nous avons prises le premier jour à Salins et qui nous semblaient représentatives de la ville, complété de deux cartes postales qui représentaient une vue aérienne de Salins et les spécialités de Franche-Comté. Nous avons établi une liste de questions relatives aux photos, pour guider nos entretiens (pouvez-vous nous décrire ce lieu ? savez-vous le situer ? y passez-vous souvent ? appréciez-vous l'endroit ? les services offerts par ce lieu sont-ils suffisants ou les recherchez-vous ailleurs ?). Notre attention s'est alors portée sur le type d'adjectifs utilisés, sur l'émotion qui nous semblait transparaître de la description, sur la richesse et l'exactitude des lieux cités (dans Salins et autres localités). Notre appréciation personnelle entre donc grandement en jeu. À partir d'une discussion sur des photos, nous avons à interpréter une vision du lieu représenté. La méthode du corpus de photos permet un point de départ commun à toutes les personnes interrogées (une dizaine), contrairement à d'autres méthodes qui auraient pu être utilisées (dessin de cartes mentales, photos prises par les personnes elles-mêmes, etc.).

Nous allons ainsi pouvoir analyser s'il existe oui ou non différents Salins dans la vision des habitants, et si ces gens sont plutôt ouverts vers l'extérieur ou cantonnés dans leur ville. Il reste à préciser que les personnes interrogées ont été choisies au fil des rencontres. Elles représentent donc les Salinois que nous avons croisés, en fonction de notre pratique spatiale, et non tous les habitants de la ville.

2. Résultats de la recherche

Classe des enfants

Les enfants à qui nous avons demandé de dessiner leur région étaient âgés de 9 et 10 ans. Selon Piaget, le développement spatio-mental n'a lieu que vers les 11, 12 ans. L'âge de nos Salinois correspond à un stade du développement où la structuration de l'espace est encore égocentrique et indifférenciée (par la suite, elle deviendra progressivement différenciée, coordonnée, puis hiérarchiquement intégrée). D'une structuration de l'espace séquentielle (cartes de trajet), l'évolution se fait vers une structuration surfacique (cartes d'ensemble). Ceci explique probablement que nous ayons obtenu très peu de dessins d'ensemble, du type plan. La majorité des dessins représentent un lieu (une maison, la campagne, un fort, un

parc, la piscine etc.) ou « le point de vue depuis la fenêtre de l'école ». Les quelques plans obtenus sont intitulés « La ville de Salins les Bains », « Plan de l'école à chez moi », « Salins vers l'école + petit village St-Thiébaud ». (pour des exemples de dessins, voir annexes)

L'analyse portera donc plutôt sur l'élément représenté, que nous supposons être valorisé (assez en tout cas pour signifier la région dans l'esprit des enfants), que sur le comment ou l'exactitude topographique du dessin.

Remarquons encore que les résultats sont à prendre avec précaution, compte-tenu de la forte influence que le contexte de l'expérience a pu jouer sur une activité aussi sensible que le dessin d'une représentation. En effet l'élément « école » ressort très souvent dans les dessins, et il s'agit du lieu où le dessin fut réalisé. On pourrait ainsi imaginer que des éléments totalement différents aient été « valorisés » (dessinés) dans un autre contexte. Nos résultats permettraient alors plutôt de voir comment le lieu « école » (plus que « région de Salins ») est vécu par les élèves.

La consigne donnée est aussi influente (« dessine ta région »). Nous n'avons pas précisé que nous voulions l'ensemble de la région (ce qui nous aurait probablement valu plus de cartes d'ensemble). Et il n'est pas certain que la notion même de « région » ait une consonance claire dans la tête d'enfants de dix ans. Nous n'avons pas non plus regardé les enfants dessiner (pour noter un ordre de dessin : dimension temporelle absente), ni discuté avec eux de leur représentation (dimension interactive absente). A propos de nos informateurs-dessinateurs nous ignorons : origine sociale, mode de vie, activités dans l'espace urbain, lieu d'habitation, temps de vie dans l'espace urbain (variables socio-spatiales absentes). Nous ne connaissons d'eux que leur âge, sexe et dessin.

Etant donné nos deux questions de départ (qu'est-ce qui est valorisé ? et existe-t-il une image-type de Salins ?), le matériel dont nous disposons est tout de même approprié. Nous dressons ci-dessous la liste du contenu des dessins (qu'ont-ils voulu dessiner ?) :

Tableau 7: Légendes des dessins

Classe de CE2 (âge : 9 ans)	Nbre de fois	Classe de CM1 (âge : 10 ans)	Nbre de fois
Le point de vue depuis la fenêtre de l'école	5	Le Mont Poupet	5
Un HLM, une maison	2	Mon HLM	2
Ma maison	2	La scierie de mon papa, le restaurant de ma maman	2
Le fort Belin	2	La cour de l'école	2
La campagne	2	Le terrain stabilisé de foot, le stade Bonal de Sochaux	2
Salins vers l'école et le petit village St- Thiébaud	1	Plan de l'école à chez moi	1
Le Mont Poupet et la ville de Salins en bas	1	La ville de Salins les Bains	1
La vallée de Salins	1	La mairie de la Chapelle	1
Une boulangerie dans Salins	1	La mairie de Saizenay	1

Le parc de « skate »	1	Le terrain de foot derrière chez moi	1
La maison que l'on construit	1	Le terrain de basket	1
		Le pont de la Loue	1
		La piscine d'Arbois	1
		L'église Saint-Maurice	1

Dans ce tableau, nous avons mis en caractère gras les éléments se rapportant à trois tendances prédominantes : 1. la représentation de symboles de Salins cités habituellement par les adultes (le Mont Poupet, le Fort Belin, la campagne environnante) 2. la tendance à définir l'espace à travers son propre vécu (égocentrisme) 3. l'omniprésence de l'école. Il faut encore citer : 4. la fréquente représentation des lieux de loisirs.

Représentation des symboles de Salins

Le Mont Poupet est très représenté chez les enfants de 10 ans. Probablement que cela est dû au fait qu'il se voit depuis leur école. Mais s'ils le représentent, c'est peut-être aussi parce qu'ils ont déjà intériorisé en partie ces puissants symboles de la mémoire collective que sont les monuments d'une ville. Parce que porteurs de sens, d'une histoire transmise par les générations précédentes, les monuments ont un fort impact sur la construction de l'image de notre environnement.

Les enfants n'ont pas encore autant intériorisé cette mémoire collective que les adultes, ils sont plus guidés par leur subjectivité : Leur région est faite des endroits dans lesquels ils vont ou ont l'envie d'aller. Ils ne se fatiguent pas à décrire les endroits qu'ils ne pratiquent pas et mêlent l'imaginaire au réel. Pour exemple, un dessin sur lequel figurent des bulles de dialogue entre des personnages et des animaux, ou un chevalier placé dans le Fort.

Mais les enfants sont tout de même, comme les adultes, influencés dans leur représentation par les caractéristiques culturelles, sociales et architecturo-géographiques de la ville. La forte représentation du Mont Poupet et des forts (figurés dans les « point de vue depuis la fenêtre de l'école ») le montre.

Egocentrisme

Il semble que les enfants se représentent leur région en fonction de l'utilisation qu'ils en font. Ils dessinent leur maison, leur chemin, leur vue. Ce sont donc eux qui font leur région, par leurs goûts ou présence en certains endroits et non eux qui évoluent dans une région qui leur est première et à laquelle ils appartiennent par une sorte d'héritage.

Quand leur « région » se limite à un terrain de football, une maison, un parc de skate, c'est probablement l'ensemble de leur « région » qu'ils valorisent. C'est ce qu'ils ont dessiné qu'ils valorisent. Cela signifie aussi son opposé : tout le reste, ce qui ne figure pas dans leur dessin, leur est (ou leur était en tout cas au moment de dessiner) bien égal. Peut-être qu'à cet âge, se représenter sa région est un acte temporel : je me représente Salins ainsi à ce moment, quand je suis à cet endroit, mais cela changera quand je serais dans un autre état d'esprit. Et cette tendance est peut-être tout aussi valable à l'âge adulte.

Ecole et loisirs

Ce sont les deux grands thèmes dessinés. Dans sa recherche (L'image de la ville chez l'enfant, 2001) sur la ville de Thessalonique, en Grèce, Kyriaki Tsoukala remarquait que les

espaces d'activité de l'enfant étaient isolés du corps central de la ville et des activités des adultes. Nous avons pu remarquer cela : le centre de Salins est dessiné une seule fois, contre des lieux de loisirs et une école largement représentés. L'activité socio-spatiale influence donc la représentation, plus peut-être que le lieu de résidence (moins d'enfants ont dessiné leur quartier que leur école ou lieu de loisirs).

Plusieurs enfants ont dessiné des flèches sur leur dessin, montrant ainsi l'importance des déplacements dans leur vision des lieux. Et cette vision est moins étoffée que celle des adultes. Normal, ils sont bien plus souvent guidés, transportés (bus scolaire etc.) que ces derniers, qui bénéficient d'une autonomie de déplacement favorable à la mémoire...

Adultes et jeunes

Présentation des personnes interrogées

Nous avons essayé autant que possible de trouver des personnes représentatives de nos quatre classes de départ. Toutefois certaines classes ont un plus grand échantillon comparé à d'autres.

Tableau 8: les personnes interrogées

Classe	Où habitent-ils ?	Sexe	Age	Profession
Actif	Né à Blégny, petite commune qui fait partie de Salins	M	50 ans	Agriculteur
Actif	Salins depuis 4 ans, est venue pour le travail. Habitait avant dans le Doubs	F	31 ans	Agent d'accueil à l'Office du tourisme
Actif	Salins depuis 15 ans. Avant Besançon, est venue pour son ami	F	40 ans	Commerçante dans la restauration rapide
Actif	A habité 25 ans à Salins, maintenant à côté de Salins (la Chappelle sur Furieuse)	F	38 ans	Chauffeur de bus scolaire
Actif	Salins depuis 25 ans, avant en Turquie (est venu pour les affaires)	M	55 ans	Commerçant dans un magasin exotique
Jeune	Salins depuis 14 ans, avant habitait à 15minutes de Salins	M	19 ans	Etudiant
Jeune	Salins depuis sa naissance	M	20 ans	Chômeur, paysagiste
Jeune	Salins depuis 3 ans, avant Lens	F	18 ans	Formation de vente, mais ajd inactive
Retraité	Salins depuis sa naissance	F	65 ans	Retraitée

L'entretien de la femme de 65 ans s'est déroulé chez un coiffeur de la commune et plusieurs clientes, plus ou moins du même âge, ont également participé à l'entretien.

L'avant-dernier entretien s'est déroulé tout d'abord face à face avec la jeune femme, puis nous avons été rejointes par trois autres personnes : un jeune homme de 21 ans, qui a un CAP en maintenance et bâtiment mais qui est en arrêt de travail, une jeune mère au foyer de 25 ans, ainsi qu'un jeune plombier au chômage de 23 ans. L'entretien s'est donc déroulé finalement en entretien de groupe.

Déroulement des entretiens et problèmes éventuels

Nos entretiens se sont tous très bien déroulés. Nous avons rencontré des personnes disponibles, ouvertes à nos questions et fières de nous parler de leur région. Toutefois, comme ce thème fait appel à la sensibilité des gens et aux valeurs, certes subjectives, qu'ils attribuent aux lieux et aux objets, ainsi qu'à certains souvenirs associés à ces mêmes lieux, il a été parfois difficile de les mettre en confiance au début des entretiens. Certains ne comprenaient pas vraiment la pertinence d'une telle recherche ou s'attachaient plus à la façon dont nous avons pris les photos, de telle manière que leurs propos désignaient plus le support papier destiné à faire parler d'un lieu que le lieu en soi. Mais de manière générale nous avons obtenu des résultats intéressants et variés.

Choix et pertinence des photos

Nos entretiens se sont déroulés sur la base d'un corpus de photos que nous avons prises lors du premier jour à Salins, ainsi que sur deux cartes postales, l'une étant une vue aérienne de Salins, et l'autre représentant les spécialités culinaires de Franche-Comté. Nous avons obtenu un corpus de 14 photos, essayant de refléter tous les aspects de Salins. Notre choix s'est porté sur :

1. une ancienne faïencerie transformée aujourd'hui en magasin de poterie pour le tourisme local, pour illustrer une ancienne activité de Salins et les problèmes liés à la fermeture de ces usines ;
2. la salle des Communautés (le Cibon), pour le sport et les différentes activités liées aux loisirs ;
3. le lycée climatique pour tout ce qui touche à la formation ;
4. la mairie avec sa place, pour montrer ce qui nous semblait être le centre de Salins et la partie la plus moderne et la mieux entretenue de la ville ;
5. une vue de la Furieuse et le parc des Cordeliers pour montrer l'aspect plus « nature » de la ville ;
6. un établissement pour personnes âgées, pour tout ce qui touche aux personnes âgées et aux établissements hospitaliers nombreux dans la région ;
7. le casino, pour son aspect économique et touristique ;
8. les Salines pour leur aspect historique et touristique ;
9. la rue de la République pour sa centralité et les problèmes de circulation ;
10. une maison désaffectée pour montrer le délabrement de certains bâtiments et même quartiers ;
11. des panneaux publicitaires accolés à une maison pour que les gens nous parlent de leurs habitudes en matière d'achat ;

12. des panneaux routiers qui indiquent les Salines, l'établissement thermal, le centre ville, ainsi que deux villes (Dôle et Dijon), pour essayer de voir la pratique de la région par les habitants et la notion de repli ou ouverture des Salinois ;
13. une vue aérienne de Salins pour montrer la configuration de la ville, les deux forts et le Mont Poupet ;
14. un choix de spécialités locales pour voir l'attachement des Salinois à leur terroir et leur région.

Problèmes liés au choix des photos

Les photos renvoient déjà notre propre représentation de la ville, avec les éléments qui nous semblent les plus représentatifs, mais qui ne reflètent peut-être pas la représentation des habitants. La remarque nous a été faite que nous avons privilégié certains quartiers par rapport à d'autres, le bas de la ville au détriment des quartiers du haut. Toutefois, nos interlocuteurs n'ont pas ajouté d'autres lieux lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils auraient photographié. Il est aussi arrivé que des habitants interrogés fassent une critique de la manière dont la photo avait été prise (« je n'aurais pas pris la photo de cette manière » ou encore « cette photo enlaidit l'endroit »). Nous avons ainsi remarqué que le choix de nos photos était très subjectif. Ces remarques peuvent cependant être considérées comme déjà significatives d'une certaine représentation des lieux. Nous avons tenu compte de cela lors de l'analyse.

Vérification des hypothèses

Hypothèse 1 : Nous pensons que les habitants valorisent les éléments de l'espace qu'ils peuvent rattacher à leur vie sociale (travail, loisirs, amis, famille) et à leurs goûts personnels (un beau paysage, un beau site).

Les lieux présentés aux habitants sur les photographies diffèrent de par leur appréciation d'une personne à l'autre : certaines personnes valorisent certains éléments, alors que d'autres privilégient d'autres endroits. Voici un tableau qui présente les différents lieux et les appréciations générales des habitants, les lieux qu'ils valorisent et ceux, au contraire, qu'ils dénigrent.

Tableau 9: appréciation des lieux

LIEUX	Eléments valorisés	Eléments non valorisés
Faïenceries	Beaucoup de souvenirs liés à l'ancienne activité (membre de la famille qui y travaillait)	Mauvais souvenirs de la fermeture des usines et ses conséquences
Cibon	Loisirs, souvenirs de manifestations, sport	Architecture déplaisante
Lycée climatique	Bon souvenirs, endroit agréable, vert	Bloc de béton, mauvais souvenirs
Mairie	Bel endroit, centre-ville, architecture	Besoin de revitalisation du centre
Casino	Attire du monde, endroit vivant	Aspect économique personnel (attiré mais perte d'argent)
Furieuse, parc	Beau, calme, charme	Plus rien pour les enfants, moins

		bien entretenu
Maison retraite	Beau bâtiment, cadre agréable	Endroit « glauque », « aquarium »
Salines	Vestige du passé, fierté, « ce qui fait Salins »	Trop peu valorisés par rapport à Arc et Senans
Rue République	Vivante, restaurants, animation, jolies maisons, axe principal	Trop de camions, pollution, bruit, dégradation
Faubourg	Vieilles pierres, certain charme	Mort, délabré, tout est fermé
Carte vue Salins	2 forts et Mont Poupet, bel endroit	
Spécialités	Grande fierté	

(Les deux photos relatives aux panneaux de circulation et aux panneaux publicitaires seront traitées dans l'hypothèse n°3.)

Comme lieux valorisés ressortent nettement les endroits empreints d'histoire et de souvenirs, tels que les Salines (« vestige du passé à conserver », « richesse de Salins autrefois », « c'est ce qui fait Salins », « on en est fiers »,...) ou les faïenceries, qui évoquent beaucoup de souvenirs d'une « époque où Salins était riche et vivante ». On peut aussi relever les lieux animés de la ville, comme la place des Alliés ou la Rue de la République. Les alentours de Salins font également la fierté des habitants (le Mont Poupet, le fort Saint-André et le fort Belin) tout comme les spécialités culinaires.

Les éléments valorisés peuvent être rattachés de près ou de loin à des endroits pratiqués par les habitants, ou qui font partie de leur vie sociale : les faïenceries pour les souvenirs (connaissances qui travaillaient là), la salle du Cibon pour le sport et les manifestations diverses, tout ce qui touche au centre pour son animation, les aspects paysage (les deux forts, Mont Poupet, parc,...) pour les souvenirs et les loisirs. On peut donc dire que les gens valorisent les endroits qu'ils pratiquent et ceux qu'ils associent à leur vie sociale.

Les endroits négatifs se situent presque tous dans le bas de la ville (nous traiterons de ce processus de différenciation dans l'hypothèse n° 2), décrit comme un quartier « mort et délabré ». On relève aussi souvent les conséquences de la fermeture des faïenceries et des Salines, qui « ont fait de Salins ce qu'elle est devenue ». La rue de la République ressort également de par sa surcharge en circulation et toutes les conséquences négatives qui y ont trait : pollution, bruit, saleté sur les murs, etc. Le manque d'entretien et d'animation de la ville ressort clairement dans ce tableau : plus d'infrastructures pour les enfants et les jeunes, détérioration des bâtiments, dépeuplement, chômage, population vieillissante, etc.

Hypothèse 2 : Nous pensons qu'il existe une différenciation spatiale de la région au minimum en villages et quartiers, éventuellement entre centre-périphérie et ville-campagne et que les différents quartiers sont connotés différemment.

Les Salinois font peu de différence entre les villages, il parlent peu des villages aux alentours. Nous avons surtout remarqué une nette différenciation entre quartiers et une grande importance donnée au centre ville, qu'ils situent devant la mairie.

Pour toutes les personnes interrogées, il existe deux grands quartiers très contrastés à Salins : celui qui va de la Caisse d'épargne, située sur la Rue de la République, à la place de la mairie, et celui qu'ils appellent le Faubourg, qui se situe au bas de la ville et est traversé par la rue de la République.

Le premier quartier semble s'étendre sur une partie de la Rue de la République pour se terminer à la place de la mairie, que tous les habitants décrivent comme étant le centre. Ils

sont unanimes sur cette notion de centre : c'est un endroit connoté positivement pour toutes les personnes interrogées : l'endroit « le plus rénové, le mieux entretenu, le plus beau, le plus vivant avec les deux terrasses des deux cafés très sympathiques ». Le bâtiment de la mairie est également très apprécié, par son architecture d'une part, et sa fonctionnalité. Il semble que ce soit le bâtiment principal de la ville, car tous les habitants le fréquentent pour diverses requêtes administratives (service social, sécurité sociale, mairie, police). Toutefois, deux personnes déplorent son manque d'entretien et un besoin de laver et restaurer les murs, salis par la pollution. Même si ce quartier semble le plus animé de la ville, il est souvent suggéré de le revitaliser quelque peu (par des restaurations, l'augmentation du nombre de places de parc, etc.). Le casino est également décrit comme faisant partie du centre, et comme deuxième endroit bien animé de la ville. Mais les Salinois ne fréquentent pas ou peu cet endroit : « c'est plutôt un endroit attractif pour les touristes, qui amène ainsi du monde à Salins ».

Le Faubourg est quand à lui l'endroit connoté le plus négativement de la ville : les habitants ne s'identifient pas à cet endroit, et ne le fréquentent quasiment jamais, le traversent juste pour sortir de la ville. C'est un endroit « triste, délabré, abandonné, tout est fermé, fait peur, sorte de quartier fantôme ». Un jeune lui a même trouvé « un certain charme pour tourner un film d'horreur ». Beaucoup de nos interlocuteurs insistent sur le fait qu'ils ne pourraient pas vivre à cet endroit. Deux personnes comparent ce quartier à une ville bombardée après la guerre, « comme si tous les habitants étaient morts ». Toutefois un certain charme est attribué aux vieilles pierres, et beaucoup verraient le quartier rénové en gardant le même style. Une seule personne préconisait de raser le quartier et d'y construire un parking pour compléter le nombre restreint de places de parc.

Cette différenciation entre quartiers nous semble refléter clairement la vision que les habitants ont de leur commune : un aspect vivant, animé, plus ou moins bien entretenu qu'ils définissent comme le centre de la ville, et un aspect mort, délaissé, vieux et abandonné qui se traduit par leur description du quartier du Faubourg.

Hypothèses 3 : Etant donné que l'hypothèse 1 fait appel à des critères individuels, nous pensons qu'il y aura une divergence de conception dans la valorisation entre les habitants. Cependant, nous pensons pouvoir atténuer cette divergence en séparant les habitants en quatre classes.

Jeunes

Pour la classe des jeunes, nous avons interrogé un étudiant, une jeune chômeuse et un groupe de quatre jeunes sans travail. Nous pensions trouver chez eux un faible ancrage territorial, mais nous avons découvert l'inverse et un grand attachement à tout ce qui touche à leur commune. Pour les jeunes sans travail, pourtant conscients du peu de places de travail disponibles à Salins, nous avons remarqué une grande réticence à partir chercher du travail dans les alentours. Pour l'étudiant, cet ancrage territorial est également bien marqué, mais on peut toutefois souligner une plus grande ouverture sur l'extérieur de Salins. Les jeunes connaissent quand même bien leur région, surtout grâce à leur réseau de connaissances hors de Salins (rencontré lors de leurs études ou loisirs). On ne peut pas parler de vision que positive de l'extérieur et que négative de Salins. Ils voient Salins comme une ville peu animée, où le pourcentage de personnes âgées est très élevé, où les infrastructures manquent énormément, mais sont à la fois fiers de leur ville et de son histoire. Ils apprécient les restaurants et lieux de sortie de Salins, même si leur nombre fait défaut ; la plupart de leurs soirées se passent à Salins, même s'ils sortent parfois dans les villes alentours ou plus loin, comme à Besançon.

Actifs

La classification entre les trois secteurs d'activité, primaire, secondaire et tertiaire, s'est révélée difficile, les trois classes n'étant pas également représentées (un agriculteur pour le primaire, deux commerçants, un chauffeur de bus et un agent d'accueil pour le tertiaire, et aucune personne trouvée qui travaille dans le secteur secondaire). Il est donc impossible de faire une analyse par classe. Nous allons donc analyser la classe des actifs dans son ensemble.

Les endroits valorisés ne diffèrent pas vraiment des autres classes : on retrouve les Salines, les deux forts, le centre. On peut toutefois préciser que la circulation ne dérange pas du tout les commerçants, qui en retirent un bon bénéfice. Les lieux de loisirs ne sont que peu évoqués, le temps leur manquant quelque peu. Les ballades au fort semblent être une pratique courante.

Les lieux d'achat sont principalement le magasin Attac à la sortie de la ville, pour ses prix abordables, ainsi que le Super U construit récemment. Les habitants trouvent tout à Salins, mais vont volontiers dans la région faire des achats plus spécifiques.

Retraités

Les habitants retraités de Salins connaissent très bien leur ville et leur région, et ont une connaissance très précise des lieux. Leur attachement aux lieux se traduit surtout par un grand nombre de souvenirs qu'ils leur associent (ex : la salle des Communautés : « je connais, c'est près de l'ancienne gare, mon mari y travaillait »). La circulation est un thème longuement abordé, tout comme la situation du Faubourg, quartier qu'ils connaissaient dans son heure de gloire. Leur fierté se porte surtout sur les Salines, les faïenceries, les forts et tout ce qui touche à la nature (comme le Mont Poupet ou le parc des Cordelières).

Leur identification à certains lieux est donc plus forte, de par les nombreux souvenirs qu'ils y ont, et la comparaison avec le passé (« avant Salins était riche et habitée, aujourd'hui c'est une ville morte »).

3. Conclusion

En fin de compte, il nous a été possible de découvrir des représentations de Salins les Bains communes à un échantillon de ses habitants. De manière générale, les Salinois semblent très attachés à leur ville. Même lorsqu'ils ont des impressions négatives, il s'agit plutôt de reproches faits aux autorités de ne pas entretenir suffisamment l'endroit dont ils veulent rester si fiers. Salins semble posséder les caractéristiques de toute petite ville : tout le monde s'y connaît. Il semble ainsi qu'il soit à la fois agréable d'y vivre, et pesant, parce qu'on se sent sans cesse épié. Côté paysage, un consensus se fait pour décréter la région magnifique.

L'ouverture sur l'extérieur, même si elle n'est pas oubliée, ne semble donc pas prioritaire dans l'esprit des Salinois, qui ont déjà bien à faire sur le territoire de leur commune. Cette ouverture sert plutôt pour remédier aux manques de Salins, qui paraît un peu abandonnée. Mais l'espoir de voir leur ville revivifiée se mêle à un brin de défaitisme et de nostalgie. Tous ces sentiments, ensemble, permettent de décrire les Salinois comme bien ancrés dans leur cité : son sort est loin de leur être indifférent, même s'ils restent principalement attachés à la ville qu'était Salins jadis, avant son déclin industriel.

Au-delà de ces traits qui nous sont apparus comme communs aux Salinois, il reste à rappeler une dernière fois combien une représentation est influençable. Un Salinois aura certainement un autre regard sur sa ville si on s'entretient avec lui lors d'une journée ensoleillée ou par

temps maussade, à une heure où il est stressé ou pendant un moment de pause, etc. De plus, chaque élément/événement nouveau sera traduit en points positifs ou négatifs pour la représentation collective de la ville. Ainsi on pourrait avoir : vingt géographes suisses s'intéressent à notre ville, sa valeur grimpe de x points... Nous ne voulons pas ici déterminer comment notre présence fut appréciée à Salins les Bains ; juste noter que probablement rien que par notre présence, nos questions, etc., nous avons influencé l'image de Salins les Bains par les Salinois. Et montrer par là le côté éphémère, voire insaisissable, des représentations.

4. Bibliographie

TSOUKALA, KYRIAKI

2001.- *L'image de la ville chez l'enfant.*- Paris: Economica.- 187p.

BAILLY, ANTOINE [ET AL.]

1995.- *Encyclopédie de géographie.*- Paris: Economica.- 1167p.

BRUNET, ROGER; [ET AL.]

1993.- *Les mots de la géographie: dictionnaire critique.*- Montpellier: Reclus; Paris: La Documentation Française.- 470p.

1. Introduction

De tout temps l'homme a eu besoin d'aménager des moments et des lieux afin d'être ensemble et d'entretenir des liens. De nos jours, les "cbr"⁴² sont des lieux où cette sociabilité s'exprime de manière particulièrement intense. Ouverts à tous, on peut cependant constater que ces lieux ne sont pas fréquentés par chacun de la même manière. Nous postulons donc que les "cbr" sont en fait comme un miroir de la société ou de la ville dans laquelle ils se situent, avec toute la diversité associée. Les "cbr" sont donc des sources d'informations importantes sur la ville de Salins-les-Bains, ses habitants et son ouverture sur l'extérieur.

2. Méthodologie

Objet d'étude

A la base, notre domaine d'étude concerne les réseaux d'interconnaissance. Nous avons choisi d'observer les lieux où ces réseaux d'interconnaissance prennent forme. Une grande diversité d'endroits s'offrait alors à nous mais nous avons choisi de nous concentrer sur un type de lieux que nous regroupons sous l'étiquette « cafés-bars-restaurants ». Pour ne pas alourdir la lecture de ce travail, nous utiliserons par la suite l'abréviation « cbr ». Les raisons pour lesquelles nous avons choisi de nous focaliser sur les « cbr » sont nombreuses. L'aspect principal est que comme le rappelle M. Maffesoli, les cafés et les bars sont les lieux de sociabilité par excellence. Mais d'autres considérations d'ordre méthodologique ont contribué à notre choix. Le fait que Salins-les-Bains possède, compte tenu du nombre de ses habitants (environ 3500), pas loin d'une douzaine de « cbr » fait que nous avons à disposition une source d'informations que nous estimons significative. Nous pouvons ainsi comparer les établissements entre eux, établir une configuration spatiale, etc. Ce choix se justifie également par le fait que les « cbr » peuvent accueillir autant des personnes locales que des individus de provenance beaucoup plus lointaine. Cette étude s'insère ainsi dans l'esprit du projet général qu'est l'articulation entre le local et le global dans la ville de Salins-les-Bains. Finalement, on peut encore dire que les « cbr » sont des lieux qui se prêtent particulièrement bien aux méthodes d'étude des lieux de sociabilité que sont l'observation et la pratique d'entretiens.

Démarche

Pour cette recherche, nous avons eu recours à une démarche inductive, celle-ci étant plus adaptée à notre objet d'étude, les « cbr ». En effet, il nous est difficile de formuler des hypothèses sur un tel sujet sans connaître les caractéristiques propre au lieu. A défaut d'hypothèses, nous partons avec des questions qui ne font que nous indiquer la direction que ce travail est censé prendre. Pour formuler ces questions, nous utilisons cependant le postulat de la fréquentation des « cbr » par les personnes en cure ou les touristes. Les questions que nous nous posons sont donc les suivantes :

⁴² "cbr" est l'abréviation utilisée pour "café-bar-restaurant"

- Les « cbr » de Salins-les-Bains attirent-ils la population des villages alentours⁴³ ?
- La population locale et les autres types de personnes présentes à Salins-les-Bains (curistes, touristes, etc.) fréquentent-ils de la même manière les « cbr » ?
- Les « cbr » ont-ils des types de clientèle différents ?

Sources d'information

La première technique d'enquête que nous avons utilisée est l'observation. Ce procédé nous permet dans un premier temps d'exprimer la situation de l'établissement dans la ville. Une fois sur les lieux, une présence prolongée nous permet de nous imprégner de l'ambiance de chaque établissement visité et d'observer le type de clientèle, sa répartition horaire et la raison de la fréquentation.

La seconde technique d'enquête a été l'entretien, semi-directif et non directif. Les personnes interrogées étaient d'une part les tenanciers, qui nous informaient sur leur clientèle et leur sentiment général quant à la fréquentation des « cbr » dans la ville, et d'autre part des habitants de Salins-les-Bains rencontrés sur place. Ces derniers nous expliquaient leur type de fréquentation de « cbr » et nous renseignaient sur la vie publique de Salins-les-Bains. Au début du séjour, ayant tout à apprendre, nos entretiens étaient non-directifs, sous forme de discussion. Mais à mesure que le travail avançait et que nous en cernions les aspects essentiels, les entretiens sont devenus semi-directifs, laissant encore souvent la place à une discussion libre à côté de l'entretien, laquelle s'avérait généralement encore riche en renseignements.

3. Ancrage théorique

Le concept de « l'espace social »

Plus d'une fois lors de notre terrain, nos interlocuteurs se sont étonnés qu'un sujet tel que les cafés-bars-restaurants puisse s'inscrire dans le cadre d'une étude géographique. Pourtant ce thème est au cœur de la géographie sociale. Il serait donc bon d'explicitier les liens entre les lieux d'interrelation que nous avons choisi d'étudier et la géographie.

Prenons tout d'abord la notion d'espace de vie. Ce sont en fait les aires de pratiques spatiales des individus (A. Frémont, J Chevalier, R Héryn et J Renard, 1984). Autrement dit, il s'agit de l'espace fréquenté et parcouru par chacun avec un minimum de régularité. Pour donner une liste non exhaustive des lieux qui constituent cet espace de vie, on peut dire qu'il est composé du logis, du cadre de travail, des espaces de loisir, de promenade et de rencontre.

Dans une perspective géographique, l'espace social correspond à l'imbrication des lieux et des rapports sociaux, autrement dit, les relations sociales spatialisées (A. Frémont, 1984). L'espace social s'écarte de l'espace vécu car il ne prend pas en compte la dimension psychologique et imaginative. Par contre, il revêt beaucoup plus de significations collectives.

Le but de notre étude est en quelque sorte de mêler l'espace de vie et l'espace social. Ainsi, c'est en recoupant l'ensemble des lieux fréquentés par les individus et les interrelations qui s'y nouent que l'ensemble café-bar-restaurants nous est apparu comme le type de lieu le plus significatif.

De plus, en étudiant ce type de lieu, des informations d'un autre ordre nous sont fournies. En effet, la notion d'espace social induit l'idée qu'un lieu possède une certaine identité. Cette

⁴³ On peut comprendre par « villages alentours » les villages correspondant à la communauté de commune de Salins-les-bains mais cette expression se veut en fait de ne pas répondre à un critère fixe.

identité est construite par le type de personnes fréquentant ce lieu, les raisons et la fréquence de cette pratique du lieu. Ainsi, en cherchant à connaître l'identité d'un lieu nous estimons pouvoir être en mesure de définir l'articulation du local et du global dans le domaine des cafés-bars-restaurants. C'est-à-dire que certains « cbr » apparaîtront comme fréquentés par des gens ne venant pas de la commune et que, dans une certaine mesure, cela nous renseignera sur le degré d'ouverture de la commune de Salins-les-bains.

La géographie de l'espace-temps (T. Hägerstrand)

En matière de géographie sociale, on peut aussi faire recours à T. Hägerstrand. Pour lui, le point de départ de la géographie "espace-temps" réside dans "le caractère routinier de la vie quotidienne" (T. Hägerstrand, 1970, 1975, 1978). Autrement dit, chaque individu, confronté aux exigences du quotidien, se déplace et pratique l'espace de manière répétitive et automatique. Dans ce contexte, l'espace et le temps agissent comme des contraintes où l'individu est limité dans la distance des lieux fréquentés et dans la durée de cette fréquentation en fonction de ses pratiques sociales habituelles.

Pour notre étude sur la ville de Salins-les-Bains, la géographie de l'espace-temps de Hägerstrand peut nous fournir des éléments explicatifs sur certains comportements de fréquentation. En effet, la structure allongée de la ville peut nous faire envisager que même à une aussi petite échelle, la distance, dans le cadre d'un temps libre limité (pour les personnes actives), peut s'avérer être un facteur limitant dans le choix des "cbr" fréquentés.

4. La clientèle

Afin d'aborder au mieux notre étude, nous avons préalablement réparti la clientèle des « cbr » de Salins-les-bains en un certain nombre de catégories que nous avons d'ailleurs quelque peu affinées lors de nos observations.

Nous avons opéré la répartition selon deux critères principaux. Dans un premier temps, nous avons regroupé les individus par catégorie en fonction de leur provenance :

- Clientèle locale : habitants de la commune.
- Clientèle alentour : habitants des communes proches (Arbois, Mouchard, etc.).
- Clientèle santé : clientèle du pôle santé.
- Touristes.
- Clientèle en transit : professionnels du transport, vacanciers, touristes du dimanche, etc.

Dans un second temps, nous les avons réparti par classe d'âge :

- 16-18 ans : individus pour la plupart en formation, en âge de fréquenter les « cbr », mais ne possédant pas encore de permis de conduire et l'âge légal pour consommer de l'alcool (18 ans selon la législation française) ;
- 18-20 ans à 30-35 ans : individus généralement actifs et possédant tant le permis de conduire que l'âge légal pour consommer de l'alcool ;
- 20-35 ans à 60-65 ans : à la différence de la catégorie précédente, individus étant plus généralement fixés, ayant fondé une famille ;
- 60-65 ans et plus : individus se trouvant généralement en retraite.

Dans cette deuxième répartition, nous avons tenté d'être assez souple en fixant les limites d'âge, dans le souci de regrouper les individus dans des catégories les plus représentatives et homogènes possible.

5. Les établissements

Généralités

Lors de notre enquête sur le terrain, nous nous sommes rendus dans un certain nombre d'établissements dont voici la liste :

- Bar-Tabac PMU.
- Brasserie des Bains.
- Café du Faubourg.
- Chez Karine.
- Le Barazik.
- Le Petit Blanc.
- Le Thermal.

A la suite de nos entretiens et de nos observations, nous avons pu établir un descriptif mettant en avant les particularités de chacun.

Avant toute chose, il est intéressant de noter qu'à Salins-les-Bains, l'essentiel des «cbr» se situe le long de la route départementale traversant la commune et que ceux-ci sont plus particulièrement regroupés vers le centre comme c'est notamment le cas du «Barazik».

«Le Barazik», est un établissement de dimension plutôt réduite, il possède une petite salle et quelques tables en terrasse. La particularité de celui-ci réside dans l'ambiance générale qui y règne. En effet, le patron a voulu donner une touche personnelle au lieu, une ouverture sur le culturel. C'est ainsi que l'on peut aller y contempler des expositions non-permanentes succédant sur les murs ou bien encore venir certains week-end écouter s'y produire des petits groupes. Il est encore intéressant de relever la présence, à l'arrière du bar, dans une petite salle, d'une borne internet d'un attrait non négligeable de par le fait qu'il n'existe pas à Salins-les-bains d'accès public au réseau internet. Concernant la clientèle, elle y est assez variée au dire du patron, allant de personnes en retraite au jeunes du coin. Cependant, il est intéressant de signaler la permanence d'une jeune clientèle.

Venons en maintenant à deux établissements se situant à proximité du centre thermal, «le Thermal» et la «Brasserie des Bains». Ces deux «cbr» se font face et sont simplement séparés par une petite place.

Prenons tout d'abord «le Thermal». Cet établissement possède une centaine de places intérieures et peut accueillir une clientèle équivalente en terrasse. Comme pour le cas précédent, au dire du patron, la clientèle y est assez diversifiée. Cependant ici la répartition entre clientèle locale et non locale est plus marquée. Selon le patron, 70% de son chiffre d'affaire se rapporte à la clientèle non-locale. La clientèle non-locale serait dans ce cas essentiellement composée de touristes et de personnes en réadaptation de longue durée. Concernant la clientèle locale et plus particulièrement jeune, celle-ci s'y retrouve assez volontiers en soirée et le week-end.

Faisant face au «Thermal», de l'autre côté d'une petite place où trône la statue d'un personnage historique natif de la commune, se trouve la «Brasserie des Bains». Comme son

vis-à-vis, ce «cbr » compte beaucoup sur la clientèle de passage. Au côté de celle-ci, on retrouve une clientèle particulière se rendant de manière assez régulière dans cet établissement, il s'agit de l'équipe locale de basket-ball drainant avec elle une partie de ses supporters. Celle-ci a en quelque sorte fait de la « Brasserie de Bains » son point de ralliement. Concernant ce «cbr » en particulier, il est intéressant de noter le fait que celui-ci est contigu tant au centre thermal qu'au « Grand Hôtel des Bains ».

Les deux « cbr » possèdent tout deux une terrasse de bonne dimension (50-100 places) constituant sans conteste un atout plus qu'intéressant ajoutant à l'attrait du lieux.

Toujours situé dans le centre, mais déjà quelque peu excentré se trouve le «Bar-Tabac-PMU ». Ce «cbr » regroupe également une clientèle très variée, allant des amateurs de courses hippiques au gens de passage s'y rendant pour le tabac, en passant par une clientèle d'habitues s'installant plus volontiers au bar. En observant les lieux, nous avons pu observer que la structure du lieu établissait, dans une certaine mesure une répartition spécifique de la clientèle. En effet, nous pouvons séparer le lieu en «trois zones », le bar pour les habitués, la salle partagée par les parieurs et les autres clients ainsi que la terrasse, qui par beau temps, attire touristes et personnes en ballade.

Toujours en s'éloignant du centre, en se rendant cette fois-ci vers les extrémités de la commune, on découvre des « cbr » visant une clientèle peut être moins différenciée. Situé dans les faubourgs, on découvre le «Café du Faubourg » et à l'autre extrémité de la commune se situe le bar-café «Chez Karine ». Bien qu'attirant des clientèles différentes, les deux établissements possèdent certaines caractéristiques communes. D'une part, concernant les horaires, ceux de ces deux «cbr » sont quelques peu différents de ceux pratiqués au centre : une ouverture plus hâtive le matin ainsi qu'une fermeture généralement effectuée en tout début de soirée. Ces deux établissements proposent pour le déjeuner des repas à des prix avantageux ne manquant pas d'attirer bon nombre de clients plus ou moins habitués, en général des actifs profitant de leur pause de midi. Concernant plus particulièrement le «café du Faubourg », il est intéressant de noter que celui-ci fait également office de tabac. De par sa situation en périphérie, il offre ainsi aux habitants des faubourgs une alternative intéressante au tabac du centre.

Représentations de l'organisation spatiale des établissements

A la suite de nos entretiens, grâce à la somme des informations récoltées, nous avons pu établir une carte(ANNEXE 1) correspondant à la représentation que nous nous sommes fait de la situation. Sur celle-ci sont représenté une partie des « cbr » de Salins-les-Bains, la départementale traversant la commune ainsi que certains bâtiments importants(casino, centre thermal).

Nous avons divisé la carte en zones principales « P1 », « P2 » et « C ». « P1 » et « P2 » correspondant aux zones occupées par des établissements situés en périphérie, aux extrémités de la zone bâtie, et « C » une zone plus centrée.

Par un premier cercle, nous avons représenté le centre « C » de la commune tel qu'il nous est apparu. Nous avons ensuite divisé ce premier cercle en deux plus petits « C1 » et « C2 ». Le premier, « C1 » correspond à la zone regroupant les établissements voisins du centre thermal. Le second, « C2 » englobe les établissements se trouvant dans une zone on l'on retrouve une forte présence de commerces et services en tout genre. Chacun à leur manière ces deux « centres » attirent des clientèles particulières. Le centre « C1 » et ses « cbr » bénéficient de la proximité immédiate du centre thermal ainsi que de sa clientèle regroupant notamment touristes et personnes en soin. Ces établissements sont conscient des avantages particuliers que leur apporte leur situation spatiale et ils font d'ailleurs un effort particulier

afin d'en jouir au mieux. Les terrasses ainsi que la tenue soignée des lieux font entre autres partie de l'effort consenti. Le centre « C2 », quant à lui, retire les avantages liés à la proximité des divers commerces et services du centre-ville de Salins-les-Bains.

Si l'on se préoccupe maintenant de « P1 » et « P2 », il apparaît que ces deux espaces possèdent également certains traits particuliers mais liés non plus cette fois-ci à leur proximité du centre mais bien à leur éloignement de celui-ci. En ce qui concerne « P1 », on peut noter une raréfaction des commerces à l'exception d'un supermarché et de quelques magasins de faïencerie dont il est intéressant de remarquer qu'ils nécessitent les deux une surface plus ou moins importante et ne pourraient donc de ce fait pas prendre place au centre-ville. Dans le cas de « P2 », tout en observant les similarités avec « P1 », il est intéressant de relever que cette zone est séparée du centre, par une sorte de césure dans le bâti. En effet bien que la continuité du bâti ne soit pas rompue, il existe une discontinuité concernant les bâtiments d'habitation « isolant » de ce fait quelque peu cette zone. Les établissements de ces deux zones ne bénéficient que de manière indirecte des spécificités de la commune. Ils se doivent donc de pratiquer une gestion différente de celle du centre. On ne retrouve en effet qu'une partie de la clientèle de touristes et de personnes en soin dans les «cbr » situés en périphérie. La clientèle est ici composée de manière plus marquée de personnes en transit, vacanciers et professionnels des transport notamment, ainsi que d'une clientèle d'habitues venant prendre leur repas de midi.

Salins-les-Bains est une commune traversée de tout son long par une route départementale. Lorsque l'on observe la répartition des « cbr », on ne peut que constater l'importance qu'elle a sur la localisation des « cbr ». Outre son influence sur le positionnement, elle influe également sur le type de clientèle ainsi que sur l'importance de la fréquentation des « cbr ». Pour un établissement, être situé le long de cet axe de passage peut signifier posséder un atout important, de par le fait notamment d'être facilement repérable par de potentiels clients. Mais lorsque l'on observe l'existence d'autres facteurs comme les nombreuses nuisances qui accompagnent le trafic, on peut se demander s'il s'agit réellement d'un atout.

Pour conclure à propos de cette carte que nous avons établie, il nous paraît essentiel de relever l'importance qu'a joué la distance dans notre analyse. Elle est un facteur constamment présent. La distance au centre, la distance aux soins, au centre thermal ainsi que la distance à la route départementale. Sans avoir voulu en faire la composante essentielle, il nous est apparu qu'elle jouait néanmoins un rôle important. Elle opère, ce même de manière inconsciente, sur le comportement, l'attitude des individus que nous avons rencontrés et observés. Bien entendu, il est évident qu'elle ne peut à elle seule tout expliquer et que d'autres facteurs interviennent, mais cependant elle tient un rôle non négligeable auquel on pourra attribuer plus ou moins d'importance.

6. Fréquentation et consommation

Au cours des dernières années, la fréquentation des «cbr » ainsi que la consommation dans ceux-ci ont baissé de manière significative. Pour analyser cette baisse, les personnes interrogées ont très fréquemment fait référence à deux sujets particuliers : la densification et l'intensification des contrôles routiers de police d'une part, et la dégradation du climat politique, économique et social d'autre part. Ces deux points sont ainsi apparus comme deux causes explicatives majeures aux yeux de ces personnes.

Prenons tout d'abord le cas du renforcement des contrôles routiers de police. De telles mesures ont eu une influence importante sur la consommation d'alcool. En effet, la crainte du contrôle joue un rôle dissuasif important. Lorsque les gens se rendent dans les «cbr », ils

tentent d'avoir une consommation raisonnable ou alors s'abstiennent de consommer des boissons alcoolisées s'ils doivent reprendre le volant.

Lorsque l'on parle de l'intensification des contrôles, un des effets visibles que l'on peut citer est, au côté de la baisse de consommation de boissons alcoolisées, la diminution de la fréquentation. En effet, la fréquentation a diminuée, et ceci est particulièrement observable à l'heure de l'apéritif, période traditionnellement de bonne affluence dans les « cbr ».

Comme relevé plus haut, les mesure policières ne sont pas seules à être mises en cause pour expliquer les reculs additionnés de la fréquentation et de la consommation. Pour les personnes interrogées, la morosité ambiante du moment, c'est-à-dire le climat politique, économique et social peu brillant est un facteur aggravant. Les «cbr » sont tout comme des P.M.E. tributaires de la demande et donc du climat général dans laquelle la société se trouve. Les «cbr » apparaissent ainsi comme de bons indicateurs afin d'observer dans quel état se trouve une société. En effet, la santé de ces établissements est fortement liée à la santé financière des gens d'une part, et à leur « santé morale » d'autre part. Les conditions dans lesquelles se trouve la société sont visibles, pour partie au moins, au travers de l'évolution de la fréquentation et de la consommation dans les « cbr ». Lorsque l'on observe la période de crise que traverse le monde actuellement, celle-ci ne joue évidemment pas en faveur d'une reprise. Tant au niveau social, mesures récurrentes de licenciement, qu'au niveau économique, reprise hypothétique de la croissance, ainsi qu'au niveau politique, le climat est plus que jamais instable. Cette situation a pour effet de provoquer chez la population un repli sur soi, une perte de confiance qui se répercute en partie sur la consommation. Celle des biens et services non essentiels est plus particulièrement touchée, on observe un phénomène de rationalisation dans les choix de consommation. Ces effets sont notamment perceptibles dans le cas qui nous intéresse les « cbr ».

La phase morose que traverse ce secteur ne date pas d'hier et a déjà conduit à certaines fermetures dans la commune. Pour exemple, il y a une dizaine d'années, Salins-les-bains comptait une vingtaine de «cbr », aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une douzaine. Cette tendance négative peut et doit être mise en rapport avec les explications qui précèdent mais également avec la baisse démographique qu'a subi la commune et qui n'a pas manqué de jouer un rôle aggravant..

7. Articulation local-global

Au vue des éléments observés lors de notre étude, nous avons tenté de dégager l'articulation local-global présente au niveau des « cbr » de Salins-les-Bains. Il y a deux façons de considérer les choses. Il s'agit premièrement de voir l'aire d'attraction des établissements de Salins-les-Bains à différentes échelles. Le concept « d'aire d'attraction » est en quelque sorte choisi par défaut étant donné que les clients sont attirés à Salins-les-bains pour diverses raisons (cures, salines, forts etc.) dont profitent par la suite les « cbr » par « ricochet ». Nous verrons donc des différences entre les établissements qu'il s'agira alors d'expliquer. Deuxièmement, on peut prendre comme point de départ les habitants de Salins-les-Bains pour regarder les endroits où ils se retrouvent et les raisons de leurs choix. Nous verrons que certains groupes de personnes choisissent des lieux en dehors de Salins-les-bains. L'analyse de ce phénomène sort alors du cadre stricte de l'étude centrée sur Salins-les-Bains, néanmoins, nous le mentionnons étant donné que ce fait a des répercussions sur la fréquentation des « cbr » à Salins-les-Bains.

Nous avons précédemment établi cinq types de clientèle selon un critère de provenance. Pour rappel, il s'agissait des locaux, des personnes des communes alentours, des curiste et

des personnes en réadaptation, des touristes et des gens de passage. Si on enlève les causes de présence pour ne garder que la distance de provenance, on peut formuler que les établissements de Salins-les-Bains sont fréquentés par des personnes dont la provenance appartient à trois types d'échelle géographique: une échelle nationale, une échelle régionale et une échelle communale.

La clientèle de provenance nationale (voire internationale) comprend les curistes, les personnes en réadaptation et les touristes. Ce type de clientèle fréquente quasi exclusivement les deux établissements se faisant face au centre ville que sont « Le Thermal » et « La Brasserie des Bains ». Ce phénomène est à mettre directement en relation avec la situation de ces deux « cbr ». Proches des cures, des institutions liées à la santé et des salines, ces deux établissements ont aussi la particularité de posséder des terrasses qui ne donnent pas vue exclusivement sur la route départementale. La prédilection de ce type de clientèle pour ces deux établissements fait qu'ils en sont très dépendant et aussi fortement tributaires d'un autre facteur, le temps, qui influence directement les comportements touristiques.

A l'échelle régionale, étant donné l'importance relative de Salins-les-Bains au sein de sa communauté de communes, il nous semblait probable que la ville agisse comme un « mini-pôle » d'attraction. Mais au vu des résultats de nos entretiens, il semblerait que ce ne soit pas vraiment le cas. La journée, les gens travaillent et le soir, ils rentrent chez eux. Comme nous le verrons plus tard, l'intensification des contrôles policiers en matière d'alcool fait que le rituel de l'apéritif a fortement diminué. En ce qui concerne les jeunes de la région, nous voyons avec la forte présence d'établissements scolaires un créneau particulier pour les « cbr ». Mais, à nouveau, notre intuition était fautive. L'explication est ici à chercher dans la situation des établissements scolaires dans la ville. Ceux-ci se trouvent plutôt dans la périphérie et il faut au minimum 15 minutes de marche pour accéder aux premiers « cbr ». Dans ce cas, cette distance apparaît comme dissuasive pour les élèves internes qui ne disposent que de permissions de courte durée. Quant aux élèves venant des villages alentours, il semblerait qu'une grande majorité soit immédiatement ramenée à son domicile par les parents après les cours, ne leur laissant pas l'occasion d'aller « boire un verre ». Une fois chez eux, leur jeune âge fait que n'ayant pas le permis de conduire, ils ne peuvent retourner à Salins-les-Bains.

En ce qui concerne les choix de « cbr » des habitants de Salins-les-Bains, deux critères sont à prendre en compte, la situation de l'établissement et son identité. De manière générale, pour des raisons tout à fait pragmatiques, les individus cherchent à parcourir une moindre distance. Pour cette raison, « Thermal » et « Brasserie des Bains » sont particulièrement prisés. Pour cette raison aussi, des établissements plus en périphérie comme le « Café du Faubourg » et « Chez Karine » ont une clientèle plus attirée, constituée des personnes travaillant à proximité. Mais nous avons remarqué que, si l'établissement possède une identité particulière où qu'il offre un service distinctif, le client est alors prêt à franchir une distance plus grande pour s'y rendre. C'est par exemple le cas pour le « Barazic » où nous avons remarqué que la personnalité du patron et l'ambiance qu'il donne à ces lieux y sont pour beaucoup dans le choix des clients. Toujours d'après nos observations, il semblerait même que cet établissement, qui a ouvert il n'y a que quelques années, n'ait pas « volé » la clientèle d'autres « cbr » mais plutôt qu'il a répondu à une demande latente particulière. D'autres lieux profitent aussi d'un particularisme qui offre alors une aire d'attraction plus grande. On peut par exemple citer la « Brasserie des Bains » avec la présence des supporters de football et la fréquentation régulière des joueurs du club de basket ou encore les samedi soirs karaoke au « Thermal » particulièrement prisés par les jeunes.

Il est intéressant de noter que ces particularités propres à chaque lieu n'influent que très peu sur les comportements de fréquentation des « non-locaux ». Il est vrai qu'au premier coup d'œil, le « Thermal » et la « Brasserie des Bains » sont bien peu différents. Le touriste fréquentera sans doute l'un ou l'autre indifféremment et de manière générale choisira le lieu qui lui convient le mieux pour des raisons beaucoup plus pragmatiques : éloignement, terrasse, bruit etc. Mais pour un local, le choix de fréquenter un lieu plutôt qu'un autre se fait beaucoup plus en fonction de sa propre personnalité.

Cependant, il serait incorrect de parler des « cbr » et des comportements de fréquentation sans exprimer le sentiment général que les habitants nous ont transmis : « A Salins, il n'y a rien à faire ». Ce sentiment s'exprime surtout chez les jeunes (environs vingt ans), sans doute plus avides de sorties. Jusqu'à cet hiver, le casino comprenait une discothèque dont profitaient beaucoup les jeunes. Mais celle-ci a fermé et ils doivent maintenant se rendre à Dôle ou Besançon pour trouver ce type d'établissement. Cela a une répercussion directe sur la fréquentation des « cbr », en particulier de la « Brasserie des Bains » et du « Thermal » car comme nous l'expliquait le tenancier de ce dernier, les jeunes restaient souvent dans son établissement jusqu'à minuit ou une heure du matin avant d'aller en disco. Aujourd'hui, ils quittent la ville dès vingt-deux heures pour se rendre à Besançon. Les établissements proches du casino ont donc souffert de la fermeture de la discothèque.

8. Conclusion

Comme nous avons pu le remarquer, les gens ne se déplacent pas à Salins-les-Bains pour ses "cbr". Ils n'ont donc pas un rôle actif dans l'ouverture de Salins-les-Bains sur l'extérieur. Par contre ils peuvent être considérés comme des indicateurs assez complets de celle-ci. Nous aurons donc remarqué que la ville, compte tenu de sa taille et de sa situation, bénéficie de la venue d'un nombre considérable de personnes de l'extérieur. Ce sont surtout le centre thermal et les salines qui attirent ces gens. Les "cbr" sont alors effectivement un bon moyen de rendre compte de ce type de population car ils sont aussi bien fréquentés par les touristes de quelques heures que par des personnes effectuant un séjour plus long dans la ville. Il faut néanmoins garder en tête que seul un nombre de "cbr" très limité profite de cette clientèle. Quant aux salinois, ils fréquentent les différents "cbr" en fonction de leur emplacement et de l'identité de chaque lieu. Compte tenu du nombre d'habitants, l'offre est assez diverse et la population semble s'en satisfaire à l'exception de la catégorie d'individus à la recherche de lieux pour faire la fête pour des nuits plus agitées

9. Bibliographie

DI MEO GUY

1998.- *Géographie sociale et territoire*.-Paris : Nathan.- Fac. Géographie

1. Introduction

Dans le cadre de notre terrain de géographie humaine à Salins-les-Bains, nous nous sommes intéressées au secteur du tourisme.

Cette petite ville au cadre de vie agréable, avec son slogan de « mer à la montagne » nous semblait propice à générer une forte activité touristique, étant donné la possibilité de combiner deux activités clés du tourisme : la mer et la montagne.

Nous avons passé une semaine dans la petite ville du 5 au 9 mai 2003, soit en période touristique dite « creuse » ; mais par divers entretiens avec des responsables et élus locaux nous avons pu nous faire une bonne idée de l'état de la situation touristique actuelle.

Dans le cadre de notre terrain de géographie humaine à Salins les Bains, nous nous sommes intéressées au secteur du tourisme.

2. Problématique

Dans ce vaste domaine qu'est le tourisme, nous allons présenter brièvement les principales attractions touristiques de la ville ainsi que ses agents potentiels et stratégiques de promotion locale et régionale.

Suite à la partie descriptive des atouts touristiques de Salins-les-Bains, notre travail consistera à voir s'il existe une volonté commune de la part des habitants et de la municipalité afin de favoriser le développement touristique. Si tel est le cas, nous tenterons de déterminer l'intégration de Salins-les-Bains dans des réseaux touristiques locaux et/ou régionaux.

A priori, connaissant quelque peu le passé historique de Salins-les-Bains et ses traditions curatives, nous serions tentées de dire que Salins est essentiellement une ville thermale avec une clientèle adulte et âgée. Cependant, nous nous interrogeons aussi sur les possibilités de Salins d'attirer une clientèle jeune et familiale

3. Hypothèses

Sur la base des énoncés ci-dessus, les hypothèses suivantes ont été formulées :

Les principaux atouts touristiques de Salins-les-Bains sont les thermes et les Salines, étant donné le passé historique et géologique de la région.

Malgré une prédominance du sel dans la région, nous pensons qu'il existe une volonté commune de reconversion dans le secteur touristique de Salins-les-Bains suite aux problèmes économiques rencontrés dans le secteur secondaire.

Il existe une réelle nécessité d'interconnexion entre les différentes activités touristiques de la ville afin d'augmenter les attraits touristiques de celle-ci. De ce fait, Salins-les-Bains souhaite diversifier son panel d'offres touristiques et culturelles : elle cherche à s'ouvrir à toutes les catégories de touristes et à se faire connaître le plus possible.

La ville de Salins-les-Bains semble parfaitement intégrée au réseau touristique de la Franche-Comté..

4. Les principaux acteurs du tourisme à Salins-les-Bains

Afin de vérifier nos hypothèses, nous sommes allées à la recherche des principaux acteurs du tourisme à Salins-les-Bains. Pour cela, nous avons interrogé quelques personnes s'occupant des lieux touristiques les plus fréquentés dans la ville :

Les Salines

Les Salines sont l'atout touristique majeur de Salins-les-Bains. En effet, la présence du sel a marqué l'histoire et la vie de cette ville pendant de nombreuses années. Encore aujourd'hui, le site des Salines est la principale source touristique de la ville. En 2002, elles ont accueilli un total de 55'000 visiteurs. Les statistiques fournies par les Salines montrent une nette augmentation du nombre de visiteurs entre 1999 et 2002. Elles montrent aussi une période de haute saison entre les mois de mai et septembre avec un maximum de visiteurs au mois d'août.

Les Salines constituent donc le secteur phare du tourisme à Salins-les-Bains. Un musée du sel sera construit dans les prochaines années afin d'exploiter cette source d'intérêt qu'est « l'or blanc » et ses techniques d'exploitation. A ce sujet, Monsieur Jacques Girod affirme que « la construction d'un musée du sel va compléter et renforcer l'intérêt de visiter les Salines et la ville ».

Les Thermes

La ville de Salins-les-Bains possède un Centre Thermal et de Remise en Forme qui, lié à la grande histoire du sel, lui permet d'avoir une place parmi les 104 stations thermales françaises. En 2002, l'établissement thermal a accueilli 1'400 curistes dont 860 habitent dans un rayon de 50 km et rentrent chez eux le soir. Quelques 270 personnes ont bénéficié du centre thermal et sont restés hébergés dans la région. Parmi les 1'400 curistes, 1020 venaient de la Franche-Comté et 110 de Bourgogne.

Il ne faut toutefois pas négliger l'activité de remise en forme : environ 2'200 personnes durant l'année 2002 ont bénéficié de cette possibilité et aussi de la piscine qui, chaque année comptabilise environ 20'000 entrées.

Les thermes sont donc à la fois une activité du pôle santé de la ville qui est fortement utilisée par les curistes. Cet établissement fait aussi partie des loisirs et infrastructures de la ville : ces deux activités en un même lieux sont possibles de par la disponibilité des bassins durant les après-midis pour la remise en forme. Ainsi, les thermes contribuent aussi au développement du pôle touristique de la région et peuvent donc travailler en synergie avec les partenaires locaux.

Office du tourisme

Les nouveaux locaux de l'office du tourisme de Salins-les-Bains sont extrêmement bien situés. Ils sont à 2 pas des Salines et du casino et bénéficient d'un grand parking à proximité permettant l'accès aux cars ainsi qu'à tous les touristes désirant des renseignements sur la région.

La clientèle principale vient en général de Franche-Comté, de Bourgogne, de Rhône-Alpes ou d'Alsace. Outre les touristes de la région, il est à noter une importante clientèle parisienne

et suisse sur toute la région ainsi que la présence d'une clientèle hollandaise particulièrement dans le Haut Jura, simplement de passage à Salins-les-Bains. Parmi les touristes, nous observons aussi une clientèle anglaise essentiellement en début et en fin de saison, sans oublier une part non négligeable de clientèle allemande.

La période principale d'affluence se situe durant les mois de juillet-août et cette période s'étend même de juin à septembre. De plus, lors de certaines dates importantes ou fêtes nationales, la ville de Salins-les-Bains est particulièrement sollicitée pour des courts séjours comme par exemple, le week-end du 1er mai 2003 où il était impossible de séjourner Salins pour manque de logements.

Concernant les catégories de touristes fréquentant l'office de tourisme, nous avons interrogé mesdames Syndie Oliver et Carole Denetre de l'office du tourisme. Celles-ci ont clairement répondu que Salins-les-Bains bénéficie essentiellement d'un tourisme de passage pour la visite des Salines et la randonnée dans la région. Sinon, Salins-les-Bains est aussi une ville thermale et les curistes y restent en moyenne trois semaines ou alors une seule semaine, selon leurs besoins.

Par rapport à la clientèle, celle-ci est essentiellement familiale ou composée de personnes âgées pour le thermalisme. Salins-les-Bains attire particulièrement les classes sociales basses et moyennes. Beaucoup de curistes viennent de Franche-Comté et rentrent chez eux le soir. La clientèle étrangère représente environ 20% du nombre total de touristes fréquentant Salins-les-Bains par opposition aux 80% pour une clientèle de proximité.

Le Casino

Le casino de Salins-les-Bains existe depuis 1890 et est actuellement dirigé par son propriétaire, Monsieur Ramousse. Le casino semble être le premier employeur de la région et rapporte beaucoup d'argent à la ville notamment par la taxe professionnelle. Son aire de chalandise est d'environ 90 km et il n'existe pas de saisonnalité dans une activité comme ce casino. Parmi la clientèle, on compte beaucoup de Suisses qui se déplacent jusqu'en France pour jouer au casino.

Le casino est aussi probablement le plus grand sponsor de la région : en effet, il soutient le club de basket de Salins, le cycle des deux forts, le cycle du Rovermont, l'équipe de football de Salins, la pétanque salinoise, le Team de voiture de rallye et diverses fêtes ou manifestations comme la fête du sel, la cité du livre, l'élection des super-mamies, l'union des commerçants, etc.

M. Ramousse considère Salins-les-Bains comme étant une ville réellement désireuse de se tourner vers le tourisme et ayant un potentiel mais devant faire encore un gros travail d'aménagement pour rendre la ville plus attrayante et attirer autre chose qu'un simple tourisme de passage (il ne s'agit pas de la clientèle du casino).

Salins Fort Aventure

Salins Fort Aventure est un parc d'attraction essentiellement composé d'une sorte de parcours acrobatique dans les arbres, où l'on évolue par le moyen de ponts de singes, cordes, etc. Ce parc est le résultat d'une initiative privée d'un ancien commerçant salinois, monsieur Thierry Daigremont, qui a réalisé un projet afin d'exploiter les environs du Fort Saint André, appartenant à la municipalité. Pour ce faire, il s'est associé avec un suisse de la SAP (audit financier de gestion d'entreprise situé au World Trade Center de Lausanne). C'est ainsi que Fort Aventure a ouvert ses portes au public le 1er avril 2003. Ce parc accueille un public de

tout horizon et de tout âge. Le premier mois suite à son ouverture, il a accueilli 1300 visiteurs, ce qui représente un excellent début.

La clientèle de Fort Aventure se compose en majeure partie d'une clientèle de moyenne voire longue distance et aussi de beaucoup de personnes venant de la Suisse, étant donné les tarifs plus avantageux pour ce type d'attraction. Seulement 20% de la clientèle du parc vient de la région proche.

Thierry Daigremont et son associé misent sur la diversité des activités : ils proposent des forfaits d'activités en collaboration avec d'autres partenaires locaux comme par exemple le parapente, le kart cross, le VTT, la randonnée et en hiver, ils proposent aussi des raids en traîneau et en raquettes. Cette offre de loisirs diversifiés permet de satisfaire une large clientèle et fait l'originalité de ce parc et le différencie de tous les autres.

Enfin, l'équipe de Fort Aventure accueille une clientèle très diversifiée : en effet, en un mois les diverses attractions du parc ont déjà reçu la visite d'un centre d'handicapés moteurs, d'un centre spécialisé pour les personnes obèses, de plusieurs centres aérés, de personnes envoyées par le ministère de la justice pour la réinsertion et bien sûr aussi de jeunes enfants et de nombreuses personnes âgées.

Thierry Daigremont a la tête pleine de projets ; il est conscient du grand potentiel de son parc et fait tout pour promouvoir le tourisme dans la région. Il n'hésite pas à faire connaître toutes les autres activités salinoises et se sent soutenu par une municipalité ouverte à tous les types de projets. En effet, peut-être aurons-nous bientôt la possibilité de dormir dans les arbres à proximité du Fort après avoir expérimenté de nouveaux parcours ou alors d'organiser un séminaire d'entreprise dans ce cadre idyllique.

Thierry Daigremont considère Salins-les-Bains comme une ville de tourisme, perçoit une réelle logique de réseau entre les divers partenaires locaux mais nous avoue aussi qu'il y a encore beaucoup à faire et qu'il faudrait notamment diversifier les offres d'hébergement.

Promoteurs touristiques en dehors de Salins-les-Bains

En dehors de Salins, la promotion touristique de la ville se fait à travers plusieurs sociétés comme par exemple Arbois tourisme avec laquelle la ville met en place des journées salées. D'autres entreprises touristiques font de la publicité pour la ville comme Silver Tours à Arbois et l'office du tourisme de Nancy.

En dehors des promoteurs « officiels » du tourisme, Salins-les-Bains compte aussi sur son équipe de basket locale et le pouding théâtre qui sont installés directement à Salins-les-Bains. Ces deux associations représentent la ville, distribuent et distribuent beaucoup de documentation lors de ses représentations.

Il ne faut pas oublier un des grands promoteurs de la région, la confrérie de l'or blanc qui promeut la tradition du sel existante à Salins et aussi l'association du triangle d'or dont les activités seront mentionnées ultérieurement.

5. Hébergement et restauration

Il existe seulement trois hôtels dans la ville de Salins-les-Bains. Ces trois établissements offrent un standing varié mais restent tout de même assez simples : il s'agit du Grand hôtel des Bains, classé deux étoiles avec 31 chambres, l'hôtel des Deux Forts, classé une étoile avec 17 chambres et le Bon Accueil avec 7 chambres. A eux trois, ils réunissent 55 chambres, ce qui représente une très faible capacité d'accueil pour les nombreux touristes qui visitent la région.

Dans un endroit où les hôtels sont insuffisants pour accueillir les touristes, les meublés, chambres d'hôte et gîtes sont particulièrement demandés : il existe à Salins même une trentaine de meublés avec une capacité d'accueil d'environ 50 personnes. Toutes ces chambres sont classées par la préfecture et quelques unes sont même représentées dans le catalogue « clévacances », ceci afin d'assurer une bonne qualité de logement aux touristes.

Pour les gîtes, « le chalet des amis de la nature » dispose d'une capacité de seulement 5 à 10 lits. Il existe encore deux autres logements de ce genre à Salins-les-Bains mais ceux-ci sont relativement petits et ne peuvent accueillir que jusqu'à 5 personnes chacun. Dans la liste des hébergements proposés par l'office de tourisme, il existe une autre possibilité de faire étape dans le « gîte de la clairière de chaux » mais celui-ci se trouve à 30 km de Salins-les-Bains.

Le fort St André est l'endroit qui propose la plus grande capacité de logement pour les grands groupes : le fort a été aménagé récemment et dispose de nombreux studios pouvant accueillir un total de 150 personnes. Concernant ce domaine, il existe un projet plutôt original qui consisterait à aménager des cabanes dans les arbres pour satisfaire une clientèle plus jeune et désirant vivre une belle aventure dans les cimes. Ce projet est actuellement en étude et devrait se réaliser prochainement.

Le camping de Salins-les-Bains, quand à lui, offre 55 places de parcage pour les caravanes. Parmi la clientèle du camping, on trouve essentiellement des personnes de passage dans la région ou des curistes qui restent plusieurs semaines pour se faire soigner aux thermes.

Finalement, les chambres d'hôte : 2 chambres pour 6 personnes. Sur la liste distribuée par l'office de tourisme de Salins-les-Bains, il existe encore d'autres gîtes et chambres meublées à proximité de Salins mais malgré ce léger « renfort » en matière de logements pour accueillir les touristes, la ville reste limitée et manque cruellement de capacité à accueillir les nombreux touristes. Il est à noter aussi qu'il n'existe pas de possibilité de satisfaire une clientèle plus exigeante car les logements haut standing sont inexistantes à Salins. Ces personnes doivent s'adresser à Port Lesney pour un hôtel quatre étoiles.

Concernant la restauration, on constate qu'il existe à Salins-les-Bains beaucoup de restaurants et de choix variés : on peut y trouver une pizzeria, un grill, une brasserie, des plats à emporter, un restaurant culturel, un restaurant gastronomique et bien d'autres...

La diversité et le nombre de restaurants confirment que Salins-les-Bains est une ville de passage, où l'on s'arrête peu de temps et on y profite généralement pour manger.

6. Projets de développement touristique

Pour remédier à ce désavantage que constitue le tourisme de passage pour une ville qui se veut tournée vers le tourisme, Salins-les-Bains tente de développer quelques projets touristiques afin de retenir les voyageurs un maximum de temps dans la région. Voici quelques projets que la ville tentera de réaliser pendant ces prochaines années :

Afin d'élargir les offres touristiques déjà disponibles à Salins-les-Bains, la ville envisage la création d'un petit train touristique. Une étude a été menée en 2002 à ce sujet afin de connaître la portée d'un tel projet dont le but serait la valorisation (et consommation) des principaux lieux touristiques et notamment le circuit des fontaines. Par ailleurs, les autorités espèrent que ce projet incitera les groupes de touristes à passer plus de temps à Salins-les-Bains : en effet, pour l'instant, on constate que la plupart des touristes de passage visitent les Salines, se restaurent et repartent rapidement, faute d'activités sur place.

« Salins-les-Bains, pays du livre » est surtout un projet économique mais aussi touristique et culturel. Ce projet, créé en 2002 a pour but d'animer et soutenir des manifestations culturelles

directement en rapport avec la lecture comme par exemple des expositions à thèmes littéraires, des foires du livre, rencontres avec des écrivains, etc. La dimension économique de ce projet s'inscrit dans l'Opération de Revitalisation de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) qui comptera peut-être avec l'installation d'une grande maison d'édition française (l'Harmattan) afin de renforcer le commerce local. Toutefois, l'idée de faire de Salins-les-Bains un « pays du livre » aura forcément d'importantes retombées touristiques et attirera des gens si Salins parvient à se faire une renommée comme celle de la ville de Saint-Pierre-de-Clages. Cette petite ville suisse, située dans la commune de Chamoson en Valais a merveilleusement réussi à se distinguer grâce à sa réussite en tant que « ville du livre ».

Outre l'aspect touristique et culturel des projets cités ci-dessus, il existe aussi un projet de développement du pôle santé avec la clinique du froid où, la société Crionic espère amener des sportifs de haut niveau à venir se soigner à Salins-les-Bains. En quelque mots, cette technique de soins particulièrement sophistiquée vise à exposer les blessures musculaires à un faisceau de lumière froid permettant ainsi de les guérir ou du moins, les soulager.

Ce projet serait extrêmement favorable à la ville car la clinique du froid amènerait des gens célèbres et ferait connaître la petite ville de Salins-les-Bains à travers le monde via les médias. Actuellement, ce type de clinique n'existe qu'en Finlande mais ce concept très novateur devrait être réalisé d'ici 2006-2008.

7. Mise en réseau

La mise en réseau semble être la politique visée par la municipalité et par l'office du tourisme afin de promouvoir et divulguer le tourisme dans la ville de Salins. En effet, seule, la petite ville de Salins-les-Bains aurait énormément de difficultés à s'autogérer et attirer les touristes. Pour ces raisons, Salins-les-Bains assiste actuellement à une forte mise en réseau et à une coopération avec de nombreux partenaires du tourisme. Cette nouvelle ré-orientation se vérifie depuis le changement de municipalité qui s'ouvre plus largement au tourisme et à toute idée originale qui pourrait être bénéfique à la ville et qui pourrait attirer des touristes. De plus, Monsieur Girod n'hésite pas à le dire, « le développement du pôle touristique est une nécessité pour la ville de Salins-les-Bains ».

Lors de notre visite à l'office du tourisme, nos interlocutrices nous ont bien montré l'importance que revêtait à leurs yeux la mise en réseau interne des différentes activités et le développement de coopérations régionales.

Pour commencer, l'office du tourisme lui-même est un excellent exemple de cette volonté car il travaille en collaboration avec plusieurs organisations régionales et nationales en matière de tourisme. Il fait notamment partie du comité départemental du tourisme, du comité régional du tourisme, de l'union départementale des offices du tourisme et encore une association à caractère national, la fédération nationale des offices du tourisme. Voilà pour ce qui concerne les institutions légales en termes de tourisme.

D'autre part, afin de mieux se faire connaître, l'office du tourisme s'expose aussi régulièrement à certains salons ou expositions comme c'était le cas au début de l'année 2003 où, l'office du tourisme a participé au Salon du Tourisme de Genève et au Salon Mednat à Lausanne, en collaboration avec le centre thermal. Nous pouvons donc constater que l'office du tourisme de Salins-les-Bains est très actif et essaie de promouvoir au maximum les différents atouts de la ville.

Voici encore quelques exemples de réseaux spécialement dédiés au tourisme et auxquels la ville de Salins-les-Bains a adhéré :

- Le réseau *Evasion plus*, auquel la ville participe depuis l'année passée. En quelques mots, la fédération Evasion Plus est née du regroupement de plusieurs sites touristiques de la vallée du Rhône et se compose actuellement de 11 associations régionales qui rassemblent 154 sites fréquentés par plus de 15'000'000 visiteurs. Son but est « *d'offrir aux visiteurs et aux professionnels du tourisme des sélections de sites variés dans chacune des régions, qui s'engagent à proposer des prestations et des services de qualité incontestable. Sa volonté est de constituer pour toutes les régions touristiques de France un outil de promotion et de synergie de tout premier plan* »⁴⁴. Plus particulièrement en ce qui concerne les régions de Franche-Comté et Alsace-Sud, celles-ci proposent « *14 sites choisis pour leur complémentarité et leur volonté commune d'offrir un accueil de qualité* »⁴⁵.
- Le réseau des *musées des techniques et cultures comtoises*, dont le bureau de coordination de ce réseau est situé dans un bâtiment à côté des salines. Ce réseau vise à faire connaître aux gens les savoir-faire et les traditions techniques, artisanales et industrielles de la Franche-Comté et du Jura suisse. Entre autres, y sont représentées les Salines de Salins-les-Bains, les moulins souterrains du Col-des-Roches, etc.
- Le réseau des plus beaux détours de France regroupe des villes de 2000 à 20'000 habitants à travers la France. Ce guide propose « *un hébergement et un accueil de qualité, un patrimoine valorisé et attrayant, une identité, une tradition gastronomique, un artisanat diversifié* »⁴⁶. Les villes figurant sur le guide « *se sont constituées en réseau, en vue de promouvoir un tourisme spécifique, adapté au passage comme au court séjour et imprégné de découverte et de plaisir* »⁴⁷. Les conditions pour figurer dans ce guide sont particulièrement exigeantes, en voici quelques exemples : « *manifester une volonté et présenter une politique de mise en valeur, de développement et de promotion de son patrimoine, organiser des manifestations originales de qualité, avoir un environnement intéressant justifiant un séjour d'au moins trois jours, etc* »⁴⁸. Les grands sponsors de ce réseau touristique sont Michelin, le Crédit Agricole et la SNCF.

Concernant la mise en réseau touristique de la ville, *les deux collaboratrices perçoivent donc Salins-les-Bains comme une ville tournée vers le tourisme ayant su développer un réseau local performant et tissant de plus en plus de liens avec des réseaux à plus grande échelle en matière de tourisme.*

Outre ces réseaux purement de consommation touristique auxquels les touristes se réfèrent volontiers car ils sont synonymes de qualité et promeuvent une offre spécifique, Salins-les-Bains est une des villes faisant partie de la région du triangle d'or avec Arbois et Poligny. L'idée de cette association est de regrouper des communautés de communes afin d'avoir plus d'importance pour développer des projets touristiques de plus grande ampleur. Cette démarche a été un succès car elle a permis l'obtention de fonds de 10 millions de francs de la part du Parlement Européen pour le développement du pays du Haut Revermont. En ce qui concerne Salins, ces fonds seront en partie employés notamment à la construction d'une résidence des artistes.

⁴⁴ www.evasion-plus.com

⁴⁵ Franche-Comté Alsace-Sud, *évasion plus* : Brochure éditée par la Fédération Evasion plus France, Bourg-Les-Valence.

⁴⁶ www.plusbeauxdetours.com

⁴⁷ Idem.

⁴⁸ Idem.

Toujours dans le cadre de l'association du triangle d'or, celle-ci promeut la création d'un circuit des saveurs et savoirs-faire où le circuit des fontaines de la petite ville sera intégré. Une aide européenne sera aussi à disposition pour la réalisation de ce projet.

Il a été aussi intéressant d'observer la promotion touristique à l'intérieur de la ville à travers les différents acteurs du tourisme : en effet, il existe une bonne complémentarité entre les différents lieux touristiques, il est possible de le remarquer par le fait que chaque lieu promeut les autres endroits à visiter dans la région, cela à travers la distribution de plaquettes et aussi par des conseils adressés aux touristes.

8. Salins : bilan touristique

Le bilan touristique de Salins-les-Bains est très positif ! Cette petite ville de 3000 habitants offre un bon cadre de vie et propose à ses visiteurs un scénario peu commun : « la mer à la montagne ». En effet, ce qui rend Salins-les-Bains si attrayant est le fait que l'on puisse combiner les avantages de la montagne avec sa verdure et les activités qui s'y rattachent (la randonnée) mais garde aussi l'aspect positif de la mer à travers les cures et les remises en forme dont chaque personne peut bénéficier aux thermes, grâce aux eaux riches en sel et autres éléments.

On constate donc que les activités du sel sont d'une grande importance pour Salins. Autrefois, l'or blanc faisait le bonheur de tous les travailleurs de la région ! Encore aujourd'hui, l'or blanc continue de faire le succès de cette ville. En effet, les principales attractions de la ville sont directement liées au sel avec la visite des Salines et ses 55'000 visiteurs par année mais aussi les thermes qui utilisent les eaux salées de la région pour ses pratiques de soins.

La constatation que Salins-les-Bains s'est tournée vers le tourisme après la fermeture des salines est évidente. Nous assistons actuellement à une volonté commune de la population et des autorités à vouloir s'intégrer dans des réseaux touristiques régionaux ou nationaux afin de faciliter la politique de développement touristique de la ville. Pour cela, Salins n'hésite pas à s'ouvrir à de nouvelles idées afin d'atteindre un public plus large. Cette motivation se vérifie notamment par les projets d'ordre culturel comme l'initiative « Salins, pays du livre » qui amènerait un public très particulier. D'autre part, Salins-les-Bains vise aussi une clientèle familiale et jeune, entre autres à travers la mise en service du Fort Aventure qui, en dehors de valoriser le patrimoine du Fort St. André, propose aussi une aventure dans les cimes pour les touristes en quête de sensations.

Par la simple observation dans chaque lieu touristique de la ville, nous nous sommes rapidement aperçu qu'il existe une forte nécessité d'interconnexion entre les différentes activités proposées aux touristes. La complémentarité entre chaque service se vérifie pleinement et les différents responsables de ces activités en sont conscients et n'hésitent pas à le préciser ! Enfin, leur but commun est d'accueillir le touriste pour qu'il se sente le mieux possible et qu'il passe quelques jours dans la région.

Concernant la mise en réseau, notre hypothèse se confirme elle aussi : Salins-les-Bains est parfaitement intégrée au réseau touristique de la Franche-Comté par son tourisme rural. Elle fait partie d'au moins trois grands réseaux français : le guide des plus beaux détours de France, le réseau Evasion Plus et un réseau régional, celui des musées et des techniques et cultures comtoises.

9. Conclusion

Salins-les-Bains est une petite ville qui montre une forte volonté de reconversion dans le secteur touristique suite aux troubles économiques survenus avec la fermeture des salines. Actuellement, Salins manifeste une grande ouverture dans le but de se démarquer par rapport aux villes voisines, comme c'est le cas avec ses projets dans le domaine de la culture et de la santé ; et cherchant ainsi à toucher une très vaste palette de touristes.

Malgré ce bilan très positif que présente la ville de Salins-les-Bains, celle-ci devra encore fournir quelques efforts afin de s'imposer en tant qu'une des villes incontournables de la Franche-Comté. Pour cela, il faudrait notamment augmenter les possibilités de logement pour les touristes et aussi le standing de ceux-ci, particulièrement si l'on pense que ces prochaines années la ville pourrait accueillir de nombreuses personnalités grâce à son projet de la clinique du froid.

Un autre point qui pourrait rendre la ville plus attrayante serait l'idée déjà existante à travers certains projets de vouloir rajeunir le centre et les commerces environnants afin de transmettre aux touristes l'image d'une ville dynamique et en constante évolution.

Pour finir, nous pourrions conclure que Salins-les-Bains s'investit pleinement dans le domaine du tourisme et les nombreuses idées et projets déjà amorcés devraient transformer cette petite ville en un endroit charmant que l'on prend plaisir à visiter.

10. Bibliographie

CLARY DANIEL

1993.- *Le tourisme dans l'espace français.*- Masson : Paris

Sites internet :

www.salins-les-bains.fr

www.tourisme.gouv.fr

www.plusbeauxdetours.com

www.evasion-plus.com